



Un condamné à tort : une réhabilitation de la stratégie de rupture

Quelles stratégies envisager pour construire un Québec post-croissance?

Par

Jacob Bernier

Science de la gestion

(Gestion de l'innovation sociale)

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de la Maîtrise ès en sciences

(M.Sc)

Sous la direction de Yves-Marie Abraham

Le 5 janvier 2026

© Bernier Jacob, 2026

« On verra bien si le mineur, un jour, prend son pic avec plaisir pour aller s'empoisonner les poumons, conscient de sa joie. On dit que là-bas, d'où vient la flambée rouge qui éblouit le monde, on dit que c'est comme ça.

Moi, je ne sais pas. »

Che Guevara, Voyage à Motocyclette

Résumé

Si une bonne partie de nos contemporains se résignent à vivre sous le capitalisme, et parfois même s'en réjouissent, une fraction de la population continue de s'opposer à cette forme de vie sociale. Mais, depuis deux siècles, deux questions reviennent toujours : quel autre type de société proposer et comment y parvenir ? Fondée sur le postulat que la réponse à la première question passe par une rupture avec la course à la croissance économique, cette recherche revisite la question des stratégies à mettre en œuvre pour sortir du capitalisme. En nous référant au travail incontournable du sociologue Erick Olin Wright à ce sujet, nous nous intéresserons plus précisément au potentiel de ce que ce chercheur marxien nomme la *rupture*, à savoir un ensemble de stratégies fondées sur la transgression ouverte des lois en vigueur dans nos sociétés et sur l'affrontement avec les autorités qui défendent l'ordre en place. En invoquant l'histoire des luttes anticapitalistes, Wright soutient que la rupture n'est pas une option efficace. Après avoir présenté ses arguments, nous les discuterons, en prenant appui d'une part, sur une revue de littérature des critiques suscitées par la thèse de Wright et sur une enquête de terrain auprès de militants anticapitalistes québécois. Ensuite, nous analyserons un cas de stratégie de rupture victorieuse, en mobilisant l'approche de « la politique du conflit », développée par Tilly et Tarrow. Ceci nous conduira finalement à faire valoir l'importance des stratégies de rupture dans une perspective de lutte anticapitaliste et à esquisser les principes d'une telle rupture en contexte québécois.

Mots clés : Erik Olin Wright, rupture, symbiose, interstitielle, stratégie, capitalisme, décroissance, critique, désobéissance civile, résistance, politique du conflit

Remerciements

Je souhaite d'abord remercier sincèrement Yves-Marie Abraham, mon directeur de recherche, qui m'a accompagné dans toutes sortes de réflexions que l'on pourrait qualifier d'osées, ainsi que dans l'évolution de ce mémoire, qui a connu de nombreuses reconfigurations. J'ajoute à cela les nombreuses heures de corrections et de commentaires effectuées par celui-ci, je salue son travail et son dévouement.

J'ajoute également un remerciement spécial à ma famille et amis.es qui m'ont soutenu tout au long de ce travail. Que ce soit par des discussions enrichissantes, du soutien émotionnel, le partage de rires, l'aide pour des déménagements (trop) nombreux ou mon évolution personnelle, merci.

Je tiens à nommer trois personnes clés qui ont participé de façon soutenue au développement de mes réflexions et de mes avancées tout au long du mémoire. Je remercie Henri Chevalier pour son amitié sincère et les innombrables heures passées à rêver à un autre monde. Son ouverture aux idées les plus radicales et sa rigueur d'analyse permettent les discussions les plus profondes et constructives, essentielles à toute révolution qui se veut sérieuse. Je remercie également Matisse Gagnon, avec qui la souffrance et le plaisir de l'écriture ont été partagés. Nos échanges ont nourri des réflexions qui ont sculpté ce mémoire et m'ont, au passage, permis de grandir. Finalement, je remercie Gaëlle Jaudard pour la révision attentive de ce mémoire, les heures passées dans la douceur révolutionnaire ainsi que pour son caractère indomptable, une enfant de la Liberté.

Je souhaite aussi remercier le Collectif HEPC, dans lequel je me suis investi durant toutes les années de ma maîtrise. Les personnes, les échanges et les défis rencontrés dans ce Collectif ont participé à l'avancer de mes réflexions. Je ne souhaite que du succès aux futurs.es camarades qui prendront le relais, j'ai pleine confiance en leur capacité pour la suite des choses.

Finalement, un merci chaleureux aux personnes qui ont mené les luttes passées et qui inspirent encore celles d'aujourd'hui. Un merci à ces personnes qui se sont tenues poing levé, le cœur sur la main et la vie en ligne de mire ennemie. Un merci à ces artistes qui ont encore quelque chose à dire, qui font vivre la culture de résistance et qui refusent de vendre leur âme au plus offrant. Enfin, un merci à ceux et celles qui continueront de lutter, contre vents et marées, pour un monde plus juste.

Pour un avenir sans dieu ni maître

Sommaire

Table des matières

Résumé	4
Remerciements.....	5
Sommaire	6
Introduction : sortir du capitalisme	9
Catastrophe écologique.....	9
Dégradation des conditions de vie et injustices grandissantes	11
À l'international.....	11
Au Québec	12
La répartition de la richesse	13
La course à la croissance, un impératif capitaliste	14
La post-croissance comme horizon	18
Question de recherche et structure du mémoire	20
<i>Poésie</i> , Véronique Côté.....	22
<i>Beauté</i> , Véronique Côté	22
Chapitre 1 : Que propose Wright pour sortir du capitalisme?	24
1.1 Une science sociale émancipatrice.....	24
1.1.1 Principes moraux	24
1.1.2 Critique du système actuel.....	25
1.1.3 Les utopies réelles	27
1.1.4 Les voies de la transformation sociale	30
1.2 La position stratégique d'Erik Olin Wright	32
Workers of the world-unite – The Last Internationale	36
Chapitre 2 : Et qu'en est-il sur le terrain?.....	38
2.1 Méthodologie	38
2.1.1 Sélection de l'échantillon et recrutement.....	38
2.1.2 Déroulement des entretiens	40
2.1.3 Méthode d'analyse.....	41
2.1.4 Les limites	41
2.2 Présentation des résultats	42
2.2.1 Stratégie symbiotique	42

2.2.2 Stratégie interstitielle	48
2.2.3 Stratégie de rupture	56
2.3 Commentaire des résultats	62
2.3.1 Synthèse	62
2.3.2 Discussion.....	64
2.4 Conclusion	67
Discours sur la Sécurité, solidarité et respectabilité (1971) – Pierre Bourgault	69
Chapitre 3 : Critiques de la position de Wright	71
3.1 Critiques du réformisme de Wright.....	71
3.2 Critiques du rejet de la rupture par Wright	74
3.3 Critique de la stratégie d'érosion	75
3.4 Quelle approche stratégique adopter?	76
Les anarchistes – Léo Ferré	78
Chapitre 4 : La politique du conflit : comprendre une révolte	80
4.1. Théoriser ce qui fait le succès d'une révolte.....	80
4.2 Les concepts de base de la politique du conflit.....	81
4.3 Les concepts macro de la politique du conflit.....	85
4.4 Les types de conflit.....	88
4.5 Que retenir.....	91
Les Yankees – Richard Desjardins	93
Chapitre 5 : Des barrages pour faire rupture.....	95
5.1 Éléments de contexte	95
5.2 La <i>politique du conflit</i> appliquée au projet de loi 97.....	99
5.2.1 Le site du conflit	99
5.2.2 La structure d'opportunité du conflit.....	103
5.2.3 Le flux de conflit.....	105
5.2.4 Interprétation.....	113
5.3 Que retenir en termes de stratégie de lutte?	119
Tshinanu - Samian, Kashtin.....	122
Conclusion.....	123
Rappel de la position stratégique d'Erik Olin Wright.....	123
Sur les limites de la symbiose.....	123
L'apport incontournable de la rupture	125

Proposition d'une nouvelle posture.....	128
Les apports de la recherche	131
Les limites de la recherche.....	131
Des pistes pour la suite	132
Peuple manifestant – Damien Saez	134
Bibliographie	136
Annexe 1 – Guide d'entretien.....	150

Introduction : sortir du capitalisme

Bien que le capitalisme se soit imposé à peu près partout sur la planète depuis « la chute du mur » en 1989, il ne fait pas l'unanimité. On peut même soutenir qu'il suscite actuellement de plus en plus de critiques. Quels sont les principaux motifs de ces critiques et comment résoudre les problèmes que génèrent le capitalisme ? Telles sont les deux questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette introduction, pour ensuite formuler la question de recherche de ce mémoire. Nous ne donnerons qu'un aperçu de la situation, notre objectif n'étant pas ici de formuler une critique complète et systématique du capitalisme, mais de justifier le fait que certains chercheurs et militants travaillent aujourd'hui à identifier les moyens d'en finir avec cette forme de vie sociale.

Catastrophe écologique

La principale critique adressée actuellement au capitalisme concerne ses conséquences sur le plan écologique. On lui reproche fondamentalement de contribuer à dégrader l'habitabilité de notre planète, non seulement pour les humains, mais aussi pour bon nombre d'espèces vivantes. Une manière d'appréhender de façon synthétique l'ampleur de la catastrophe en cours consiste à s'appuyer sur la série d'études réalisée par une équipe pluridisciplinaire, au sein du Stockholm Resilience Centre, sur les « limites planétaire ».

Dirigée initialement par Johan Rockström et Will Steffen, cette équipe a tout d'abord cherché à établir des limites écologiques, à l'échelle planétaire, que l'humanité ne devrait pas dépasser sous peine de provoquer des changements drastiques du système terrestre, potentiellement catastrophique pour l'espèce humaine (Rockström et *al.*, 2009). Les neuf limites identifiées concernent les domaines suivants : l'érosion de la biodiversité, les changements climatiques, l'acidification des océans, l'ozone stratosphérique, l'usage de l'eau douce, les cycles biochimiques de l'azote et du phosphore, les aérosols atmosphériques, la pollution chimique et l'usage des sols (Rockström et *al.*, 2009). Dans un deuxième temps, cette équipe de recherche a collecté des données sur chacune de ces neuf dimensions. Ces données révèlent qu'à ce jour sept des neuf limites planétaires sont d'ores et déjà dépassées (figure 1). Depuis 2015, on observe une augmentation de la transgression de ces limites et les émissions de CO₂ d'origine humaine continuent d'augmenter (Richardson et *al.*, 2023).

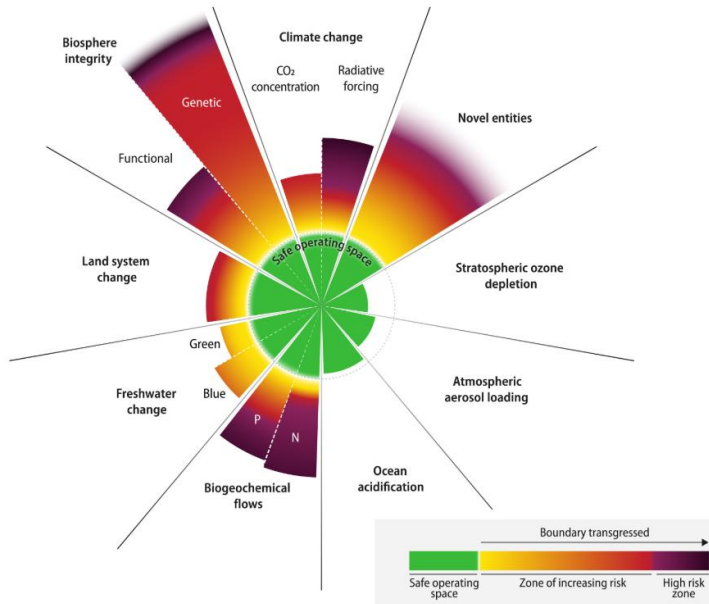


Fig. 1. Current status of control variables for all nine planetary boundaries.

Figure 1. Richardson et al., 2023¹

Les conséquences immédiates du dépassement de ces limites sont bien documentées, nombreuses et impossibles à toutes énumérer dans le contexte de ce mémoire. Celles-ci touchent notamment l'écosystème planétaire, la santé humaine, les conditions de vie humaine et animale. Quelques-unes d'entre elles sont présentées ici.

Selon l'étude publiée en 2019 par le Global Burden of Disease, la pollution en tout genre est responsable d'une mort sur six globalement. En ce qui a trait aux facteurs de risques environnementaux, la responsabilité augmente à une mort sur quatre. Les conséquences des différents pesticides chimiques sont extrêmement variées, allant d'impacts sur la peau à des problèmes sur le système reproducteur, respiratoire, nerveux, etc. (Takur et Paika, 2024).

« Industrialization, urbanization, population growth, the burning of fossil fuels, and a lack of adequate national or international chemical policies account for the 66% increase in deaths. » (Takur et Paika, 2024)

On estime également que les changements climatiques pousseront de 68 à 135 millions de personnes dans la pauvreté extrême d'ici les cinq prochaines années (World Health Organization, 2025). Avec un réchauffement climatique de deux degrés, ce qui est bien au-dessous des prédictions

¹ Le tableau n'est pas totalement à jour, puisqu'il ne montre pas l'acidification des océans dépassant la limite. Une nouvelle étude publiée en juin 2025 annonce officiellement son dépassement (Findlay et al., 2025).

faites par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)², 37% de la population mondiale sera exposée à des chaleurs extrêmes et il y aura une diminution significative des récoltes de certaines céréales (Lieberman, 2021).

Sur le plan des écosystèmes, on observe une diminution de la population animale de 73% dans les 50 dernières années (Fonds mondial pour la nature, 2024), dont une réduction de 45% de la population d'insectes, ce qui a pour conséquence de menacer les écosystèmes et les processus agricoles (Riverside, 2023). Avec un réchauffement climatique de deux degrés, 18% des insectes, 16% des plantes et 8% des animaux vertébrés perdront plus de la moitié de leur aire de répartition. De plus, les récifs de corail diminueront de 99% et on observera une baisse de 3 millions de tonnes de poissons (Lieberman, 2021).

On observe donc une dégradation inquiétante de la situation écologique à tous les niveaux. Comme indiqué plus haut, ces enjeux écologiques entraînent des conséquences majeures sur le bien-être des populations humaines.

Dégradation des conditions de vie et injustices grandissantes

La seconde critique la plus fréquente à l'égard du capitalisme porte sur la dégradation des conditions de vie, pour une part importante des populations, et sur le creusement des inégalités. Pour en rendre compte, cette section sera divisée en deux parties : les conditions de vie actuelles, à l'international et au niveau national, dans un premier temps; la répartition de la richesse, dans un deuxième temps.

À l'international

Au niveau alimentaire, on compte 735 millions de personnes qui sont en situation de malnutrition (Fonds Mondial pour la Nature, 2024), ce qui représente une augmentation de 122 millions de personnes depuis 2019 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2023). Un tiers de la population mondiale n'a pas accès à de la nourriture suffisamment nutritive, alors que les records de production alimentaire sont battus, que 30-40% de la nourriture produite est jetée et que les taux d'obésité augmentent (Fonds Mondial pour la Nature, 2024, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2023). Pour ce qui est de l'accès à l'eau, ONU-

² Le GIEC formule des scénarios plus probables de 2,8 degrés et 3,2 degrés (Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, 2023).

Eau prévoyait qu'en 2025, près de 1,8 milliard de personnes vivraient dans des endroits où la pénurie d'eau serait totale (Gouvernement du Canada, 2024).

En ce qui concerne l'accès à des services couvrant des besoins de base, la situation n'est guère mieux. Plus de 770 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et pire encore, on estime à près de 3 milliards le nombre de personnes utilisant encore du kérosène, du bois, du charbon ou autre afin de cuisiner (Fonds Mondial pour la Nature, 2024). Au niveau des soins de santé, environ 4,5 milliards de personnes ne sont pas couvertes en totalité pour des soins de santé essentiels (World Health Organization, 2025). En fait, il a été reconnu par la Banque mondiale que la pauvreté affecte plusieurs aspects nécessaires à une qualité de vie minimale : l'éducation, les soins, l'énergie, les besoins alimentaires, etc. Ils ont donc développé un « indice global de pauvreté multidimensionnelle ». Selon cet indice appliqué dans les 109 pays les plus pauvres, 1,3 milliard de personnes sont sous ce seuil, dont 665 millions d'enfants. Ces chiffres correspondent à 20% des personnes dans les régions des 109 pays étudiés (Di Méo, 2024). Au sujet des enfants et de l'éducation, on estime que 160 millions d'enfants travaillent dans le monde, ce qui représente une augmentation de 8,4 millions en 4 ans. 28% des enfants (qui travaillent) de 5 à 11 ans et 35% des enfants (qui travaillent) de 12 à 14 ans n'ont pas été scolarisés et parmi ceux-ci, 79 millions sont impliqués dans des activités et des tâches dangereuses (UNICEF, 2025).

Au Québec

Malgré la richesse du Québec, les injustices sont toujours bien présentes. En ce qui concerne la situation des femmes : le taux d'agressions sexuelles (*celles qui sont déclarées*) est 8,5 fois plus élevé sur les femmes que sur les hommes et ce taux est en hausse, tout comme le nombre d'infractions à caractère sexuel autre qui est 4,5 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes, également en hausse. La violence aux femmes ne s'arrête pas à la sexualité : on observe aussi une augmentation des féminicides (meurtre d'une femme ou fille en raison de son sexe) (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2025, Institut national de santé publique du Québec, 2024), une iniquité salariale (une femme fait 87% du salaire horaire d'un homme) (INRS, 2023) et une répartition inégale du travail de reproduction (1h/jour) (Institut de la statistique du Québec, 2024).

En ce qui concerne les personnes faisant partie d'une minorité visible ou issue de l'immigration, ils sont toujours victimes de racisme systémique. On y compte le profilage racial (Armony et *al.*,

2019), une accessibilité à l'emploi toujours plus difficile (35% des refus pour l'obtention d'un poste pour les minorités racisées peuvent être attribués à la discrimination (Eid, 2012)) et un écart salarial de 19,7% (le Québec est le pire au Canada sur cet enjeu!) existe entre les blancs et les minorités visibles ayant des études universitaires (The Conference Board of Canada, 2025).

La pauvreté et l'itinérance sont en augmentation au Québec : une hausse de 44% de l'itinérance est visible de 2018 à 2022 pour un total d'environ 10 000 personnes (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2023). 2,9 millions de demandes d'aide alimentaire sont faites mensuellement, une augmentation de 53% depuis 2021 (Banques alimentaires du Québec, 2024). Par ailleurs, 34 252 ménages sont en attente d'un logement dans un HLM (Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec, 2024). Similairement au reste du monde, mais de façon moins marquée, les 20% les plus riches captent 32,2% de la richesse, alors que les 20% les plus pauvres n'en captent que 8,8% (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2023). La distribution du patrimoine est encore plus explicite : 20% des familles les plus riches possèdent 68% de la richesse accumulée et les familles dans les 10% les plus riches détiennent un patrimoine 76 fois plus élevé que le reste de la population (Observatoire québécois des inégalités, 2024).

La répartition de la richesse

Au niveau international, on estime que les 10% les plus riches possèdent 76% de la richesse mondiale, alors que les 50% les plus pauvres en possèdent seulement 2%. Cette disparité de richesse s'observe à un niveau mondial, entre les pays qualifiés de « développés » et ceux « en développement » (ou Nord global et Sud global), mais également à un niveau national, entre les différents individus d'un même pays. À ce niveau, les pays présentant les plus grandes inégalités sont les États-Unis, la Russie et l'Inde (Chancel, Piketty, Saez, Zucman, 2022). Cet écart s'observe également en comparant les individus les plus riches du monde (le 1%) et les plus pauvres : la richesse des premiers a augmenté de 2000 milliards de dollars en 2024, ce qui représente environ 5,7 milliards par jour, qui est un rythme trois fois plus rapide que ce qui a été observé en 2023 (Oxfam International, 2025). Ces mêmes personnes qui constituent le 1% les plus riches possèdent plus de deux fois la richesse de 90% de la population mondiale. Ils émettent également autant de gaz à effet de serre qu'environ 66% de l'humanité (Bellaredj, 2024). En ce qui a trait à la différence entre les pays, on observe que les pays du Nord possèdent 69% des richesses mondiales. Pourtant, ces mêmes pays du Nord ne représentent que 22% de la population mondiale. Aussi, pour un travail

demandant un niveau de formation équivalent, les salaires dans les pays du Sud sont entre 87% et 95% plus bas que ceux dans les pays du Nord. Les travailleurs et travailleuses se retrouvant dans des pays avec un revenu faible ou intermédiaire reçoivent seulement 21% des revenus mondiaux alors qu'ils représentent 90% de la main d'œuvre mondiale. Les 1% les plus riches des pays du nord ont soutiré, grâce au système financier international, près de 30 millions de dollars par heure aux pays du Sud (Oxfam International, 2025).

Cette inégalité de distribution de la richesse est, par sa nature même, questionnable d'un point de vue moral. Cependant, ces inégalités ont également un impact concret et observable sur les populations des pays du Sud. En effet, les pays en développement sont les plus affectés par des problèmes liés à l'eau (pénurie, inondation, mauvaise qualité, etc.) : 80% des maladies sont liées à des questions touchant l'eau, sa distribution et son assainissement (gouvernement du Canada, 2024). Les personnes vivant dans les pays avec une espérance de vie faible (les pays « en développement ») peuvent mourir jusqu'à 33 ans plus tôt que celles vivant dans des pays avec une haute espérance de vie (les pays « développés »). En matière de santé, les déterminants sociaux affectent davantage l'état de santé d'une personne que les influences génétiques ou l'accès à des soins de santé. Les enfants de 5 ans et moins nés dans des pays pauvres ont 13 fois plus de chance de mourir que les enfants nés dans des pays riches, alors que les études montrent que la vie de 1,8 millions d'enfants par année pourrait être sauvée dans les pays à faible ou intermédiaire revenu si l'on réduisait l'écart de richesse entre les plus pauvres et les plus riches à l'intérieur de ces pays. Ces mêmes pays représentent 94% des morts des mères pendant qu'elles portent l'enfant ou pour une courte période suivant l'accouchement (World Health Organization, 2025). Sur les enfants de moins de 5 ans, 148,1 millions ont un retard de croissance et 45 millions sont émaciés, alors que 37 millions sont en surpoids (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2023).

Ces constats ne sont évidemment pas exhaustifs. Ils suffisent cependant à expliquer que le capitalisme fasse l'objet de critiques renouvelées actuellement. Malheureusement, la cause des problèmes que nous venons d'évoquer n'est pas toujours clairement identifiée. C'est ce qui fait que

La course à la croissance, un impératif capitaliste

Contrairement aux échanges marchands précédent le capitalisme qui visaient à satisfaire un besoin, sous le capitalisme, les transactions n'ont plus qu'un seul objectif : l'accumulation de capital

(Thier, 2020). Pour ce faire, toute l'organisation social est orientée autour de cette accumulation: on crée des institutions et des lois pour parvenir à cette fin. L'accumulation devient alors un impératif au bon fonctionnement et à la stabilité socio-économique de la société, la croissance économique devient une nécessité et celle-ci sera mesurée par le produit intérieur brut (PIB). Pour assurer cette croissance, le capitalisme s'appuie principalement sur quatre piliers qui le définissent: le libre marché, la propriété privée, la poursuite du profit comme force motrice (Bowles, 2023) et une structure de classe (Wright, 2010).

Afin de tirer un profit de ses activités et accumuler le capital, une organisation capitaliste doit investir son capital dans sa production. Ce principe s'exprime entre autres par la formule A-M-A' de Marx, où l'on investit un capital initial (A) pour produire une marchandise (M) que l'on revend avec un profit (A'). Deux éléments centraux sont à comprendre ici. D'abord, la production et la vente de marchandises sont essentielles à l'accumulation du capital. Ensuite, c'est le travail sur la marchandise de départ qui fait en sorte que la marchandise finale vaut davantage que l'investissement initial. On croise alors le premier problème majeur avec le capitalisme ici. Le capitaliste ne verse en salaire qu'une partie de la valeur apportée par le travail de l'ouvrier : si on souhaite tirer un profit, on ne peut pas payer la juste valeur du travail effectué. Le profit n'est donc possible que dans la mesure où il y a une exploitation.

Le second problème majeur est qu'il n'y a pas de fin prévue à cette accumulation de capital et celui-ci n'a pas d'utilité marginale décroissante, il n'y a donc aucune limite à la production et la consommation. Or, celles-ci requièrent des ressources et génèrent des déchets. Comme le soulève Timothée Parrique, l'idée de croissance est désormais utilisée à outrance, mais sans vraiment comprendre ce qu'elle implique, on fait la croissance pour la croissance, sans objectif clair, elle est rendue une obsession (Parrique, 2022). Pourtant, la production de marchandises n'est pas immatérielle, elle requiert l'extraction de ressources pour fabriquer et transporter cette marchandise. Ainsi, la croissance économique exige une croissance de l'extractivisme et de consommation de ressources naturelles continue. Comme cette croissance n'a pas de fin planifiée, elle nécessite en réalité une croissance infinie. La croissance économique infinie résulte donc dans le besoin d'une extraction croissante infinie des ressources nécessaires à la production. Seul problème : nous vivons dans un monde fini, dans lequel nous dépassons déjà largement la

consommation de ressources que la Terre peut renouveler. Cet impératif de croissance économique tend donc inévitablement à dégrader la situation écologique.

Non seulement l'impératif de croissance fait face à des limites écologiques, mais il fait également face à des limites matérielles et sociales. Les ressources sur le territoire initial sont limitées, l'extraction de ressources doit donc se faire ailleurs. De plus, les travailleurs ne peuvent être exploités qu'à un niveau maximal : à défaut, ils protestent (d'où les mouvements ouvriers que l'on peut observer au XVIIIe et XIXe siècle en occident).

Pour repousser ces limites, la classe capitaliste utilise toutes sortes de moyens et privatise de plus en plus afin d'étendre les sphères où le profit est possible. Ceci renforce l'impératif de croissance par le fait même en subjuguant différentes sphères de la vie aux marchés. Malgré cela, les limites locales ne sont que repoussées temporairement et l'exploitation doit se tourner vers l'international. Ces nouveaux terrains de jeu où le capitalisme va chercher ses ressources supplémentaires pour se perpétuer sont habités. Le capital actuel s'est développé par le vol, la colonisation et l'impérialisme, aux dépens des populations locales, qui perdent le contrôle de leurs ressources et se retrouvent à devoir vendre leur force de travail à des propriétaires étrangers en échange de faibles rémunérations. Cette expropriation se fait tant par les gouvernements que par de grandes corporations qui ont tout intérêt à conserver les coûts (condition de travail, rémunération, accès à la ressource, etc.) les plus bas possible. Ceci enclenche la mise en action d'une série de mesures pour maintenir la pauvreté et solidifier le contrôle dans ces régions. Ces mesures s'inscrivent sur un large spectre : des pratiques néolibérales (déréglementation du marché, diminution des tarifs douaniers, assouplissement des normes de travail, privatisation des services publics essentiels, etc.), jusqu'au coup d'État, assassinat de leader syndicaux, drainage de sources d'eau vitale à la vie d'habitants locaux, etc. (Gill, 2007, O'Rourke, 2018, Hitchman, 1967). Finalement, les entités impérialistes ont de plus en plus de pouvoir et de moins en moins d'obstacles pour procéder à l'expropriation (Kallis et *al.*, 2025).

Pour décrire ce phénomène, David Harvey parle d'accumulation par dépossession. Cette dépossession se manifeste sous différentes formes et on comprend alors l'origine des faits présentés dans la section précédente quant à la situation sociale internationale :

« (...) la marchandisation et la privatisation de la terre ainsi que l'expulsion forcée des populations paysannes ; la conversion de différents droits de propriété (commune, collective, étatique) en droits

de propriété privée exclusifs ; la suppression des droits d'usage des terres communales ; la marchandisation de la force de travail et la suppression de formes de production et de consommation alternatives (indigènes) ; des processus d'appropriation des ressources (y compris les ressources naturelles) sous des formes coloniales, néocoloniales et impériales ; la monétarisation des échanges et de l'impôt (en particulier sur la terre) ; la traite des esclaves ; l'usure, la dette nationale et, enfin, le système de crédit. » (Harvey, 2004).

Cette organisation centrée autour de l'accumulation du capital n'est donc pas soutenable sur le plan écologique, mais n'est également pas souhaitable sur le plan social.

Pour le Québec la situation est spéciale, il est à la fois colonisé et colonisateur. Il s'est développé par la colonisation française, qui a dépossédé et assimilé les Premières Nations, et ensuite par la colonisation anglaise qui a dépossédé et assimilé les Québécois et les Premières Nations. Le Québec est à la fois issu et victime de ces pratiques prédatrices (le colonialisme n'étant qu'une forme du capitalisme), il pourrait donc être un terreau fertile à l'innovation révolutionnaire. Depuis, des luttes populaires ont eu lieu, des pouvoirs ont été donnés au Québec, mais il n'y a eu que transfert de pouvoir de la bourgeoisie anglaise à la bourgeoisie francophone. La tirade véhémement de Falardeau contre les réjouissances des 200 ans du Beaver Club en 1985 dans *Le Temps des Bouffons* le résume bien et le succès du court métrage à l'international le confirme : ce n'est pas contre « l'anglais » qu'il s'exprime, c'est contre l'exploitation et la domination, qui, elle, est aussi internationale que le capitalisme et s'exprime autant par le bourgeois francophone qu'anglophone. Aujourd'hui, le Québec et ses entreprises ne sont pas différents des autres pays riches : les pratiques coloniales et impérialistes ne sont pas choses du passé, que ce soit au niveau national avec les peuples autochtones ou à l'international avec les relations commerciales et politiques.

À un niveau plus national ou interne aux pays capitalistes, les preuves ont été faites pour montrer comment le capitalisme crée ou favorise fortement la reproduction d'enjeux liés au patriarcat, au racisme, à la pauvreté, etc. Par sa structure même, le capitalisme nécessite la compétition plutôt que la coopération, la normalisation d'un rapport dominant-dominé, la normalisation d'un discours du mérite (le mérite de sa richesse (*self made man*), le mérite de sa pauvreté, le mérite de son agression, le mérite de son profilage, etc.), la déshumanisation de « l'étranger » nécessaire pour accepter l'exploitation faite dans d'autres pays, etc.

Évidemment, bien plus a été dit et bien plus serait à dire, mais, dans le contexte de ce mémoire, il ne semble pas nécessaire d'aller plus loin. Nous prenons comme point de départ (que d'autres études ont déjà prouvé) que le capitalisme est, par sa structure même, responsable de la destruction de notre environnement et d'une vaste majorité des inégalités présentes aujourd'hui.

La post-croissance comme horizon

Les enjeux et la cause sont identifiés. La question éternelle qui inspire le titre d'un livre de Lénine persiste encore: que faire? La position politique proposée dans ce mémoire afin de sortir du capitalisme est celle de la décroissance. Pour introduire le concept, qui de mieux que Serge Latouche, un des premiers penseurs de la décroissance nommée comme telle : « Pour parler de façon rigoureuse, au-delà du slogan, il faudrait sans doute utiliser le terme d'a-croissance, avec ce « a » privatif grec, qu'on trouve dans a-théisme ou a-agnostique. Et c'est d'ailleurs très exactement de l'abandon d'une foi et d'une religion qu'il s'agit : celles du progrès et du développement. Il convient de devenir des athées, ou au moins des agnostiques, de la croissance et de l'économie. » (Latouche, 2023).

L'idée de la décroissance – ou post-croissance, a-croissance – est initialement (autour des années 1960) orientée autour de l'économie et la situation écologique. Cependant, la décroissance ne se limite plus à ces aspects. Aujourd'hui, elle est essentiellement un appel à cesser volontairement et collectivement la course à la croissance, dans le but de bâtir des sociétés plus soutenables, plus justes et plus démocratiques. Différentes définitions de la décroissance existent chez différents auteurs, mais les piliers centraux reviennent constamment. On y retrouve un rejet du capitalisme et de la croissance économique, un retour du pouvoir décisionnel à un niveau local, une distribution équitable, un partage des biens produits et un mode de vie s'inscrivant dans une logique de subsistance, adaptée au territoire sur lequel on vit (Parrique, 2023, Abraham, 2015, Kallis et *al.*, 2025).

La décroissance n'est donc pas une fin en soi. Ce n'est pas un programme ou un ensemble de politiques. C'est plutôt un moment de rupture où l'on passe d'une société capitaliste à un monde post-capitaliste.

À l'idée de compétition inhérente aux principes du libre marché, la décroissance propose la coopération et la communauté. À la privatisation, la décroissance propose la communalisation visant le bien commun (Latouche, 2023).

À une surproduction et surconsommation, la décroissance propose une perspective de subsistance. Maria Mies le précise: c'est plus qu'un simple modèle économique, c'est une façon de vivre qui s'applique à toutes les sphères de la société. La production n'est plus orientée autour de l'accumulation ou du profit, mais plutôt de la satisfaction des besoins essentiels et existentiels (Mies, 2004).

À la dépendance au marché et aux chaînes de production et distribution, à une pensée individualiste et uniforme, la décroissance propose une autonomie régionale, une décolonisation de l'imaginaire et une multitude. Bennholdt-Thomson propose un retour à une petite communauté locale et autosuffisante. Il reconnaît qu'elle sera plus petite que celles que nous connaissons actuellement, l'essentiel du projet est là : plusieurs communautés avec des valeurs similaires, mais qui sont aussi uniques par la nature du territoire sur lequel elles vivent (Bennholdt-Thomsen, 2016). C'est l'autonomie, le vivre ensemble et la liberté ontologique - c'est-à-dire la capacité de se définir par rapport au monde, à un niveau existentiel et intellectuel - qui permettent de dépasser le cadre de pensée capitaliste.

À la séparation arbitraire du territoire par les frontières, la décroissance propose une division du territoire en biorégions, c'est-à-dire un territoire adapté aux réalités géographiques (montagnes, bassins-versants, etc) et naturelles (faune, flore, etc). Comme le mentionne Alain Deneault, cette approche ressemble à celle utilisée par les peuples autochtones et s'éloigne des frontières fixées par des enjeux sociohistoriques (Deneault, 2024).

À une démocratie représentative et électoraliste vécue principalement par le vote quadriennal, la décroissance propose une démocratie directe vécue au quotidien. Aux dynamiques de pouvoir et à l'organisation hiérarchique et autoritaire, la décroissance propose l'horizontalité et l'autogestion. Tout cela, entre autres, par le municipalisme libertaire de Bookchin, où les « contribuables » redeviennent citoyens, par l'engagement de l'un envers l'autre et sa communauté (Bookchin, 1995).

À l'aliénation de l'humain à la machine, la décroissance propose une société conviviale : « (...) une société qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative, à l'aide d'outils moins contrôlables par autrui. » (Illich, 1973, p.6). Cette société conviviale prend vie par l'entremise des *low-tech* ou des outils conviviaux. Ces outils doivent pouvoir répondre à trois questions, rassemblées par Yves-Marie Abraham et données par Daly, Illich et Berlan : « (...) 1) ce moyen, ce procédé peut-il bénéficier aux humains sans aggraver la destruction de leur milieu de vie (la Terre) ? (Daly, 1990) ; 2) ce moyen, ce procédé est-il accessible à tous les humains, sans créer ni maîtres ni esclaves, tout en restant soutenable? (Illich, 2003); 3) ce moyen, ce procédé permet-il à ses utilisateurs de mieux se prendre en charge, tout en restant contrôlable? (Berlan, 2022) » (Abraham, 2024, p.32)

Question de recherche et structure du mémoire

Le point de départ (capitalisme) et le point d'arrivée (post-croissance) étant identifiés, reste la question de savoir comment passer d'un point à l'autre. Autrement dit, comment opérer la transition d'un système à un autre? Cette question occupe militants et chercheurs depuis les débuts de la critique anticapitaliste et a fait l'objet de tentatives de réponse innombrables et savantes. Toutefois, un travail de synthèse récent sur ces réponses fait aujourd'hui autorité. Il s'agit du travail réalisé par Erik Olin Wright, un sociologue américain et professeur de sociologie à l'University of Wisconsin-Madison. Marxiste assumé, il a publié en 2010 un livre intitulé *Real Utopias*, dans lequel il présente une réflexion de fond sur les stratégies possibles pour sortir du capitalisme. En prenant appui sur cette contribution importante, nous avons amorcé notre recherche avec la très ambitieuse question suivante : *quelles stratégies envisager pour construire un Québec post-croissance?*

Pour amorcer notre réponse à cette question, nous allons d'abord présenter de manière systématique les conclusions de Wright, au chapitre un. Puis, pour à la fois illustrer et commencer à discuter des thèses de ce chercheur, nous présenterons au chapitre deux les résultats d'une enquête que nous avons menée auprès de militants anticapitalistes québécois, sur les stratégies politiques à privilégier. Ceci nous conduira ensuite, au chapitre trois, à proposer une synthèse des principales critiques qui ont été formulées contre la réflexion stratégique de Wright, et en particulier contre son rejet de la rupture. Fort de ces critiques, et en prenant appui sur le cadre théorique de la « politique du conflit », élaboré par Charles Tilly et Sidney Tarrow (chapitre quatre), nous présenterons et

analyserons, au chapitre cinq, un cas de stratégie de rupture victorieuse, en territoire québécois. Finalement, le chapitre six sera l'occasion de synthétiser notre tentative de réponse à notre question de départ et de pousser la discussion plus loin.

Le mémoire sera également entrecoupé d'œuvres artistiques, puisque l'art a une nature profondément subversive et qu'il me semble essentiel à toute émancipation.

Poésie, Véronique Côté

La vie habitable – Poésie en tant que combustible et désobéissances nécessaires, p.18

« [...] Je dis que nous avons besoin de nous reconnaître les uns les autres. Je dis que nous avons besoin de partager la beauté cachée des lieux et des objets.

Je dis que nous avons besoin de poésie depuis l'enfance, depuis bien avant les idées, bien avant le langage même, depuis le début de la conscience de l'autre, parce que la poésie est une façon de comprendre l'autre en devenant soi-même, le temps d'une image, celui qui imagine. L'origine.

Poésie: construction de l'imagination parlant à l'imagination d'autrui.

Poésie: surgissement irrépressible de la beauté.

Poésie: réponse sauvage à des questions qui ne se posent pas. Comment faire pour vivre? Comment faire pour vivre ensemble?

Je dis que tout le monde n'a pas besoin des mêmes voyages, mais tout le monde a besoin de voyager.

Je dis que nous avons besoin de poésie comme nous avons besoin de beauté, de lumière et de nos voisins.

Je dis que tout nous raconte le contraire parce que dans cette idée se cache une forme agissante de subversion: et si nous étions plus libres qu'on veut bien nous le faire croire? En rendant la vie imprévisible, la poésie nous apprend la liberté. [...] » (Côté, 2014, p.16)

Beauté, Véronique Côté

La vie habitable – Poésie en tant que combustible et désobéissances nécessaires, p.22

« [...] il m'est arrivé devant certains paysages d'avoir soudain la sensation très nette de voir à l'extérieur de moi une immensité dont je pressentais qu'elle était aussi, mystérieusement, contenue par moi. Mais même quand on ne les a jamais vues, la beauté des terres qu'on habite nous constitue, j'en ai l'intime conviction. La beauté est sauvage.

[...] Il y a un individualisme frénétique qui sévit partout dans nos sociétés de confort. Malgré tout, persistant comme une petite musique obstinée qui refuse de nous sortir de la tête, il y a de la beauté, oui, chez les humains. Les gestes sont petits, parfois invisibles. Les gestes sont infimes. Mais

parfois ils sauvent la vie, ou la journée. C'est devant cette beauté que nous sommes le plus désarmés: elle nous semble tellement inhabituelle que nous ne savons pas comment la recevoir.

Je pourrais écrire un autre mot pour nommer ce visage-là de la beauté, un mot usé, passé de mode, un mot qui à lui seul me serre le cœur: je pourrais dire bonté. La beauté est offerte.

Il y a aussi dans la beauté que j'invoque un caractère foncièrement non utilitaire, hors de l'économie, de l'austère «gouvernance» perpétrée par nos élus, du pratique, du fonctionnel, du bon rapport qualité-prix. Hors du système: « La technique appelle l'utilité, et l'utilité la laideur [...]. La beauté ne fait pas partie du plan capitaliste. À l'inutile et à la beauté, il n'est pas nécessaire de donner d'explication, c'est pourquoi la technique et la loi rationnelle les ignorent. »³

Car combien vaut un vol d'outardes? La beauté est gratuite.

Au bout de cette tentative de définition se tient le mot que j'appelle. Une beauté faite de toutes ces beautés. Sauvage et offerte, inutile et gratuite: incontrôlable. Beauté folle, beauté furieuse.

Parce que cette beauté échappe aux marchés, au crédit, à la consommation dont on voudrait nous faire croire qu'elle constitue le but ultime de nos existences, parce qu'elle nous emmène loin de l'accumulation des richesses, tout en nous enrichissant autrement, elle est subversive, comme la poésie. En nous arrachant (même momentanément) à la logique marchande qui commande pratiquement toutes nos activités, la beauté nous apprend l'insoumission. » (Côté, 2014, p.20)

³ Gilles Dostaler et Bernard Maris, *capitalisme et pulsion de mort*, Fayard 2010

Chapitre 1 : Que propose Wright pour sortir du capitalisme?

Erik Olin Wright tente de créer une science sociale émancipatrice. Il le fait par le biais de deux livres : *Utopies réelles* publié en 2010, suivi de *Stratégies anticapitalistes pour le XXI^e siècle* en 2020. Cette science aurait quatre tâches : (1) spécifier les principes moraux pour juger les institutions (Wright, 2013), (2) développer une critique du monde actuel, (3) imaginer des alternatives possibles et réalistes, et, finalement, (4) comprendre les obstacles auxquels de telles alternatives peuvent se buter afin de développer des stratégies pour les surmonter (Wright, 2010). Ce chapitre servira à comprendre *quelles sont les idées d'Erik Olin Wright*.

1.1 Une science sociale émancipatrice

1.1.1 Principes moraux

Wright définit trois doubles principes ou valeurs morales sur la base desquels évaluer le monde actuel et imaginer un monde futur : l'égalité/l'équité, la démocratie/liberté et la communauté/solidarité (Wright, 2020). Afin de bien comprendre la pensée de l'auteur, il faut définir ces concepts :

Égalité/équité : « Dans une société juste, toutes les personnes doivent avoir un accès peu ou prou égal aux moyens matériels et sociaux nécessaires pour vivre une vie épanouie. » (Wright, 2020, p.21). Pour Wright, une vie épanouie est « (...) une vie dans laquelle les capacités et les talents d'une personne ont pu se développer d'une manière qui lui a permis de poursuivre ses buts existentiels, de sorte que, dans un sens général, elle a été capable de réaliser son potentiel et d'atteindre ses objectifs. » (Wright, 2020, p.22). Ainsi, pour Wright, tout le monde a le droit d'avoir les moyens de jouir d'une vie épanouie. Qu'une personne soit victime du hasard ou qu'elle ait fait de mauvais choix ne change rien à cela (c'est ici que l'équité vient combler un manque de l'égalité). Wright prend également un pas de plus en étendant l'égalité et l'équité pour atteindre une justice intergénérationnelle : « Les générations futures devraient avoir accès aux moyens sociaux et matériels permettant de vivre une vie épanouie au même niveau au moins que les générations présentes. » (Wright, 2020, p.26).

Démocratie/liberté : « Dans une société pleinement démocratique, toute personne a un accès peu ou prou égal aux moyens nécessaires pour participer de façon significative aux décisions sur les choses qui affectent sa vie. » (Wright, 2020, p.27). La liberté et la démocratie expriment leur combinaison ainsi : si une décision ne concerne qu'un individu, c'est à cet individu seulement de faire un choix. Si la décision affecte d'autres personnes, toutes les personnes concernées devraient soit participer à la prise de décision, soit pouvoir nommer quelqu'un pour prendre la décision à leur place. Cependant, Wright est conscient qu'en pratique, cette démocratie serait bien trop lourde, il est difficile d'appliquer la démocratie directe à une échelle nationale. Il différencie alors la sphère privée (décision sans consultation) et la sphère publique (décision collective). Et comment sont délimitées les frontières de ces deux sphères ? Elles sont déterminées par une décision collective (Wright, 2020).

Communauté/solidarité : « La communauté/solidarité exprime le principe selon lequel les gens doivent coopérer les uns avec les autres non seulement en raison de ce qu'ils reçoivent personnellement, mais aussi en vertu d'un réel engagement pour le bien-être des autres et d'un sentiment d'obligation morale qu'il est bien de le faire. » (Wright, 2010, p.29). Wright différencie la communauté et la solidarité ainsi : la communauté est la coopération dans les besoins quotidiens, alors que la solidarité est la coopération dans des actions collectives. Concernant ces concepts, Wright est assez nuancé. D'un côté, le sentiment de solidarité et de communauté doit être assez fort et développé, car les deux valeurs précédentes seront aussi solides que la force de ce sentiment. Cependant, si ce même sentiment est trop fort, il peut avoir des effets indésirables, tels qu'une fermeture sur l'extérieur, une différenciation entre le « citoyen » et l'intrus, une forme de nationalisme excluant (Wright, 2020).

Accompagnée de ces trois valeurs ou principes directeurs, la première tâche de la science sociale émancipatrice de Wright commence à prendre forme : il est maintenant possible d'établir une critique de la société actuelle, de penser des alternatives viables et d'imaginer un chemin pour s'y rendre.

1.1.2 Critique du système actuel

Wright identifie le capitalisme comme étant le système d'organisation socio-économique actuel et le définit selon deux critères : les rapports de classe et les mécanismes centraux de coordination économique. Dans un capitalisme pur, les accords privés entre différents partis (le libre marché)

servent de fondation à la coordination économique, qui passe par des échanges volontaires décentralisés. Tout ce processus parvient à fixer les prix ainsi que la quantité de biens et services produits. Cependant, Wright met ici un bémol : cette coordination s'inscrit dans une vision d'un capitalisme pur. Ce capitalisme n'est pur qu'en théorie, puisqu'il affirme qu'aucune organisation économique ne relève que d'un seul type. Par exemple, les marchés sont régulés et les États ont un pouvoir d'intervention faible ou élevé selon les différents pays. Le capitalisme est effectivement le modèle d'organisation sociale et économique principal. Cependant, il subsiste tout en étant entouré d'autres modèles économiques (le socialisme, par exemple) qui viennent répondre à des besoins que le capitalisme ne peut pas combler ou même, qu'il cause. Cette lecture de différents modèles économiques qui se côtoient, se complètent et entrent en conflit est essentielle afin de comprendre Wright. Elle revient à plusieurs reprises dans ses livres et plus précisément lors des propositions d'alternatives possibles.

En ce qui a trait aux rapports de classe, Wright adopte une vision marxiste classique : le capitalisme privatise les moyens de production, créant ainsi deux classes : celle des travailleurs (les salariés qui doivent vendre leur force de travail) et les capitalistes (ceux qui possèdent les moyens de production). Wright précise toutefois ici que cette lecture de classe est très simplifiée, alors que la situation de classe contemporaine est beaucoup plus complexe qu'à l'époque de Marx (Wright, 2010).

Une fois le capitalisme défini, Wright lui adresse 11 critiques qui viennent s'ajouter ou compléter celles présentées en introduction :

1. « Les relations capitalistes de classe maintiennent des formes éliminables de souffrance humaine » (Wright, 2010, p.71);
2. « Le capitalisme bloque l'universalisation des conditions favorisant l'expansion de l'épanouissement humain » (Wright, 2010, p.81);
3. « En matière de liberté humaine et d'autonomie, le capitalisme reste déficient » (Wright, 2010, p.89);
4. « Le capitalisme viole les principes égalitaristes et libéraux de la justice sociale » (Wright, 2010, p.92);
5. « Le capitalisme est inefficace sous certains aspects cruciaux » (Wright, 2010, p.97);

6. « Le capitalisme est structurellement axé sur le consumérisme » (Wright, 2010, p.114);
7. « Le capitalisme détruit l'environnement » (Wright, 2010, p.121);
8. « La marchandisation capitaliste menace des valeurs importantes qui sont amplement partagées » (Wright, 2010, p.123);
9. « Dans un environnement mondial d'États-nations, le capitalisme encourage le militarisme et l'impérialisme » (Wright, 2010, p.132);
10. « Le capitalisme pervertit les liens communautaires » (Wright, 2010, p.136);
11. « Le capitalisme limite la démocratie » (Wright, 2010, p.141);

Puisque l'intention de la présentation du travail de Wright n'est pas de faire une critique du capitalisme, nous n'irons pas dans les détails de chacune de ces critiques. Il est maintenant temps de penser aux alternatives ou, comme les nomme Wright, aux utopies réelles.

1.1.3 Les utopies réelles

Afin de bien comprendre dans quel système de pensée s'inscrivent les alternatives proposées par Wright, il faut d'abord passer par les trois différentes formes de pouvoir qu'il identifie : le pouvoir économique, le pouvoir étatique et le pouvoir social (figure 1.1). Le pouvoir en général est défini par Wright comme étant la capacité des acteurs.ices à accomplir des choses dans le monde (Wright, 2010).

Le pouvoir économique est le contrôle des ressources économiques. Sous un pouvoir économique fort, la propriété est privée et s'inscrit dans une structure économique capitaliste. Les moyens de production ainsi que la distribution des ressources (et leur droit d'usage) sont réalisés par le pouvoir économique incarné par les capitalistes (Wright, 2010).

Le pouvoir étatique est le contrôle de l'élaboration des règles et la capacité de les appliquer (pouvoir de coercition). Sous un pouvoir étatique fort, la propriété est étatique et s'inscrit dans une structure économique étatiste, où les moyens de production appartiennent à l'État, tout comme le pouvoir de distribution des ressources (Wright, 2010).

Le pouvoir social est la capacité à mobiliser des individus pour s'engager volontairement dans des actions collectives. Sous un pouvoir social fort, la propriété est sociale et s'inscrit dans une structure

économique socialiste. Les moyens de production sont collectivisés et la distribution des ressources est effectuées par le pouvoir social (Wright, 2010).

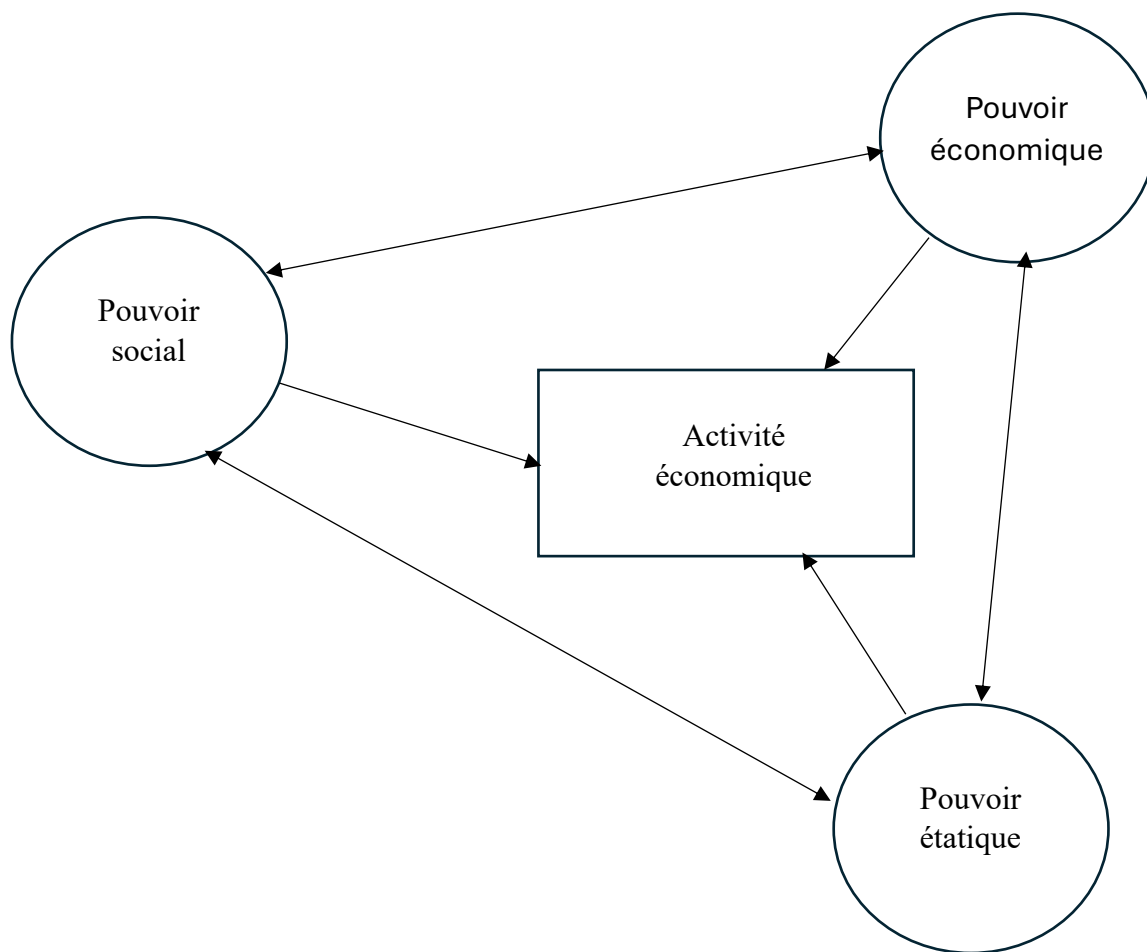


Figure 1.1, représentation graphique des différents pouvoirs et des relations entre ceux-ci et l'activité économique

Ces trois pouvoirs ont donc un impact sur l'activité économique, mais ils interagissent également entre eux. Comme mentionné précédemment, pour Wright, tout système économique est une combinaison de ces pouvoirs, il n'existe pas de modèle économique qui soit composé d'un seul pouvoir. Les interactions entre ceux-ci peuvent parfois renforcer ou affaiblir un des types de pouvoir. C'est précisément ici que se trouve l'essence du travail de Wright : l'objectif des utopies réelles est de renforcer le pouvoir social et d'affaiblir les deux autres types de pouvoir. Afin de s'assurer qu'un changement proposé (les utopies réelles qu'il pose, mais aussi n'importe quelle autre suggestion) renforce le pouvoir social, on doit suivre la boussole socialiste. La boussole s'appuie sur les trois combos de valeurs identifiés plus haut afin d'évaluer la désirabilité des institutions et des réformes pour s'assurer de renforcer le pouvoir social.

Wright utilise le terme de boussole en réponse à sa critique de la théorie de la trajectoire historique de Marx. Le sociologue affirme qu'il n'est pas possible de prédire la suite des choses ou de tracer un chemin, puisque l'entière du système actuel est trop complexe. Toute action entraînera forcément des conséquences non intentionnelles et des adaptations à faire. Wright utilise donc l'image d'une carte noire avec un point de départ et un point d'arrivée identifié, mais aucun chemin clair. La boussole est utilisée pour se rendre à notre destination, mais elle ne dit pas où se trouve une rivière ou une falaise, qui peuvent exiger de devoir reculer pour trouver un autre chemin. Il laisse ainsi place aux doutes et aux corrections en cours de route, reconnaissant la possibilité de commettre des erreurs et accordant une flexibilité dans les actions à prendre. La boussole doit indiquer comment l'action renforce le pouvoir social en agissant soit sur le pouvoir économique, le pouvoir étatique ou l'activité économique (Wright, 2010).

Une fois la boussole conçue, Wright visualise sept configurations différentes permettant de renforcer le pouvoir social :

1. « Le socialisme étatiste » (Wright, 2010, p. 214);
2. « La régulation sociale-démocrate » (Wright, 2010, p. 218);
3. « La démocratie associative » (Wright, 2010, p. 221);
4. « Le capitalisme social » (Wright, 2010, p. 222);
5. « L'économie coopérative de marché » (Wright, 2010, p. 225);
6. « L'économie sociale » (Wright, 2010, p. 226);
7. « Le socialisme participatif » (Wright, 2010, p. 230);

Ces différentes configurations sont essentielles afin de comprendre que chaque utopie réelle proposée par Wright (ex : revenu universel) s'inscrit dans l'une de ces sept configurations. Les utopies réelles visent dans tous les cas à augmenter le pouvoir social au détriment des deux autres. Les suggestions faites doivent également répondre à deux critères additionnels : elles doivent être souhaitables, c'est-à-dire émancipatrices, démocratiques et égalitaristes, conformément aux principes posés au départ. Elles doivent aussi être viables avec les arrangements existants : la mise en œuvre ne doit pas produire d'effets négatifs et non intentionnels qui s'inscriraient en contradiction avec leur raison d'être. (Wright, 2010).

1.1.4 Les voies de la transformation sociale

Pour contrer les blocages ou obstacles que pourrait rencontrer la mise en place de ses utopies réelles, Wright développe une théorie émancipatrice de la transformation sociale qui prend place en quatre dimensions : (1) la reproduction sociale, (2) les failles et contradictions de la reproduction sociale, (3) les dynamiques du changement social aux effets imprévisibles et (4) les stratégies de transformation (Wright, 2010).

Par « reproduction sociale », Wright désigne toute instance ou action qui contribue à la reproduction du système actuel. Il en distingue deux formes: la reproduction passive et la reproduction active. La forme passive repose sur des gestes inconscients, faisant partie du quotidien, qui participent à alimenter et rendre fonctionnel le système actuel. Wright utilise l'exemple d'une personne qui se rend au travail : la personne ne se rend pas au travail avec l'intention de participer à la reproduction du capitalisme, mais le travail effectué y participe tout de même. Quant à la reproduction active, Wright la définit comme étant des structures ou institutions qui y participent intentionnellement, sans que celle-ci soit nécessairement l'objectif central de l'institution ou de la structure. Wright utilise des exemples comme la police, les médias, les tribunaux, le système d'éducation, etc.

Cependant, Wright affirme que cette reproduction sociale n'est pas parfaite, elle contient des failles et des contradictions qu'il est possible d'exploiter. L'auteur en identifie quatre sortes. Il y a d'abord, celles qui résultent de (1) la complexité et des exigences contradictoires des différentes institutions, ce qui peut entraver le processus de reproduction. Ensuite, on trouve (2) les conséquences non intentionnelles aussi bien des luttes sociales que des actions institutionnelles, qui peuvent générer des résultats sous-optimaux en termes de reproduction sociale. Troisième sorte de failles à exploiter : (3) les rigidités institutionnelles. Il arrive fréquemment que les institutions ne sont plus adaptées aux besoins contemporains, compte tenu de l'évolution du contexte et de la lenteur d'adaptation. Finalement, (4) l'imprévisibilité du futur rend impossible la reproduction parfaite et adaptée des institutions.

L'idée de Wright est donc d'utiliser ces faiblesses pour empêcher ou ralentir la reproduction. Il mentionne aussi qu'il est possible d'en profiter pour promouvoir des utopies réelles afin de pallier un problème. Celles-ci serviraient de « cheval de Troie » dans la mesure où elles peuvent répondre

à un problème sur le court terme, mais participeront à la détérioration de la capacité de reproduction du système sur le long terme (Wright, 2010).

La troisième partie de sa théorie émancipatrice concerne les dynamiques du changement social, où il affirme que les changements se font sur le long terme. Une accumulation de résultats non intentionnels combinées à l'accumulation d'implémentations à la suite de certaines revendications créeront les conditions nécessaires pour un changement social.

Finalement, une fois tous ces aspects considérés, Wright identifie trois stratégies possibles afin de réussir à accomplir une transformation sociale : la rupture, l'interstice et la symbiose. La stratégie de rupture est celle qui consiste à résister au capitalisme, à s'y opposer directement et à entrer en confrontation avec l'ordre en place. Elle se manifeste généralement sous forme de désobéissance civile ou de révolution. L'exemple auquel Wright se réfère le plus pour parler de la stratégie de rupture est celui de la Révolution russe. Cependant, Wright affirme que la rupture peut également avoir lieu au sein même de certaines institutions lorsque les mécanismes en place à l'intérieur de celles-ci bloquent toute transformation. Ainsi, pour Wright, la rupture n'est pas nécessairement une insurrection violente qui vise le renversement de l'État. (Wright, 2010).

La stratégie interstitielle est celle qui consiste à mettre en place diverses initiatives émancipatrices. Ces initiatives doivent s'incruster dans les failles du système, dans les interstices. Elles peuvent être préfiguratives d'un monde post-capitaliste tout en fonctionnant à l'extérieur des rapports de pouvoir du système dominant. La stratégie interstitielle consiste donc en une accumulation de différentes initiatives visant à retirer certaines activités économiques du contrôle des pouvoirs économiques et étatiques, afin de renforcer le pouvoir social. Elle est généralement associée aux approches anarchistes. Wright souligne par ailleurs que c'est ainsi que le capitalisme est né : il s'est introduit dans les failles du féodalisme (Wright, 2010).

Finalement, la stratégie de symbiose est celle où les forces anticapitalistes collaborent ou s'incrustent à l'intérieur du système dominant en tentant d'apporter des changements. La stratégie symbiotique est basée sur l'idée qu'un compromis de classe positif est possible, c'est-à-dire qu'il est possible de faire des changements qui amélioreront les conditions d'existence des deux parties. C'est le cas par exemple d'un parti politique d'opposition qui parvient à faire adopter une motion ou un projet de loi par le gouvernement : des compromis sont faits des deux côtés, mais tous les partis ressortent gagnants du résultat final (Wright, 2010).

1.2 La position stratégique d'Erik Olin Wright

La stratégie préconisée par Wright est celle de l'« l'érosion ». Elle consiste à associer des stratégies interstitielles et symbiotiques. Pour Wright, aucune stratégie, à elle seule, ne peut parvenir à vaincre le capitalisme. L'objectif est de créer suffisamment d'initiatives interstitielles pour venir diminuer la domination du capitalisme et venir renforcer les aspects socialistes de l'organisation économique. L'aspect symbiotique sert, quant à lui, à venir repousser les différentes limites (légalles ou autres) engendrées (de façon volontaire ou non) par le capitalisme et qui viennent bloquer l'expansion des initiatives interstitielles. Ces limites sont la raison principale pour laquelle la stratégie interstitielle ne peut fonctionner à elle seule : les initiatives interstitielles ne peuvent s'inscrire que dans les interstices, elles n'ont donc aucun potentiel de renversement du pouvoir. L'objectif de la combinaison est de créer davantage d'interstices (d'espace à occuper) et d'élargir le potentiel de celles-ci (Wright, 2020).

« Selon la vision stratégique de l'érosion du capitalisme, il faut introduire les variétés les plus vigoureuses et émancipatrices de l'activité économique non capitaliste dans l'écosystème du capitalisme, favoriser leurs moyens d'étendre leurs habitats. L'espoir ultime est qu'à terme ces espèces exotiques puissent sortir de leurs niches étroites et transformer l'écosystème dans son ensemble. » (Wright, 2020, p.74)

Wright appuie sa position en se référant à sa lecture historique de la transition du féodalisme vers le capitalisme. Selon lui, le capitalisme a pu s'imposer après être venu au départ combler des besoins non satisfaits ou offrir une organisation économique dans des endroits où il n'y en avait pas ou peu. Wright reconnaît que la transition du féodalisme au capitalisme s'est faite sur plusieurs siècles et il est conscient que sa stratégie ne pourra être victorieuse que sur le long terme. Le but est d'éroder le système sur la durée (Wright, 2020).

Wright considère la stratégie de rupture comme étant difficile, voire impossible dans le contexte actuel. Il la considère comme farfelue et peu répandue aujourd'hui, mais estime tout de même nécessaire d'en parler. En s'appuyant sur l'expérience de la Révolution russe et d'autres soulèvements du XXe siècle, Wright avance qu'il semble impossible de créer une forme démocratique et égalitaire résultant d'une révolution dans un pays capitaliste avancé. Wright soutient cette idée, puisque, pour faire une révolution et arriver au résultat souhaité, il faut avoir le soutien populaire d'une bonne majorité des membres de la société et ce soutien doit être durable.

Cependant, ce soutien s'effrite en même temps que le bien-être matériel des individus pendant la phase révolutionnaire, forçant des mesures de contrôle et de répression pour calmer la résistance. Pour avoir une bonne lecture de l'intérêt matériel des individus, Wright estime que trois périodes doivent être évaluées : le bien-être sans rupture (continuité de la situation actuelle), le bien-être pendant la rupture et le bien-être après un retour à un équilibre institutionnel (Wright, 2010).

Wright pense qu'en restant sous le capitalisme actuel, le bien-être matériel connaîtrait une croissance faible, mais continue. En période de rupture, Wright pense que le bien-être matériel chuterait dans une certaine mesure. C'est le moment qu'il appelle le creux transitionnel : le temps de détruire les anciennes institutions et de construire les nouvelles, la population va connaître de l'insécurité, il y aura une perte de jouissance des biens, des services et du confort habituel. Toute la question de la viabilité et des dérives possibles tourne autour de ce creux : s'il est trop long ou trop profond, des résistances prendront forme dans la population et les promesses socialistes ne seront pas suffisantes. Le régime révolutionnaire responsable de la transformation n'aura alors pas d'autre choix que de réagir face aux résistances. Pour permettre à la révolution de sortir du creux transitionnel, les dirigeants révolutionnaires devront établir des lois répressives. Ces lois engendreront plus de résistance, qui réclameront plus de répression, et ainsi de suite. Une fois ce cercle vicieux en place, le résultat final se dessine : un État tout puissant et autoritaire qui bâillonne ses opposants et exerce un contrôle excessif. Wright soutient que de ce gouvernement révolutionnaire autoritaire ne pourra pas naître un ordre social réellement égalitaire et démocratique. Le gouvernement autoritaire retire toute légitimité au projet. En ce qui a trait à la période postrévolutionnaire et au retour à une stabilité institutionnelle, il s'agit de voir si le bien-être matériel est supérieur à ce qu'il serait dans une continuité capitaliste.

Wright élabore trois scénarios possibles (figure 1.2) pour une révolution usant de la stratégie de rupture : la trajectoire fantaisiste, optimiste et défaitiste.

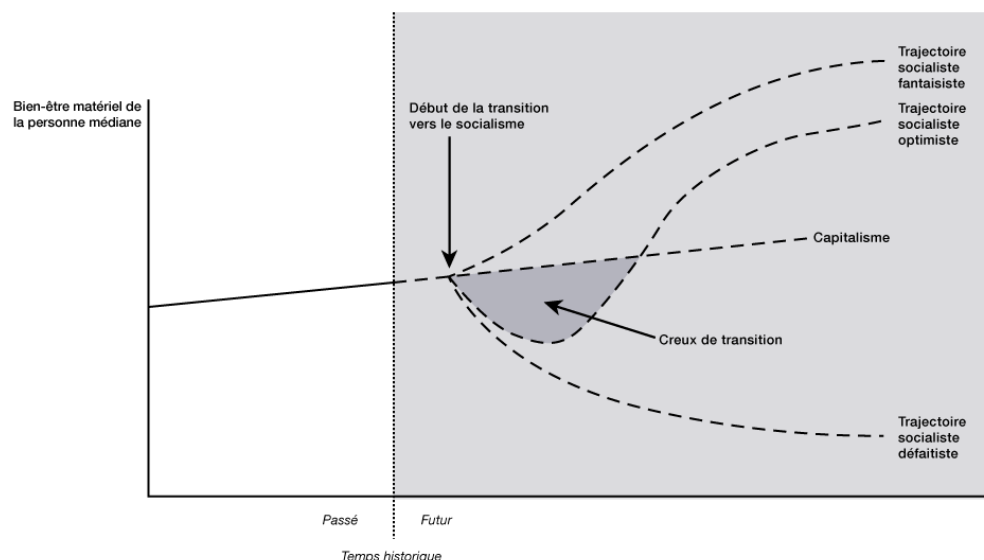


Figure 1.2, le creux transitionnel (Wright, 2010)

Wright se réfère aux tentatives de rupture du XXe siècle pour défendre sa position ; autant à celles ceux qui ont abouti à la prise de pouvoir, qu'à celles qui n'y sont pas parvenus. Il est conscient que plusieurs analystes soulèvent différentes raisons pour lesquelles ces initiatives ont échoué ou ont fait un virage autoritaire : circonstances historiques défavorables, erreurs stratégiques, motivations des chefs révolutionnaires, sabotages des puissances capitalistes, etc. Pour Wright, finalement, peu importe la raison. L'échec est intrinsèque à toute volonté de rupture, puisque les systèmes d'organisation contemporains sont trop complexes et qu'il est impossible de contrôler toutes les conséquences non intentionnelles. Il ajoute également que la stratégie de rupture émerge d'un sentiment de colère et de frustration et que ces moteurs de l'action sont insuffisants pour penser une transition (Wright, 2020).

Cependant, Wright reconnaît tout de même deux rôles positifs à la rupture. Elle peut s'avérer utile pour reconfigurer des institutions capitalistes lorsque le capitalisme n'est plus le modèle économique dominant. La rupture à l'intérieur des institutions a pour but de franchir des limites insurmontables autrement. Par ailleurs, lorsque les interstices et le pouvoir social prennent le contrôle de l'organisation économique et deviennent dominants, la rupture peut servir à éliminer définitivement certaines institutions capitalistes pour les remplacer par des institutions socialistes (Wright, 2010).

En conclusion, Wright développe une science de l'émancipation sociale qui l'amène à promouvoir trois stratégies fondamentales pour sortir du capitalisme : la symbiose, l'interstice et la rupture. À partir de ces trois stratégies, Wright propose une posture : celle de l'érosion. Celle-ci met de l'avant la stratégie interstitielle, qui consiste à créer des initiatives fonctionnant à l'extérieur du système capitaliste, et la symbiose, qui a pour but de repousser les contraintes limitant les interstices. La place de la rupture est secondaire, voire rejetée.

Pour à la fois illustrer de manière empirique ces considérations somme toute très abstraites et commencer à discuter de la proposition stratégique de Wright, nous sommes allés à la rencontre de militants anticapitalistes québécois, pour les questionner sur les stratégies qu'ils privilégient, et notamment sur ce qu'ils pensent de la rupture. Le chapitre suivant rend compte des résultats de cette première partie de notre enquête.

Workers of the world-unite – The Last Internationale

I come from East Virginia
Where I was born in an old back shed

My father moved us to new Orleans
Where he was forced to use his hands

Then late one night they took him away from us
Because he learned to use his head

My mother cried when the judge said "life"
The union was his only crime

I'm still told to leave it all behind
I spent my whole life on a picket line....

Screaming, "Workers, unite!"
"Don't give up the fight"
"Workers of the world, unite!"
"Unite!"

At my old age I'm still working as a slave
The bosses work you to your grave

They claim to be like common folk
They packed their bags when the levees broke

For five long days I watched the waters rise
I was forgotten and left to die

I've got no country
I've got no home
Or no one to call my own

I'm driftin' back to East Virginia
I'm going back to that ol' dark shed

I remember what my father said
When he was waiting on line for bread...

Screaming, "Workers, unite!"
"Don't give up the fight"
"Workers of the world, unite!"
"Unite!"

"Workers, unite!"

"Don't give up the fight"

"Workers of the world, unite!"

"Unite!"

Chapitre 2 : Et qu'en est-il sur le terrain?

Pour à la fois illustrer et discuter les thèses de Wright sur les stratégies de transformation sociale, nous avons réalisé des entrevues sur le sujet en contexte québécois. L'objectif était de recueillir des exemples concrets d'utilisation de chaque stratégie et d'évaluer dans quelle mesure la réalité pratique concorde avec l'apport théorique de Wright. Dans les pages qui suivent, après avoir rapidement présenté notre méthode de collecte de données, nous rendrons compte des principaux résultats de notre enquête, puis nous les commenterons.

2.1 Méthodologie

2.1.1 Sélection de l'échantillon et recrutement

Notre enquête avait pour objectif d'entendre des militants anticapitalistes évoquer les apports et les limites de chacune des stratégies identifiées par Wright, ainsi que les causes d'échec de ces stratégies et les moyens éventuels d'y remédier. Nous avons donc contacté des organisations prônant un idéal post-capitaliste et actives sur le territoire du Québec, pour en rencontrer des membres. Cependant, en cours de processus, une réalité s'est imposée : les organisations faisant usage de la stratégie de rupture n'ont pas pignon sur rue. Et quand elles sont repérables, il est fréquent qu'elles refusent de donner des entretiens, que ce soit pour des journalistes ou des projets de recherche. Pour contourner ce problème, nous avons approché des individus ayant travaillé sur la question de l'usage de cette stratégie et/ou qui ont activement participé à des initiatives de rupture. De cette manière, ne parlant pas au nom d'une organisation précise au moment actuel, ces personnes ont pu plus facilement partager leurs expériences vécues et leurs opinions.

Les organisations et personnes ont été contactées par courriel, soit par l'adresse courriel de l'organisation, soit par le biais d'un contact travaillant au sein de l'organisation et pouvant donner une référence ou un contact direct. Le courriel d'approche était à peu près le suivant :

« Bonjour xx,

J'ai pris connaissance de votre organisation et je rentre en contact avec vous afin de vous demander si vous seriez intéressé à me consacrer environ une heure de votre temps afin de faire un entretien s'inscrivant dans le contexte de mon mémoire (projet de recherche), cette entrevue serait anonyme.

Je suis un étudiant à la maîtrise en gestion de l'innovation sociale à HEC Montréal, travaillant en collaboration avec mon directeur de recherche Yves-Marie Abraham. Mon mémoire porte sur les stratégies à adopter pour réussir une transition vers un monde post capitaliste. Le processus d'entretien a pour but, quant à lui, de comprendre l'approche utilisée par les organisations militantes du Québec. Dans cette entrevue, nous aborderons quatre thèmes principaux : l'organisation en tant que telle, la stratégie de l'organisation, les limites et apports de cette stratégie ainsi que la position personnelle de la personne interviewée. Cet entretien peut se faire en présentiel ou en ligne, selon votre préférence.

La personne avec qui j'aimerais m'entretenir devrait avoir une présence lors des rencontres de prise de décision et une expérience suffisante au sein de l'organisation, cela afin que la personne soit en mesure de répondre aux questions abordant l'organisation, sa stratégie et les discussions lors des processus décisionnels.

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à me revenir!

Au plaisir de vous rencontrer »

La garantie d'anonymat était essentielle afin que les organisations acceptent de se prêter au jeu et que les personnes interviewées se sentent suffisamment à l'aise pour être les plus transparentes possible et ce, quel que soit la stratégie utilisée par l'organisation. L'anonymat peut sembler intuitif pour les organisations travaillant en rupture, mais moins pour des organisations travaillant en symbiose. En effet, les actions de celles-ci sont bien enregistrées et sont encadrées par les institutions, il ne semble donc pas y avoir une nécessité de se cacher. Cependant, comme l'objectif des entretiens était de connaître les limites des stratégies utilisées et les façons de les contourner, l'absence d'anonymat aurait pu empêcher de discuter de certains éléments clés, comme l'utilisation de méthode illégale. Ainsi, aucune organisation ou personne ne sera nommée dans la présentation des résultats.

Plusieurs dizaines d'organisations ont été contactées, mais peu ont répondu, et parmi elles plusieurs n'avaient pas de temps à accorder ou ne souhaitaient pas accorder d'entretiens. Douze organisations ou personnes ont participé aux entrevues. Six organisations et une personne étaient installées à Montréal, alors que trois organisations et deux personnes se trouvaient dans d'autres régions du Québec. De ces personnes, cinq étaient des femmes et sept étaient des hommes. Les entretiens ont tous été réalisés en ligne, à l'exception de trois d'entre eux qui ont pu être menés en face-à-face à Montréal. Ils ont duré en moyenne une heure trente, à l'exception de l'un d'entre eux qui s'est prolongé pendant trois heures quinze minutes. Cet interlocuteur avait un passé riche d'expériences!

2.1.2 Déroulement des entretiens

Le guide d'entretien consultable en annexe portait sur quatre grands thèmes : (1) la présentation de l'organisation, (2) les différentes stratégies de l'organisation, (3) les avantages et limites de la stratégie privilégiée ainsi que les façons de contourner ces limites et (4) la position plus personnelle de la personne interviewée ainsi que l'établissement d'un profil sociologique de la personne. Le déroulement des entretiens n'était pas rigide et les frontières entre les quatre thèmes étaient plutôt poreuses. Cette souplesse a permis d'explorer certains thèmes naturellement.

Le premier thème contenait des questions ayant pour but de connaître davantage l'organisation : la mission, les valeurs, la vision à long terme, le domaine d'action, des exemples d'actions récentes, etc. Le second thème comprenait des questions cherchant à comprendre la ou les stratégies mises en œuvre par l'organisation et sa vision des stratégies inutilisées ou moins inutilisées. Dans le troisième thème, les forces des stratégies étaient abordées via des questions du type : qu'est-ce que ça vous apporte de travailler de l'intérieur du système (symbiose)? Ou encore : qu'est-ce qui vous incite à travailler plus en retrait du système (interstitielle)? Par la suite, les limites étaient abordées avec des questions du type : en quoi est-ce que le fait d'utiliser les chemins officiels peut nuire à vos actions (symbiose)? Ou: comment est-ce que devoir travailler dans l'ombre peut nuire à la réalisation de votre mission (rupture)? Finalement, les façons de contourner ou surmonter ces limites étaient abordées.

Une petite relance persistante a toujours été utilisée, elle avait comme ambition d'aborder des façons de dépasser les limites et que l'organisation ne souhaiterait pas nécessairement divulguer (comme l'utilisation de moyens illégaux ou ne respectant pas certaines ententes avec des partenaires). L'intention était de pousser la transparence et approfondir la vision stratégique abordée dans le deuxième thème. Cette relance était moins pertinente avec les organisations pratiquant la rupture, puisqu'une bonne partie de l'entretien s'inscrivait dans la description d'activités/de réflexions débordant du cadre légal. Les questions pouvaient ressembler à : comment faites-vous pour effectuer votre mission alors que celle-ci peut parfois être en contradiction avec votre bailleur de fond (symbiose)? Ou : comment arrivez-vous à fonctionner malgré toutes les lois limitant les modèles alternatifs (interstitielle)? La relance pouvait ressembler à : avez-vous déjà contourné cette limite en falsifiant un rapport (symbiose)? Ou : avez-vous déjà menti à un inspecteur de la ville (interstitielle)? C'est généralement avec une relance de ce genre que la

personne s'ouvrait sur les débats internes de l'organisation en clarifiant leur positionnement stratégique et les réflexions l'entourant.

Dans la quatrième partie de l'entrevue, il s'agissait d'essayer de connaître davantage la personne interviewée, d'où elle venait, pourquoi elle travaillait pour cette organisation, son histoire familiale, ses études, sa position personnelle sur les questions stratégiques abordées, etc. L'objectif était de brosser un portrait des personnes interviewées afin de voir si quelque chose émergerait de ces portraits, un point commun ou autre. Malheureusement, il n'y a pas eu un nombre suffisant de données récoltées pour pouvoir en conclure quoi que ce soit de significatif entre le profil sociodémographique d'une personne et la stratégie préférée/utilisée. Cette section a donc été abandonnée. On peut cependant noter que l'écrasante majorité des personnes interviewées ont effectué des études de niveau universitaire et sont issues d'une famille de classe moyenne.

2.1.3 Méthode d'analyse

Nous avons effectué une analyse de contenu des entretiens réalisés. Pour ce faire, les données recueillies ont été synthétisées dans un tableau synoptique, constitué d'une ligne par entrevue et d'une colonne par thème (plus une colonne « autres »). Cette technique a permis de repérer plus facilement les convergences et les divergences entre les différentes entrevues.

2.1.4 Les limites

Une première limite de notre enquête tient à la difficulté de rejoindre les organisations et à obtenir un entretien. Celles qui ont accepté sont celles qui avaient le temps et donc les ressources pour le faire. Ceci constitue un biais en soi puisque les organisations qui manquent dramatiquement de ressources n'ont pas pu participer aux entrevues et exposer leur point de vue.

Une deuxième limite se trouve dans la difficulté à rejoindre des organisations de rupture et l'obligation d'élargir les critères de sélection. Les personnes avec qui nous avons parlé de rupture ont pratiqué cette stratégie dans le passé, mais ne sont plus impliquées ou presque aujourd'hui dans ce type d'actions. Il y a donc un risque de présenter un portrait qui ne soit pas complètement à jour. Le contexte n'a pas nécessairement énormément changé depuis leur implication puisque l'on ne parle tout de même pas d'actions posées il y a plus de trente ans, mais c'est tout de même une limite à considérer.

La principale limite est le nombre d'entrevues effectuées qui est plutôt faible et n'est pas suffisant pour pouvoir donner un portrait global des stratégies militantes anticapitalistes au Québec. Cependant, ce n'était pas l'objectif de ce processus. Cette approche visait principalement à aller comparer les positions théoriques à la réalité pratique des organisations, puis à faire ressortir des réalités qui ne sont pas nécessairement envisagées théoriquement par Wright.

2.2 Présentation des résultats

Nous présenterons les résultats de cette enquête en examinant, pour chacune des trois stratégies identifiées par Wright, les manières dont elles sont mises en œuvre, puis leurs apports et leurs limites, du point de vue des personnes interviewées, ainsi que les possibilités de surmonter ces limites.

La description des organisations, des personnes ainsi que les actions posées sera volontairement floue afin de conserver l'anonymat de nos interlocuteurs et de leurs organisations (des pseudonymes seront donnés), tout en étant suffisamment claire pour permettre de comprendre l'analyse et les résultats.

2.2.1 Stratégie symbiotique

Des douze personnes interviewées, cinq sont membres d'organisations qui s'inscrivent dans une perspective essentiellement symbiotique. On y retrouve une assez bonne diversité de domaines d'action : un collectif promouvant le pouvoir citoyen et l'autogestion (PAC : pouvoir aux citoyens), un organisme travaillant à l'éducation écologique des jeunes (EEJ : éducation écologique des jeunes), un journal assumant sa lunette marxiste et réfutant la neutralité journalistique (JM : journal marxiste) et deux organisations « parapluie » (OP1 : organisation parapluie 1, OP2 : organisation parapluie 2), c'est-à-dire regroupant différentes organisations militantes afin de créer des contacts et des dialogues. Elles travaillent toutes en collaboration avec des institutions étatiques, excepté le JM, qui est indépendant et fait du journalisme d'enquête. Bien que proposant une approche très critique, ce journal s'inscrit dans la catégorie des stratégies symbiotiques, puisqu'il ne pose pas d'action qui verse dans la désobéissance civile ou la confrontation directe. Il informe et analyse l'actualité en restant dans la légalité à des fins de crédibilité et de financement. Dans les organisations entretenant un lien avec les institutions de l'État, PAC, EEJ et OP2 travaillent avec

la municipalité, alors que OP1 travaille avec les différents ministères, principalement celui de l'environnement. La municipalité a généralement une place dans les rencontres ou sur le conseil d'administration de ces trois organisations. JM et OP1 refusent de donner un siège à des personnes faisant partie des institutions étatiques, ils tiennent à demeurer des organisations purement citoyennes (c'est d'ailleurs un moyen de dépasser une limite, on y reviendra). Un objectif commun à ces organisations, ressort rapidement : un désir d'éduquer/informer, de créer des liens et de développer du pouvoir d'agir.

Apports

L'un des avantages principaux d'une stratégie symbiotique par rapport aux autres est l'accès relativement facile à du financement. On dit relativement ici, puisqu'il est bien connu que le financement pour les organisations travaillant dans l'économie sociale et solidaire est assez difficile à trouver, mais il est tout de même plus accessible que pour les initiatives s'inscrivant dans les deux autres stratégies. Cette relative facilité s'explique de deux façons : d'abord parce que la mission de ces organisations est d'intérêt public, et reconnue comme telle par les institutions étatiques (éducation, écologie, etc.), ce qui permet d'accéder à certaines bourses ou subventions. Ensuite, parce que ces organisations travaillent main dans la main avec les institutions elles-mêmes et acceptent parfois de leur céder du pouvoir. Ce pouvoir peut prendre plusieurs formes : un siège sur le CA, une participation (à titre d'observateur ou plus) dans les rencontres de l'organisation, l'obligation de rendre des comptes, l'acceptation d'un mandat (et donc l'obligation de travailler sur ce mandat), etc. Cet accès facilité à des fonds permet aux organisations concernées de mettre en œuvre des initiatives de plus ou moins grande ampleur et de rester en action, mais aussi de tester des initiatives et d'avoir l'opportunité de se tromper sans que ce soit un enjeu de vie ou de mort pour l'organisation (bien que cela puisse quand même être le cas selon les risques pris).

Un deuxième avantage important des stratégies symbiotiques déployées par ces organisations est la facilité à accéder à des endroits normalement difficiles d'accès, comme des écoles, des milieux de travail, etc. Ceci leur octroie une capacité effective à informer/éduquer. Légitimées par leur institutionnalisation et leurs partenariats, les organisations en question sont davantage prises au sérieux par les gens avec qui elles entrent en contact et ont plus facilement accès à des institutions publiques. Ce travail d'éducation développe, en principe, chez ses destinataires un esprit critique et une volonté d'action qui se manifestent de toutes sortes de façons : militantisme, volonté de

développer son pouvoir d'agir, pratiques écologiques, vie citoyenne, etc. C'est ce que souligne Justine⁴, qui travaille chez OP2 : « Quand on donne le pouvoir aux citoyens, on les informe bien, bin ils sont radicaux ».

Ce travail d'éducation se fait également avec les partenaires (municipalités, entreprises capitalistes, etc.) qui constatent les méthodes utilisées par les organisations et en apprécient la valeur. Des personnes travaillant pour un quartier d'arrondissement à Montréal ont effectivement mentionné à PAC qu'ils réutiliseront certaines méthodes de travail apprises en travaillant en collaboration avec l'organisation, comme des ateliers de cocréation. Comme nous le rapporte Marie, ces gens, ayant constaté la pertinence et l'efficacité de ces méthodes démocratiques et inclusives participeront à les promouvoir. Par le fait même, ils participeront à la promotion de la démocratie et de l'inclusion.

Aussi, pour les deux organisations parapluie, l'éducation et le partage d'information se font entre les organisations militantes. OP1 et OP2 réfèrent des organisations qui effectuent un travail complémentaire ou dirige une organisation vers une autre qui pourrait l'aider, comme une organisation qui effectue des actes de désobéissances civiles et une autre qui offre de l'aide juridique aux militants.

En ce qui a trait à JM, il permet l'accès à de l'information destinée au grand public. Il accompagne cette information d'analyses visant à développer le sens critique et un réflexe à lire l'information avec une lunette marxiste (sans nécessairement la nommer). Il participe également à faire une critique des médias traditionnels, qui utilisent la neutralité journalistique pour ne pas contester le *statu quo*. Du fait de leur travail sur le terrain, les journalistes peuvent également entrer en contact avec une grande variété d'individus qui ne sont pas nécessairement à gauche. Cela permet de mieux cibler le contenu du journal et la façon de le présenter. Finalement, puisque c'est du journalisme d'enquête, le journal a mis au grand jour plusieurs scandales ayant fait les manchettes au Québec.

Un troisième avantage des organisations utilisant la symbiose est d'offrir une porte d'entrée aux personnes qui souhaitent s'investir dans la lutte tout en ayant un salaire. Ceci permet de prendre moins de risques personnels qu'en s'engageant dans une alternative concrète (stratégie interstitielle) ou dans des actes de désobéissance (stratégie de rupture). Elle permet également de

⁴ Tous les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat.

voir le résultat concret du travail effectué et crée un sentiment de satisfaction ou d'accomplissement, en créant et implantant, par exemple, un programme de sensibilisation sur les enjeux miniers que des centaines d'étudiants.es suivront dans les prochaines années.

Un dernier avantage notable concerne surtout les deux organisations parapluie. Du fait de leur rôle, elles ont un pouvoir de négociation important. Elles sont craintes dans certaines institutions étatiques ou entreprises privées qui savent qu'elles doivent leur donner un siège à la table et les écouter, puisqu'elles ont un fort pouvoir d'action, avec des milliers de membres qu'elles peuvent mobiliser. Ce pouvoir de négociation permet ainsi à OP1 de rencontrer différents ministres pour présenter des revendications ou des projets et d'être appelée à la table lorsque certains projets sont développés pour avoir son avis.

Limites

La première limite identifiée est liée au partenariat avec les institutions étatiques. En échange du soutien reçu, les organisations concernées doivent généralement céder du pouvoir, rendre des comptes et sont au bout du compte dépendantes de leur partenaire. Une subvention, par exemple, implique de longues démarches pour l'obtenir, puis pour rendre compte de la manière dont elle a été utilisée. Il faut beaucoup de temps et d'argent pour développer des mesures d'impact (généralement chiffrées) pour prouver que le financement était justifié. Souvent, cette mesure d'impact est difficile, voire impossible à effectuer : de combien a augmenté le pouvoir d'agir chez les citoyens du quartier? Difficile à évaluer.

Aussi, dès lors qu'elles jouissent d'un certain pouvoir au sein de l'organisation, les acteurs externes peuvent en altérer les actions ou les méthodes. Les prises de position critiques sont également plus difficiles (voir ici impossible sans perdre les avantages du partenariat) : comment dénoncer une action de la ville lorsque c'est elle qui finance l'organisation? Comment critiquer le capitalisme lorsque l'on dépend d'une subvention provenant d'une fondation privée? À quel point est-ce que ça affecte la crédibilité de la position lorsque l'on reçoit du financement d'une organisation utilisant le système que l'on critique? Les prises de position acceptées sont celles qui font consensus, comme la participation à une marche pour le climat. OP1 a ainsi réalisé un sondage auprès de ses membres qui révèle que la totalité de ceux-ci sont contre le capitalisme, mais que seuls 25% d'entre eux osent s'afficher ainsi. Mathieu, chez OP1, a également mentionné que les menaces des partenaires étatiques ne sont pas impossibles : « si tu ne fais pas ce que je te dis de faire, j'te coupe ». Cela

force les organisations à agir contre leurs intérêts/volontés pour préserver leur financement ou ne pas subir une campagne de décrédibilisation de la part de la municipalité. De plus, les causes portées par ces organisations ne sont généralement pas électoralement payantes, elles ne sont donc pas une priorité. Ainsi, malgré un accès facile aux personnes clés des institutions étatiques, ce n'est pas toujours simple de faire passer un projet et ce sera souvent le premier qui sera coupé en période difficile. D'ailleurs, lors d'un changement de gouvernement, les partis détruisent matériellement les dossiers sur lesquels ils travaillaient, forçant les organisations à recommencer à zéro avec le prochain parti qui formera le gouvernement. Aussi, un nouveau parti au pouvoir peut aisément défaire tout ce qui a été gagné pendant le mandat précédent.

En plus de devoir régulièrement recommencer certaines démarches, il faut beaucoup de patience pour traverser toute la bureaucratie du partenaire étatique. Ainsi, les organisations luttent contre une immense machine bureaucratique, qui transforme tous les petits gains en immenses victoires, mais ces petits gains ne sont pas suffisants pour faire une transformation en profondeur.

Une seconde limite vient de la volonté de faire autrement, c'est-à-dire, entre autres, en incluant les minorités et les personnes défavorisées au sein de l'organisation et des ateliers de travail. Comment faire preuve de la diversité nécessaire (formation académique, classe sociale, etc.) pour être représentatif des citoyens et sensible aux différents enjeux sociaux si le travail requiert des études universitaires pour pouvoir être fait, études qui sont moins accessibles pour les personnes défavorisées? Les organisations se retrouvent avec des membres aux profils socio-économiques assez similaires. Il s'agit de personnes généralement blanches, titulaires de diplômes universitaires, qui disposent de revenus confortables.

Les organisations sont également obligées de choisir une forme légale qui ne fonctionne pas nécessairement avec leur modèle organisationnel. Des fonctions sont comblées sur papier, mais elles ne reflètent pas la réalité interne. Bien souvent, ces organisations s'efforcent de fonctionner de manière horizontale. Ceci complique les relations avec les municipalités ou les entreprises capitalistes, où l'on s'attend à pouvoir identifier notamment une structure hiérarchique claire Ceci affecte la crédibilité de ces organisations auprès des acteurs externes. Elles sont « vues comme des licornes », phénomène que l'on peut d'ailleurs observer chez Québec Solidaire, où la structure du parti confond encore bien des gens, même politisés.

Les méthodes de travail inhabituelles sont aussi source de problèmes lors de la recherche de financement : le travail effectué coûte plus cher et prend davantage de temps. Par exemple, on souhaite organiser des assemblées populaires et codévelopper un projet avant de le lancer : ceci implique des dépenses et une organisation plus complexe que mettre en place un simple comité.

Tactiques de contournement

Quelques méthodes de contournement ont été développées par les organisations dont j'ai rencontré des membres. Par exemple, afin d'éviter les coûts associés à certains partenariats, OP1 a décidé de refuser toute présence des institutions étatiques ou des ordres professionnels au sein de l'organisation. Ce faisant, l'organisation renonce évidemment aux apports de tels partenariats. Une autre tactique utilisée par PAC est de permettre à tous les employés.es de l'organisation de faire et dire ce qu'ils veulent, tant que ce n'est pas au nom de l'organisation. PAC leur permet également de prendre des jours de congé ou de maladie pour aller manifester ou faire toute autre action que l'organisation ne peut pas endosser. Ceci permet de soutenir indirectement des causes que l'organisation aimerait soutenir. Cependant, une organisation participant à un mouvement ou signant un communiqué a sans doute plus de poids politique qu'une personne seule signant une pétition ou participant à une manifestation.

Pour limiter le risque d'être bâillonné par ses financeurs, JM a décidé d'instaurer une frontière stricte entre les journalistes et les bailleurs de fonds. Les journalistes ignorent qui finance le journal. Cela rend possible de mener une enquête et de partager des informations sur l'une des organisations qui les financent. Cela dit, si un bailleur de fonds apprend que le journal réalise une enquête sur lui, il pourrait bien intervenir pour empêcher la publication de cette enquête ou en tout cas cesser l'aide financière.

Le journal tente aussi de nourrir un « sentiment de l'étranger » chez son personnel. Dans les mots de Jordan: « (...) c'est qu'il y a vraiment un travail personnel, il faut toujours se sentir étranger à ce système-là. C'est très important de se rappeler à chaque jour que pour moi, je travaille en technologie de l'information, je sais que le travail que je fais et les outils que je monte ne sont pas soutenables à l'échelle de l'humanité. (...), tu fais du larping⁵, tu prétends, t'agis, tu performs le système quand t'as besoin de le faire pour avancer ta cause, mais c'est un costume que j'ai quand

⁵ Un jeu de rôle où l'on performe quelque chose que l'on n'est pas, on pourrait comparer à du théâtre.

même à enlever parce que t'as toujours à être étranger à ce système. Pour moi, c'est essentiel, ce retour-là au travail, au réel, parce que ces outils-là se dissocient un peu, c'est de même que je le vois, c'est pas la vie réelle, le chat GPT ou whatever, c'est pas la vie réelle, c'est pas soutenable, on peut pas faire ça. ». Autrement, il s'agit de réussir à entretenir un regard critique sur ce monde, tout en vivant en son sein et en utilisant ses ressources.

Toutes les organisations font attention au langage qu'elles emploient et l'aseptisent. Elles savent que les gros mots, comme anticapitalisme ou communalisation font peur et peuvent repousser les partenaires. Elles utilisent donc des mots plus consensuels, mais en gardant la même posture et les mêmes valeurs. Plusieurs de ces organisations décident également de rester silencieuses lorsque des initiatives de désobéissance civile surviennent : elles ne peuvent pas les soutenir, compte tenu de leur partenariat, mais elles vont s'abstenir de les condamner. Sommées de se positionner, elles vont simplement faire valoir la diversité des tactiques.

2.2.2 Stratégie interstitielle

Les membres de quatre organisations utilisant une approche davantage interstitielle ont été interrogés. Dans l'échantillon choisi, on retrouve un écovillage, deux collectifs paysans (IP1 et IP2) travaillant sur des terres collectivisées, ainsi qu'un groupe (RD) travaillant sur le développement du pouvoir d'agir citoyen et la vie démocratique dans sa région. Il est également intéressant de noter que ces quatre initiatives se trouvent en dehors de Montréal, dans des régions du Québec. Ces quatre organisations tentent de créer d'autres manières de vivre ensemble que celles qui dominent dans le système capitaliste. Par leurs actions, elles s'efforcent de rendre désuètes les institutions capitalistes. C'est en ce sens que l'on peut soutenir qu'elles pratiquent des stratégies interstitielles.

Les deux initiatives paysannes visent à développer une autonomie alimentaire à l'échelle locale. L'autonomie matérielle est également une cible en ligne de mire, mais il est difficile pour un petit groupe d'atteindre un tel objectif. Ce que l'on tente d'y créer, c'est un milieu de vie.

Dans la première initiative (IP1 : initiative paysanne 1), les décisions (opérationnelles et organisationnelles) sont prises démocratiquement entre les membres. Même la distribution du salaire est décidée collectivement, par l'entremise d'un comité de travailleur et travailleuses. Les salaires sont distribués de telle sorte que toutes les membres du collectif aient les moyens de subvenir à leurs besoins, tout en tenant compte de la situation financière de chacun – de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins, en somme ! Quelques membres vivent sur place,

mais pas la totalité. Cette première initiative est en bonne santé et dispose d'un réseau relativement bien développé avec des partenaires du coin.

La situation du second collectif (IP2 : initiative paysanne deux), est un peu différente. Le projet initial était similaire à celui d'IP1 : une terre communalisée, des espaces communs, plusieurs producteurs indépendants, mais travaillant en collaboration et créant un réseau. Cependant, à la suite de certains conflits, la situation s'est détériorée, des personnes ont quitté le projet et la situation n'est plus aussi favorable que ce qu'elle a déjà été. Malgré tout, il reste des membres, de la terre et des endroits communs, comme une maison où personne ne vit, mais qui est destinée à l'accueil de gens qui voudraient venir aider ou observer en pensant s'installer. Le projet reste vivant et pourrait être relancé, si quelques personnes voulaient s'y joindre. Les relations avec les parties externes sont également moins développées, principalement par manque de ressources. Il y a également moins de confiance entre les membres que chez IP1 : la répartition des salaires selon les besoins a été discutée, mais pas approuvée.

L'écovillage accueille environ 150 personnes qui vivent en communalisant la majorité de leurs biens : les habitations, les voitures, les entreprises du village, les terres, etc. Les décisions de ce village sont prises principalement en fonction du bien-être des enfants et de leur éducation : c'est la raison même pour laquelle cette communauté s'est créée initialement. Par exemple, on ne souhaite pas promouvoir la violence et les armes à feu. Ainsi, tout jeu de guerre ou même tout chandail avec une arme à feu sont interdits pour les enfants, mais aussi pour les adultes. L'adulte doit montrer l'exemple aux enfants. Le village possède plusieurs entreprises, qui prennent différentes formes (entreprise privée, coopérative, etc.) selon ce qui est le plus adapté pour leurs activités. Les entreprises, habitations et véhicules appartiennent légalement à une personne. Mais, en pratique, tout est collectivisé. Les voitures et les habitations sont utilisées, par rotations, selon les besoins. Aussi, tous les revenus sont distribués entre les travailleurs et travailleuses du village de façon égale. En échange, on exige de tous les membres adultes un minimum de 35h de travail par semaine, sauf pour certaines personnes avec des conditions particulières. Certaines personnes en font plus, mais ne seront pas payées davantage. Elles le font pour le bien-être de la communauté. L'écovillage est partiellement autosuffisant sur le plan alimentaire et sur le plan matériel, mais ce n'est pas un objectif de le devenir. Bien que leur lieu de vie soit géographiquement assez isolé, les membres du collectif ne sont pas renfermés sur eux-mêmes. Ils sortent comme bon leur semble

de leur hameau et utilisent leur salaire pour acheter ce dont ils besoin dans les commerces du village situé à quelques kilomètres de là.

Quant au regroupement travaillant sur la démocratie directe (RD : regroupement démocratique), il vise à développer l'éducation politique et le pouvoir d'agir des citoyens.es en créant une institution où les membres pourront s'autogérer. L'objectif ultime est que cette organisation finisse par se substituer à l'institution municipale en acquérant, par le nombre de participants, une légitimité supérieure. Ce groupe en est cependant encore à ses balbutiements. Il rassemble quelques dizaines de personnes qui commencent à réfléchir aux moyens d'organiser une démocratie directe avec un aussi grand nombre d'individus. Concrètement, RD organise des événements pour rassembler les citoyens.es et créer des liens. Contrairement aux trois autres organisations pratiquant une stratégie interstitielle, celle-ci ne souhaite pas créer un milieu de vie. RD réfléchit et teste plutôt une méthode d'organisation du processus décisionnel applicable pour un groupe de plus grosse taille, mais qui reste en démocratie directe.

Apports

Du point de vue de la transformation sociale, la stratégie interstitielle que pratique ces organisations présentent plusieurs avantages. En premier lieu, ces organisations permettent de faire entrevoir des possibles. Du fait de leur existence, ces organisations montrent que l'on peut faire les choses autrement que dans le cadre des institutions en place. Elles incarnent un discours alternatif et la possibilité de faire émerger un tout autre monde. Par leur existence, non seulement elles démontrent que c'est possible, mais aussi que c'est potentiellement désirable.

Le deuxième apport commun à ces initiatives est le développement d'une certaine résilience locale. En se détachant des chaînes d'approvisionnement mondialisées sur lesquelles repose le capitalisme, les initiatives interstitielles tentent de favoriser une autonomie régionale. Si par exemple, les épiceries n'étaient plus alimentées à la suite d'un dysfonctionnement du système d'approvisionnement ou de production du capitalisme, l'objectif est que ces initiatives permettent de subvenir à un certain nombre de besoins cruciaux. Ces organisations développent ainsi une résilience tout en réduisant la participation à l'engrenage capitaliste. En créant des liens avec d'autres producteurs.ices de la région, les initiatives interstitielles peuvent participer à leur politisation. Il est aussi possible de commencer à construire une économie régionale planifiée qui permettra d'organiser la production afin de répondre à tous les besoins de la communauté, sans

gaspillage. RD, quant à lui, tente de développer une capacité collective à prendre des décisions en cas de défection des institutions étatiques.

Un troisième apport de ces initiatives interstitielles est le partage de savoir et les apprentissages qu'elles permettent. Il peut s'agir de savoirs théoriques, par le biais de conférences, ou de savoirs pratiques transmis dans le cadre de formation ou en participant tout simplement aux activités de ces collectifs. Ce partage permet d'inspirer des gens et d'aider à la création d'autres initiatives populaires. Cela crée des liens entre organisations, facilitant ainsi les partenariats si les initiatives sont à proximité, ou le partage continu de connaissances si elles sont éloignées. Ce sont aussi des lieux d'expérimentations pour celles et ceux qui vivent à proximité et veulent tester des idées.

La quatrième et dernière force identifiée est celle de l'autodétermination. En effet, dans ces initiatives, les membres décident. Ils ont tous et toutes un pouvoir d'autodétermination : la distribution du salaire, les règles de fonctionnement de l'endroit, les méthodes de prise de décision, l'accueil d'un nouveau membre, le type d'activités organisées, ce qui est produit et comment il est produit, comment on éduque les enfants, etc. C'est ainsi qu'on réapprend à décider ensemble de la manière dont nous voulons vivre, ce qui nous est à peu près interdit sous le capitalisme. L'interstice, c'est la création d'un micro-pays, c'est l'écriture de sa constitution, l'autonomisation en acte.

Limites

Cependant, même si libératrice, la stratégie interstitielle n'est pas sans limite. La première limite identifiée est celle des lois du régime dans lequel s'inscrit cet interstice. Bien qu'en marge du système et développant leurs propres règles de fonctionnement, les organisations sont toujours limitées par les lois étatiques en vigueur. Les paysans.nes ne peuvent pas avoir plus de 99 poules, construire plus d'une habitation par adresse, vendre ou échanger la viande abattue soi-même, etc. L'écovillage ne peut pas construire le type de bâtiment dont il a besoin, il doit respecter des normes qui nuisent à l'organisation du village et dont aucun membre ne veut, il doit faire suivre le programme pédagogique du ministère de l'éducation aux enfants, etc. Le groupe d'organisation citoyenne peut décider démocratiquement d'un événement qu'il souhaite organiser, mais il devra acquiescer toutes sortes de permis, respecter la réglementation sur le bruit et la consommation d'alcool, etc. Cette limite est sans doute la plus importante et elle concerne toutes les organisations. Les lois imposées par l'État sont un obstacle majeur, ce qui amène à la seconde limite.

La seconde difficulté que rencontrent classiquement ce type de collectifs concerne les relations avec les personnes extérieures au groupe. Toutes les initiatives doivent travailler avec la municipalité dans laquelle elles se trouvent et ces municipalités ne sont pas nécessairement ouvertes à ce type d'initiatives, qui sont parfois perçues comme des sectes (l'écovillage principalement). Cependant, ces relations varient avec le temps. À la création de l'écovillage, l'organisation était effectivement vue comme une secte. Au fil du temps, des membres du collectif ont commencé à s'impliquer dans l'institution municipale, à participer aux conseils, etc. La relation s'est donc améliorée, mais ils n'ont généralement pas le pouvoir de faire changer les lois qui les limitent, puisque c'est un assortiment de règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Chez IP2, les relations étaient plutôt neutres avec la ville, voire réservées du côté des autorités. « C'est pas hostile, mais c'est pas cordiale » (George). Cependant, l'arrivée d'un avocat dans la région qui a commencé à déposer plusieurs plaintes dès qu'il voyait des irrégularités (code du bâtiment, abattage, etc.) a tendu les relations. La personne interviewée souligne tout de même qu'avec l'arrivée de personnes plus jeunes au conseil municipal, les choses s'améliorent parce qu'il y a plus d'ouverture à ce type de projets. Concernant IP1, la difficulté concerne les relations avec les différents producteurs de la région. Le collectif tente de les rassembler pour créer de la coopération, des échanges et une économie planifiée, mais sans grand succès, du fait que ces producteurs manquent de temps et/ou ne sont pas assez politisés (ou simplement en désaccord). Le danger devient alors le repli sur soi. L'objectif de ces initiatives n'est pas de s'isoler du monde, mais bien de faire autrement et construire ensemble. Cependant, les relations difficiles avec les partenaires externes peuvent parfois pousser à un tel repli. De plus, la dispersion des différentes initiatives interstitielles sur l'ensemble du territoire les affaiblit également. Cette dispersion nuit au potentiel d'un interstice de dépasser le stade d'une simple fissure à l'intérieur du système pour devenir un trou, qui pourrait compter des centaines de membres et avoir des volets d'autonomie alimentaire, matérielle, une structure décisionnelle horizontale, etc.

La troisième difficulté caractéristique de ces collectifs est le manque de ressources et la nécessité d'atteindre un minimum de rentabilité économique. Les idées et projets à mettre en place ne manquent pas, mais les membres de ces collectifs manquent de temps, d'énergies, de bras ou de moyens financiers pour les faire. Par exemple, chez IP1 on souhaite développer un volet textile avec la laine des moutons, construire davantage d'habitations, construire une machine *low-tech* pour remplacer le tracteur, etc. Les moyens pour matérialiser ces projets sont toutefois limités. De

plus, la logique financière s'applique toujours et complique l'organisation et les relations. IP2 y est particulièrement exposé. Les personnes qui s'y installent doivent payer pour acheter leur terre, ce qui implique de commencer avec une dette importante. En outre, certaines personnes peuvent aussi arriver dans ces collectifs avec des endettements liés à leur vie d'avant. Cela limite les possibilités de communalisation. Pourquoi certains membres qui n'ont pas de dette devraient assumer celles d'autres membres ? Cela crée des tensions ou des problèmes (qui peuvent dégénérer en conflit, mais pas nécessairement) qui nuisent à la coopération. Comme le dit George : « Partager dans l'abondance c'est une chose, partager dans la pauvreté c'est plus stressant. » Les organisations doivent également continuer à être compétitives sur le marché, si elles veulent être en mesure de vendre leur produit, ce qui est particulièrement difficile lorsque l'on compétitionne contre des producteurs industriels. Ceci peut créer des tensions entre les paysans.nes qui souhaitent être payés.es un juste prix pour le travail effectué et les consommateurs qui veulent voir le coût de l'alimentation diminuer.

La quatrième difficulté est liée au vieillissement des personnes. Pour les initiatives paysannes, le travail physique est difficile sur le corps. Il n'est pas possible de faire cela jusqu'à la mort. Se pose donc la question de la prise en charge des personnes plus âgées, qui n'ont généralement pas d'actifs pour assurer leur retraite, puisqu'elles ont communalisé leurs biens. Les personnes interviewées ne sont pas encore à ce stade et comptent sur le développement de l'initiative au point où la division du travail permettra aux plus âgés d'avoir accès à des tâches plus faciles, mais rien ne le garantit. Dans l'écovillage, les personnes âgées doivent partir en résidence lorsqu'iels ne sont plus autonomes, puisque le collectif n'a pas les moyens de s'en occuper. Ceci les déracine de leur communauté, de tout ce qu'iels ont connu. Le vieillissement des enfants est aussi un problème, puisqu'une grande majorité d'entre eux finissent par quitter le collectif soit pour gagner leur vie, soit pour rencontrer l'amour, soit par refus de l'idéal communautaire, etc.

Évidemment, la dernière difficulté rencontrée par ces collectifs interstitiels concerne les rapports conflictuels entre membres. Décider ensemble implique des désaccords, qui peuvent devenir des conflits de plus ou moins grande ampleur. Les couples qui se forment et se séparent peuvent aussi être une source de conflits. Plus généralement, les rapports de pouvoir perdurent dans ce type de collectifs et peuvent générer des problèmes. Par ailleurs, il faut du temps pour instaurer la confiance au sein d'un groupe, surtout quand il n'y a pas au départ de vision commune et que les attentes à

l'égard du collectif divergent. Pour RD, le manque d'éducation politique est également un problème. Pour l'instant, il est impossible d'organiser des assemblées populaires, puisque les grands idéaux derrière le projet (décroissance, autodétermination, soutenabilité écologique, désaliénation, etc.) ne sont pas nécessairement compris.

Tactiques de contournement

Ces limites ne sont cependant pas incontournables. Plusieurs initiatives originales ont été pensées pour les dépasser. En ce qui a trait aux lois, les moyens dépendent de la loi. Impossibilité de vendre ou d'échanger sa viande? On s'échange l'animal vivant. La transformation doit avoir lieu dans une cuisine certifiée MAPAQ pour que les produits puissent être vendus? Toute la communauté utilise une seule cuisine certifiée dans la région pour faire les transformations...ou affirme l'avoir fait. Comme Maryline de IP1 le mentionne : « On a aucun intérêt à faire ça de façon malpropre, on mange notre bouffe et si on rend le monde malade, ils viendront pu nous acheter des choses. ». La municipalité vient inspecter un bâtiment en fin de construction ? On attend l'inspection pour ensuite reconfigurer le bâtiment. La municipalité ne veut pas autoriser la construction d'un gymnase pour les enfants ? On le construit et l'enregistre comme entrepôt agricole. Bref, les moyens de contourner les lois sont nombreux.

Une autre façon de lutter contre ces lois est d'adopter une stratégie symbiotique, en siégeant sur le conseil municipal ou en participant aux assemblées municipales pour tenter de changer les lois et les réglementations. Cependant, les lois ne sont souvent pas du seul ressort de la ville. Par ailleurs, cette tactique est coûteuse en termes de temps et de ressources. Quant à la désobéissance directe et non cachée (rupture), la question est toujours : le jeu en vaut-il la chandelle? Si on se procure 50 poules pondeuses de plus que la limite au risque de recevoir des amendes de plusieurs dizaines de milliers de dollars et des sanctions légales, ça n'en vaut pas la peine. Aucun des collectifs n'est encore au stade de pouvoir refuser de payer ses amendes en assumant sa défense et en assurant son autonomie matérielle et alimentaire sans l'aide du système.

Par ailleurs, les règlements ne s'appliquent souvent que lorsqu'une plainte est déposée formellement à la ville. En entretenant de bonnes relations avec la communauté et en offrant un service de qualité à faible prix, il y a moins de chance qu'une plainte soit déposée. En plus, pour pouvoir faire une plainte, il faut connaître les règlements. Or, ce n'est pas le cas de beaucoup de personnes, surtout pour des règlements aussi pointus que les dates et heures d'ouverture possibles

pour un kiosque ou les étapes requises pour vendre des herbes séchées. On voit cependant la fragilité de cette tactique avec l'arrivée de l'avocat dans la région d'IP2.

Concernant les limites imposées par le manque de moyens financiers, la communalisation reste une stratégie fréquente pour les contourner. À l'écovillage, théoriquement, lorsque l'on considère les revenus totaux divisés par le nombre de citoyens.es et les heures travaillées, tout le monde est sous le salaire minimum. En réalité, le style de vie de chacun est celui d'une personne de classe moyenne aisée : des habitations de qualité gratuites, des voitures récentes disponibles gratuitement au besoin, une alimentation presque gratuite, une assurance maladie, des bâtiments pour la vie collective, etc., auxquels s'ajoute un salaire personnel non négligeable pour la consommation personnelle.

Chez IP1 on distribue les salaires selon les besoins de chacun pour que personne ne manque de rien. Le manque de moyens est comblé par la collectivisation des revenus, mais aussi des outils, de la nourriture produite (tout le monde peut manger grâce à la nourriture produite sur place), du milieu de vie (la maison pour loger quelques personnes), etc. Comme le dit Maryline, la recherche du rendement ne vise pas le plus grand profit possible : « (...) c'est peut-être plus ça qui nous drive ici, que oui, il y a une forme de recherche d'efficacité, oui, il y a une forme de recherche de rendement, mais c'est toujours dans le but de se faire le moins chier possible et non pas de pouvoir abuser le plus que possible des ressources des autres ou des ressources qui sont disponibles à nous (...) ». Pour IP2, compte tenu du poids de la dette, du manque de confiance et d'une communalisation limitée, la stratégie utilisée présentement est plutôt la diminution drastique des dépenses. La maison de George n'a ni eau courante, ni électricité. Il utilise les espaces communs lorsque nécessaire, puisque ceux-ci disposent de toutes les commodités (bureau, eau courante, internet, etc.).

Concernant les risques de frictions internes, l'outil principal mis en place est un code de gestion des conflits. Si un conflit se manifeste, il y a tout un processus pour prendre en charge la situation, en permettant à tout le monde de se faire entendre et de trouver une solution. Ce dispositif varie pour chaque initiative. À cela peuvent s'ajouter des formations sur le savoir-être, de l'éducation prodiguée aux enfants à ce sujet, du développement psychologique et/ou spirituel pour aborder les enjeux d'égo, etc. On utilise également des méthodes démocratiques pour prendre des décisions qui affectent la communauté (assemblée générale, comité des travailleurs et travailleuses, etc.).

Concernant les difficultés de relation avec l'extérieur, l'outil principal est le tissage de liens avec les personnes ou les institutions qui se trouvent en dehors du collectif. IP1 aide la banque alimentaire locale, offre un kiosque libre-service basé sur la confiance, organise des événements pour la communauté, etc. IP2 organise également des événements pour les gens de l'extérieur, en ciblant parfois certains publics, parfois le grand public. Iels aimeraient également entrer en contact avec les CPE, hôpitaux, écoles, etc., pour se faire connaître de la population et montrer qu'iels se soucient du bien-être de la communauté. Dans l'ensemble des initiatives, on retrouve une collaboration, plus ou moins proche, avec la municipalité. Pour RD, l'entièreté des actions a pour but de tisser des liens avec la communauté, ce n'est donc pas juste un outil, mais une façon d'être et un objectif central.

2.2.3 Stratégie de rupture

Concernant les stratégies de rupture, trois personnes ont été rencontrées, dont une seule appartient encore à une organisation politique. Cette dernière, que nous appellerons les Infiltrateurs est un regroupement révolutionnaire international, doté d'une branche au Québec. Ses membres partagent une idéologie marxiste-léniniste. Ce sont des socialistes/étatistes qui souhaitent développer la conscience de classe au sein du prolétariat. Ils publient un journal, mais leurs actions principales consistent à pratiquer l'entrisme⁶ au sein des mouvements sociaux afin d'y faire valoir une lecture en termes de lutte des classes et des idées révolutionnaires. Ils soutiennent que le changement de système va effectivement se faire par une révolution et un renversement du pouvoir (qui utilisera des moyens violents), mais que les conditions doivent être présentes, ce qui n'est pas le cas présentement. C'est la raison pour laquelle ils font actuellement de l'entrisme.

En ce qui concerne les deux autres personnes interviewées dans cette catégorie, Yvon a participé à des stratégies de rupture, mais surtout côtoyé des personnes ayant participé à des initiatives de ce genre. Il a également passé du temps important à réfléchir et lire sur la question, sur les possibles, les conditions nécessaires pour le succès, l'après rupture, etc. Il y a enfin Berger qui a participé à plusieurs initiatives de rupture consistant à s'opposer à des projets. Il se considère lui-même comme un expert pour « mettre le feu aux poudres ». Il entend par là des actions qui suscitent des mouvements de protestation, puisqu'ils mettent la lumière sur des enjeux qui étaient, jusque-là,

⁶ L'entrisme est une technique politique utilisée par une organisation afin d'en infiltrer une autre et tenter de l'influencer elle ou ses membres.

cachés. Les actes qu'il a commis n'ont jamais été violents à l'égard des personnes et n'ont jamais causé de destruction matérielle : sit-in sur le site d'un projet d'infrastructure, intervention inopinée dans une mêlée de presse, espionnage industriel, sabotages symboliques, etc. Ils visaient avant tout à attirer l'attention sur un problème et ont parfois abouti effectivement au blocage de plusieurs projets.

Apports

De ces entrevues, il ressort un certain nombre d'enseignements concernant les atouts de la rupture. D'abord, un geste illégal est souvent très efficace pour attirer l'attention et forcer l'écoute. Berger a multiplié des gestes illégaux et spectaculaires, réclamant un certain culot qui attirait l'attention. Le résultat dans tous les cas : une attention médiatique et une tribune pour dénoncer des projets. Pour Yvon, les actions d'occupation dont il a été témoin et auxquelles il a participé ont eu l'effet de forcer de grandes entreprises et des municipalités à s'asseoir à la table de discussion. Que ce soit pour l'arrêt d'un projet ou pour l'obtention d'un gain quelconque, la stratégie de rupture peut permettre de forcer la négociation. Yvon raconte entre autres l'histoire du Bâtiment 7 à Montréal, où la désobéissance civile a renforcé le pouvoir de négociation face à la municipalité. Finalement, le bâtiment a été acquis après des années de lutte et un interstice est née. Ces initiatives servent aussi à attirer l'attention sur un autre enjeu qui n'est pas nécessairement celui dénoncé en premier lieu : la violence policière. Par exemple, lorsque la police a commencé à tabasser des dizaines de personnes qui bloquaient pacifiquement l'accès à un bâtiment en se tenant par les coudes, l'image a fait scandale.

Les Infiltrateurs ne pratiquent pas directement la rupture, mais la promeuvent, notamment auprès des différents mouvements sociaux. La rupture envisagée par cette organisation est de nature plus révolutionnaire. Ils ne visent pas à arrêter un projet, ils veulent renverser le système. Pour ce faire, ils attirent l'attention de militants.es ou ouvriers.ères sur les enjeux systémiques et plus particulièrement la lutte des classes, en orientant les mouvements vers des actions de rupture si le contexte y est favorable, puisque, comme le dit Sophie : « (...) la conscience de classe se développe quand les gens sont en lutte. »

Un deuxième apport manifeste des stratégies de rupture est la capacité à inspirer, de montrer aux personnes qui en sont témoins le pouvoir qu'elles peuvent réellement avoir. Qu'il s'agisse d'une occupation, d'une grève ou d'une manifestation illégale qui réussissent, ce sont des actions qui

permettent de prendre conscience du pouvoir dont on dispose. Berger a reçu plusieurs témoignages allant en ce sens à la suite des différents gestes posés.

Les Infiltrateurs ont d'autres apports. Ils contribuent à former à la lutte différents mouvements proches d'eux: connaissances théoriques, analyses de conflit, actions de résistances possibles, etc. Ils constituent également une force en dormance. Dès que le moment opportun se présente, ils peuvent mobiliser les gens et leur montrer une voie alternative de l'action. Dans la continuité de cette idée, Yvon ajoute que les acteurs et actrices peuvent compter sur les générations antérieures pour partager les apprentissages des expériences passées.

L'acte illégal ne sert pas simplement à attirer l'attention sur une cause. Il peut effectivement bloquer un projet. Ceci est possible en faisant ce que Berger appelle de « l'acupuncture révolutionnaire », c'est-à-dire en appuyant exactement au bon endroit pour bloquer le projet. Dans bien des cas, il s'agit simplement de retarder un projet, jusqu'à ce que les circonstances économiques ou sociales n'y soient plus favorables. Par exemple, dans le cas de la construction d'une installation dans les eaux du Saint-Laurent, un règlement imposait à l'entreprise d'interrompre les travaux pendant trente minutes dès que des animaux marins étaient proches du chantier. Berger a documenté de multiples transgressions de ce règlement, en s'infiltrant de manière illégale sur le chantier, et a alerté les médias. Sous la pression médiatique, la loi a été modifiée en augmentant considérablement la distance qui devait être respectée entre les animaux marins et les travaux en cours. Ceci a fortement augmenté les coûts de surveillance et imposé de très fréquentes interruptions des travaux. Au bout du compte, l'entreprise a décidé d'abandonner le projet. Cet exemple associe rupture et symbiose. Le geste illégal débouche sur un renforcement du règlement qui finit par décourager l'entreprise, de manière tout à fait légale.

Yvon fournit un autre exemple d'un blocage réussi. Pour empêcher la tenue d'un congrès, des manifestants.es ont bloqué l'accès au bâtiment. Cependant, iels savaient que des participants parviendraient tout de même à rentrer par d'autres endroits. Ils ont donc décidé d'habiller un manifestant en homme d'affaires, comme s'il faisait partie de l'organisation du congrès, pour qu'il annonce ensuite aux personnes qui arrivaient au congrès que celui-ci était annulé à cause des protestations. Cet acte illégal s'est avéré très efficace : de nombreux participants ont fait demi-tour et le congrès n'a pas eu lieu.

Ceci nous amène à souligner que les actes de rupture ne sont pas toujours illégaux. Ils peuvent utiliser la loi d'une manière inattendue ou profiter de certains flous dans des règlements. Par exemple, s'accrocher à un câble au-dessus d'une rivière à l'emplacement d'un futur barrage n'est pas illégal : cette zone aérienne n'appartient à personne, elle n'est réglementée d'aucune manière. Face à ce type d'actes, les autorités sont prises au dépourvu. C'était aussi le cas lorsque Berger et un petit groupe de personnes qui l'accompagnaient se sont enchaînés à un pipeline : ni l'entreprise, ni les autorités n'étaient prêtes. Les manifestants pensaient y rester deux ou trois heures, ils y ont finalement passé la journée. Comme l'entreprise n'a jamais détecté qu'ils avaient tourné une valve du pipeline, ils ont dû contacter le service d'urgence – qui ne parlait qu'anglais –, pour leur faire savoir. Aussi, la police a pris un temps démesuré (quelques heures) pour se rendre sur les lieux et n'avait aucune idée comment réagir et avec quels outils couper les chaînes, puisqu'elles étaient faites de façon à résister aux pinces les plus féroces. Les contestataires avaient également répandu un peu d'essence autour d'eux, empêchant l'utilisation d'un outil créant des flammèches, surtout avec la présence du pipeline à proximité. La créativité et l'originalité dans les actions de rupture sont un facteur de réussite très important. Les autorités ont des procédures et un cadre à respecter. Dès qu'une action ne peut être traitée dans ce cadre, elles sont parfois démunies et doivent prendre un certain temps pour s'adapter.

Limites

Les stratégies de rupture, comme les autres, ne sont évidemment pas sans limite. La première limite est la différence de moyens entre les parties impliquées. Le conflit oppose souvent une personne ou un petit groupe disposant de très peu de moyens à l'État ou à de grandes organisations privées. Ces acteurs possèdent d'énormément de moyens (financiers, matériels, humains et réglementaires) pour contrer les stratégies de rupture. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à utiliser des moyens illégaux eux non plus. Lorsque Berger et des partenaires ont voulu se rendre sur le site d'un futur projet forestier, la compagnie qui poussait le projet a embauché des membres du crime organisé (des Hells Angels en l'occurrence) pour les empêcher de passer alors qu'ils avaient le droit d'y être. « Le message était clair et ce n'était pas un jeu, ils ne passeraient pas et les moyens nécessaires seraient utilisés pour s'en assurer » (Berger). Autre exemple du même type : après des années de lutte symbiotique, des militants écologistes parviennent enfin à protéger une forêt d'une entreprise forestière. Peu de temps après, la forêt prend feu et le gouvernement autorise la compagnie forestière à venir chercher

le bois mort pour éviter le gaspillage. Berger ne croit pas que ce soit une coïncidence, mais aucune preuve n'est possible. Les élus n'hésitent pas à faire dans la collusion non plus. On assiste à des alliances informelles entre des membres de l'État ayant du pouvoir et les entreprises, qui soutiennent les élus en échange de contrats. Berger a effectivement été menacé par un maire et un représentant d'entreprise. Aussi, grâce aux ressources dont elles disposent, les entreprises peuvent revenir à plusieurs reprises avec le même projet sur plusieurs années, voire des dizaines d'années. La résistance, faiblement équipée, se fatigue et n'a pas toujours les moyens de s'y opposer. On observe d'ailleurs que toutes les initiatives de rupture présentée par les personnes interviewées sont des initiatives de résistance, pour empêcher quelque chose, jamais pour créer ou construire.

La deuxième limite est celle de l'opinion populaire. Les médias présentent souvent les initiatives de résistance sous un angle biaisé qui ne les met pas en valeur, comme le blocage du pont Jacques-Cartier par des activistes du Collectif Antigone en automne 2024. L'événement est couvert en parlant aux automobilistes immobilisés sur le pont, afin de leur demander ce qu'ils en pensent, sans jamais parler du message ou du pourquoi. On présente plutôt la colère des gens directement affectés par l'acte de rupture. Yvon rapporte les propos d'une journaliste de Radio-Canada qui démontre bien les limites auxquelles doivent se conformer les journalistes pour ne pas se faire taper sur les doigts par les patrons: « Moi, je n'ai jamais été censurée parce que je sais où je dois m'arrêter ». Comme Yvon le souligne en riant : « Tout est dit », l'information relayée et l'angle pris pour la présenter sont contrôlés et, bien que ce ne soit pas nécessairement une politique écrite noir sur blanc, les journalistes sont au courant. L'information n'est donc pas axée sur le message, mais sur la méthode et ses impacts. L'une des manières de délégitimer une action de blocage va consister, par exemple, à souligner le manque à gagner en termes de création ou de maintien d'emplois.

Sans même présumer des manipulations de l'information, les entreprises ont plus de moyens de faire entendre leur point de vue, de faire passer des messages dans les médias, etc. Dans un contexte de stagnation économique, la population va tendre à se préoccuper avant tout de sa sécurité matérielle immédiate. Ceci ne favorise évidemment pas certaines actions militantes qui semblent vouloir s'attaquer à des entreprises. Ce contexte peut même favoriser des contre mobilisations. Par ailleurs, l'État a également le monopole de la violence légitime. Il est donc considéré comme relativement normal de voir la police malmenier des activistes. En revanche, voir des activistes utiliser des moyens illégaux ou violents va choquer. Or, les trois personnes interviewées au sujet

des stratégies de rupture s'entendent : pour qu'un mouvement de rupture fonctionne, le soutien populaire est essentiel. Il faut une communauté qui soutient la ou les personnes qui résistent, ainsi que des contacts dans les médias pour relayer l'information. Mais, le caractère illégal de certaines luttes peut provoquer au contraire la perte de soutien de la part de certaines organisations, même de gauche. C'est que ce les Infiltrateurs ont vécu avec Québec Solidaire, qui reprenait pourtant son discours et ses idées, parfois mot pour mot.

Une troisième limite des stratégies de rupture concerne la difficulté d'obtenir l'information nécessaire pour agir. Pour faire de l'acupuncture révolutionnaire, comme dit Berger, il faut savoir où se trouve le point sur lequel appuyer. Ces informations sont généralement assez bien gardées, surtout celles qui sont suffisamment choquantes pour faire réagir les médias et la population. Cette recherche d'information demande beaucoup de temps et d'énergie, deux ressources dont les militants ne disposent que de manière très limitée.

Une autre difficulté propre aux stratégies de rupture est la détermination de l'après. Un projet de lutte peut unir le groupe, mais que se passe-t-il ensuite, quand cette lutte est gagnante? Comment s'assurer que ce contre quoi on s'est opposé ne reviendra pas et surtout comment s'organiser une fois que le terrain est libre? Sans planification post-rupture, on s'expose à toutes sortes de déviations du projet commun qui peuvent faire chuter la mobilisation et abandonner l'idéal qui a nourri la résistance au départ. C'est ce qu'a vécu Yvon dans l'une des initiatives dans laquelle il était impliqué. En effet, le projet a uni plusieurs groupes autour d'un intérêt commun. Cependant, à la suite du succès de la résistance, les intérêts divergents des différents groupes ont commencé à émerger

Tactiques de contournement

Peu de moyens sont identifiés pour contourner ces limites. Les Infiltrateurs attaquent l'enjeu de l'opinion populaire par la base, en s'infiltrant dans différents milieux. Ils y expliquent pourquoi ce type d'action est nécessaire, ils promeuvent la diversité des tactiques et tente de déplacer la fenêtre d'Overton⁷. Berger menait des campagnes d'information ou organisait des événements, comme un festival, pour rassembler les gens et les sensibiliser à ses causes. Par exemple, pour s'opposer à un projet industriel aux Îles-de-la-Madeleine, lui et un petit groupe ont accroché de manière illégale

⁷ Une fenêtre portant sur les discours acceptables par l'opinion publique. Cette fenêtre peut être déplacée, elle dépend du contexte de l'époque.

pendant la nuit des centaines de pancartes d'information partout sur l'île pour dénoncer les conséquences de ce projet. Cela a créé un vrai mouvement de protestation. Pour éviter les conflits ou la perte de mobilisation pendant des campagnes de résistance qui peuvent être longues, Yvon mentionne lui aussi la pertinence d'organiser des événements pour entretenir l'énergie du mouvement, ou encore des rencontres pour préparer l'après. Il mentionne également l'importance d'être bien informé sur les méthodes des autorités et ce qui allait se dérouler à la suite des événements afin d'être prêt à réagir (délai d'arrivée des policiers, méthodes de négociations, les droits, etc.). Yvon suggère également aux personnes pratiquant la rupture et, plus largement aux militants, d'avoir une autre corde à leur arc que leur politisation, puisque lorsqu'ils s'épuisent, ils ne peuvent plus rien faire et n'ont pas nécessairement de moyens de survie. Cette autre corde permet également de fuir ce milieu, pendant un instant, pour se reposer. Finalement, bien qu'indirectement démontrée plus haut par l'exemple de l'imposture afin de bloquer un congrès, l'utilisation de l'humour au cœur même des actions peut être une forme de bouclier partiel contre la répression. On peut le retrouver chez les Yes Men ou les Pussy Riot. Bien que celles-ci ont tout de même subi une répression judiciaire, leurs méthodes peu orthodoxes ont rapidement attiré l'attention et le soutien international.

2.3 Commentaire des résultats

2.3.1 Synthèse

De toutes ces observations, on peut tirer quelques conclusions : la symbiose est sans doute la meilleure stratégie à utiliser pour avoir accès à des ressources financières ou pour pouvoir faire de son engagement politique un métier dans lequel on gagne sa vie (un salaire). Elle est également l'approche qui permet sans doute le mieux de faire la différence au quotidien : l'aide à une personne en situation d'itinérance est concrète et nécessaire, cette personne ne peut pas attendre la révolution. Elle permet aussi de rejoindre des personnes qui ne sont pas aussi facilement joignables autrement (comme les écoles). Elle semble cependant peu efficace pour aboutir à des changements significatifs, du fait de sa dépendance aux institutions étatiques et aux entreprises qui les financent, par la longueur du processus et les risques de revirements de la part des différents gouvernements. On peut d'ailleurs observer ces revirements même au sujet de gains historiques, comme dans le cas du droit des femmes à l'avortement ou les droits des syndicats. Ainsi, le pouvoir de négociation, bien qu'il puisse être grand, est en réalité limité. Une autre limite est la malhonnêteté des parties

avec lesquelles travaillent les organisations en symbiose : mensonge, manipulation de l'information, rallongement volontaire de certains processus, menaces, etc. Cette approche est d'ailleurs critiquée par quelques personnes mobilisant d'autres stratégies : les gens pratiquant la symbiose sont parfois trop proches du pouvoir et à la recherche de respectabilité plutôt que réellement en lutte contre le système (à des fins personnelles ou stratégiques pour garder leur position). À ceci s'ajoute l'impossibilité de créer un mouvement social en passant par des institutions. En effet, pour qu'il y ait mouvement social, une base militante est nécessaire. Or, travailler au sein des institutions ne mobilise pas cette base (ou rarement), un travail extérieur et supplémentaire doit être fait. Une autre critique vient du fait que les partisans de la symbiose ne reconnaissent pas toujours effectivement la diversité des tactiques et s'attaquent bien souvent aux stratégies plus radicales

Concernant la stratégie interstitielle, sa plus grande force semble être la création de l'alternative, la construction d'une résilience et la préparation d'une force pour prendre le relais pendant et/ou après la transition vers un monde post-capitaliste. Cependant, elle reste empêtrée dans les filets de lois étatiques en place, difficiles ou impossibles à modifier. Le soutien régional et l'absence de plainte parviennent partiellement à combler cet obstacle, mais on voit que c'est bien fragile et peut effectivement s'écrouler à la suite de l'arrivée d'une seule personne. Le manque de ressources est également un problème : on ne peut pas développer les initiatives aussi rapidement et autant qu'il le faudrait. Peu de critiques, voire aucune, n'ont été adressées aux initiatives interstitielles. Il s'agit plutôt de mises en garde concernant le risque du repli sur soi. Ces initiatives sont en fait vues d'un bon œil, justement parce qu'elles construisent l'alternative et servent d'exemple aussi bien aux organisations en symbiose qu'à celles qui prônent la rupture. Dans la stratégie globale à déployer, il semblerait que tout le monde s'accorde pour dire que l'interstice a une place de choix.

Pour la stratégie de rupture, deux forces principales sont identifiées : son potentiel à attirer l'attention et sa capacité à agir dans le présent, sans attendre après personne ou des ressources éternellement manquantes. Cependant, les forces auxquelles ces initiatives se confrontent sont immenses et ont un pouvoir quasi illimité. Elles dépendent donc beaucoup du soutien populaire. Toutefois, les pouvoirs étatiques et économiques contrôlent et manipulent les flux d'information, ce qui rend d'autant plus difficile son obtention. Si l'on souhaite s'opposer à un projet précis, il faut également beaucoup d'informations difficilement accessibles. Les personnes utilisant d'autres

stratégies formulent des critiques, des mises en garde ou des conseils pour l'utilisation de la rupture. D'abord, certaines avancent que la rupture peut décrédibiliser les tentatives de symbiose et faire perdre le soutien de la population. Ensuite, si la rupture est pensée dans l'optique du *grand soir*, il faut penser une organisation post-révolution qui évite les dérives autoritaires. Cependant, peu de personnes envisagent la rupture dans cette perspective du grand soir, sauf l'organisation des Infiltrateurs. On voit davantage la rupture comme un moyen de résistance contre des projets. Les personnes interviewées craignent également la répression que peut susciter la rupture, ainsi que les conséquences d'une stratégie de grande ampleur qui perturberait les chaînes d'approvisionnement. Notons pour finir que, globalement, l'importance de la diversité des tactiques est reconnue par tous et toutes.

2.3.2 Discussion

Dans quelles mesures notre enquête vient-elle confirmer ou pas les idées de Wright concernant les stratégies anticapitalistes? Commençons par les constats qui viennent confirmer les analyses de Wright.

Les éléments confirmés

Au sujet de la stratégie interstitielle, Wright la positionne au centre de sa stratégie d'érosion : c'est de ces interstices que naîtra l'alternative au capitalisme. Cependant, il souligne que les lois les limitent, c'est pourquoi la symbiose est utilisée pour repousser ces limites. Les entrevues viennent confirmer cette position, les stratégies interstitielles ne sont pas suffisantes à elles seules du fait des obstacles qu'elles rencontrent. Il faut donc les jumeler à d'autres stratégies, ce qui rejoint l'idée de diversité des tactiques, sur laquelle tous et toutes s'entendent.

En ce qui concerne la symbiose, Wright admet que celle-ci prend du temps. Dans sa vision globale, Wright mentionne effectivement que le changement de système se fera sur le long terme, de la même manière que le capitalisme ne s'est pas imposé au féodalisme en un jour. C'est bien ce que semblent confirmer les organisations pratiquant la symbiose : le moindre gain prend énormément de temps, le changement n'est donc pas pour le court terme.

Pour ce qui a trait à la rupture, Wright soulève des inquiétudes que semblent partager les personnes avec qui les entretiens ont été menés. Il s'inquiète du « creux transitionnel », c'est-à-dire de ce moment pendant lequel la population verrait ses conditions matérielles d'existence menacées par le chaos d'une rupture réussie avec l'ordre en place. Il ajoute aussi le danger des dérives autoritaires

post-rupture. Il mentionne également la difficulté d'obtenir du soutien populaire durable pendant cette rupture (en lien avec le creux transitionnel). Finalement, Wright s'inquiète, au moins de manière implicite, des difficultés que pose la prise de décision démocratique avec un large groupe.

Ces préoccupations ont été partagées par les personnes rencontrées, En ce qui a trait au creux transitionnel, PAC se demande comment s'approvisionner en biens de première nécessité en cas de rupture, surtout si l'on vit en ville. Yvon et IP1 se questionnent dans le même sens : comment maintenir la mobilisation pendant les démarches qui mènent au succès et conserver la vision une fois l'initiative réussie? Est-ce que le jeu en vaut la chandelle?

Sur la difficulté d'obtenir du soutien populaire, Berger confirme que certaines des actions qu'il a menées ont pu affecter le bon fonctionnement de l'économie, ce qui peut provoquer la colère de la population, quoiqu'il en soit par ailleurs de la justesse de la cause défendue. Ce phénomène est amplifié par la déformation et/ou le contrôle de l'information qui est observé et dont témoignent différentes personnes interrogées.

Concernant les difficultés de la prise de décision démocratique et les dérives autoritaires possibles, les personnes rencontrées s'entendent pour dire que cette prise de décision demande des processus établis et de la confiance. Malgré tout, les conflits surviennent. L'inquiétude de Wright quant à la transition suivant la rupture semble donc être confirmée : comment éviter une dérive autoritaire? Comment gère-t-on les personnes avec des avis dissidents et ce, même à la suite d'une décision démocratique? Pour Wright, c'est l'une des raisons pour lesquelles il ne faut simplement pas utiliser la stratégie de rupture. Pour les personnes interrogées, la question est centrale, mais une position claire n'est pas donnée. Cependant, tous et toutes s'entendent pour dire qu'il est préférable d'avoir des processus et de la documentation a priori sur ces questions afin d'éviter de devoir prendre des décisions de manière urgente, ce qui pourrait mener plus facilement vers des dérives autoritaires.

Les éléments infirmés

En ce qui a trait à la symbiose, Wright affirme que celle-ci doit être utilisée pour rechercher un « compromis de classe positif », c'est-à-dire pour que les deux classes en conflit coopèrent de manière à créer une situation améliorant la situation pour tout le monde. Il faut éviter le compromis de classe « simple », soit une capitulation unilatérale sans accord réciproque, et le compromis de classe « négatif », dans lequel on ne parvient à s'entendre que sur l'idée de ne pas se nuire l'un et l'autre.

Nos entrevues n'apportent pas beaucoup d'arguments en faveur de la possibilité d'établir un tel « compromis de classe positif ». En effet, les différentes limites de la symbiose sont handicapantes : menaces de définancement, revirements des institutions étatiques, processus bureaucratiques interminables, pouvoir des autorités siégeant dans les comités décisionnels, falsification de documents, etc. Ces limites se font sentir lorsque les organisations mettent en œuvre des initiatives qui sont relativement bien vues par les pouvoirs étatiques et économiques : projets éducatifs, projets en innovation sociale, projets écologiques, etc. On peut donc se demander quelles seront les mesures que le capital mettra en œuvre pour s'opposer aux utopies réelles qui le menaceront sérieusement.

On pourrait croire que les maints exemples d'assassinats politiques en Amérique latine ou en Afrique sont inconcevables au Québec. Pourtant, comme nous le démontrent les différents témoignages présentés dans les entrevues, les entreprises et les représentants de l'État sont prêts à aller loin pour défendre leurs intérêts, et ce, même lorsqu'il s'agit d'un projet relativement inoffensif. Il est légitime de se demander jusqu'où ils iraient pour s'opposer à des projets de loi limitant leur droit à la propriété privée ou au profit. Bref, on peut douter fortement de la possibilité d'atteindre un vrai « compromis de classe positif » par la seule voie de la symbiose.

Au sujet de la rupture, Wright reconnaît que cette stratégie n'est pas nécessairement violente et ne se résume pas au fait d'essayer de renverser de l'État. Cependant, la critique qu'il formule contre cette stratégie tourne essentiellement autour de cette conception de la rupture comme coup d'État. On le constate dans les exemples utilisés par celui-ci (comme l'URSS) et dans les arguments utilisés (comme le creux transitionnel). Il semble donc y avoir dissonance ici : la définition dit une chose, mais la critique s'appuie sur une définition différente. Or, c'est sur la base de cette critique que Wright élabore sa posture stratégique (érosion et rejet de la rupture).

Certes, on l'a vu, les Infiltrateurs souhaitent le *grand soir*. En revanche Yvon et Berger ne travaillent pas à renverser l'État d'un seul coup, mais plutôt au terme d'une résistance progressive. La rupture est utilisée comme un moyen pour obtenir un gain partiel, que ce soit l'arrêt d'un projet, l'obtention d'un pouvoir de négociation ou le changement d'une loi importante. Comme Yvon en témoigne, cette même vision de la rupture, poussée à une échelle plus importante, peut ultimement mener à un renversement d'une partie importante du pouvoir de l'État et à la création d'interstices importantes. C'est ce qu'il observe avec des initiatives comme celle des zapatistes au Chiapas, du

Mouvement des sans-terre au Brésil ou encore des Zones à Défendre en France (ZAD). Les tactiques utilisées s'inscrivent bel et bien dans une approche de rupture : c'est une confrontation directe avec le système qui s'inscrit dans la désobéissance civile, avec l'ambition ultime de bloquer le fonctionnement des institutions étatiques et des grandes entreprises privées, pour les rendre désuètes. Autrement dit, la rupture peut viser un renversement de l'ordre en place (comme toutes les stratégies ultimement) sans que ce soit en un seul événement, un *grand soir*. La différence clé entre la rupture et les autres stratégies semble plutôt être l'utilisation de la désobéissance civile ou de la confrontation directe avec les autorités pour faire avancer la situation.

Les entretiens menés avec des militants pratiquant la rupture révèlent par ailleurs que la rupture n'est jamais utilisée toute seule. Elle est combinée avec d'autres stratégies, ce qui correspond d'ailleurs à l'idéal de diversité des tactiques que toutes les personnes interrogées ont soutenu. Cependant, lorsqu'il critique la rupture, Wright l'imagine toujours « à la bolchévique » : on prend les armes, on fait une révolution, on renverse le gouvernement. La symbiose et l'interstice n'ont aucune place dans la vision de la rupture qu'il critique.

2.4 Conclusion

Notre enquête auprès de militants anticapitalistes vivant au Québec nous a permis de donner un peu plus de concrétude aux réflexions de Wright concernant les stratégies susceptibles d'être mobilisées contre le capitalisme. Cela nous a permis aussi d'ancrer cette réflexion en contexte québécois. Nous avons pu valider ainsi toute la pertinence des thèses de Wright sur le sujet. Sa typologie des stratégies de transformation sociale rend bien compte des pratiques militantes sur le terrain. Celles-ci s'inscrivent effectivement dans des logiques de symbiose, d'interstice ou de rupture, et souvent les combinent. Nous n'avons pas identifié de pratiques relevant d'autres logiques que Wright n'aurait pas identifiées. La plupart des forces et des faiblesses de chacune des trois stratégies que pointe le chercheur ont été évoquées aussi par nos interlocuteurs. Cependant, certains d'entre eux nous ont fait entrevoir des apports potentiels de la rupture que ne semble pas reconnaître Wright. Surtout si elle est associée, simultanément ou pas, avec les deux autres stratégies, la logique de rupture présente d'indéniables avantages. Par conséquent, la position défendue par Wright est-elle tenable ? Une stratégie d'érosion peut-elle réussir sans recourir à des actes relevant de la rupture ? De tels actes ne sont-ils pas indispensables pour concevoir une sortie du capitalisme ? Pour tenter de répondre à ces questions nous nous sommes intéressés aux critiques

qui ont été adressées par des chercheurs et des intellectuels à la proposition de Wright et, en particulier, à son rejet de la rupture. Le chapitre suivant rend compte de nos lectures à ce sujet.

Discours sur la Sécurité, solidarité et respectabilité (1971)

– Pierre Bourgault

Mes chers amis,

Je voudrais ce soir vous parler de 3 choses rapidement : sécurité, solidarité et respectabilité. Jusqu'à maintenant, au Parti Québécois, nous avons tenté, par tous les moyens, de nous donner face à la population une image sécurisante; parfois, au détriment de l'image de liberté, que je crois nous devons incarner. Or il faut bien comprendre que la sécurité n'est pas la liberté. À l'intérieur du parti, lorsque nous nous sentons en sécurité, lorsque nous sommes tous à peu près d'accord, bien sûr cela va relativement bien. Mais souvent c'est un signe qu'il n'y a pas cette liberté essentielle de discussion qui nous rend tous un peu moins sécuritaires.

Face au peuple québécois, très souvent aussi, nous avons tenté de lui donner l'impression de la sécurité des vieux partis. Bien sûr que voter pour le Parti libéral, ou pour l'Union nationale, c'est la sécurité. Et combien de fois n'avons-nous pas tenté de prouver au peuple québécois, qu'avec nous aussi c'était la sécurité. Alors qu'avec nous, si nous sommes sérieux, dans ce que nous avançons, nous savons bien sûr, qu'il y a un peu moins de sécurité, et pas mal plus de liberté.

L'indépendance... L'indépendance que nous tentons de faire, ça n'est pas la sécurité. Le statu quo c'est la sécurité. La démocratie telle que nous tentons de la vivre, ça n'est pas la sécurité. C'est dur. C'est agaçant. C'est harassant par moment. Mais c'est ça aussi, un parti qui se veut libre. Je pense que nous avons le devoir de ne rien cacher à la population, de ce que nous croyons nécessaire et vrai. Combien de fois reculons-nous devant l'exposé de notre programme, parce que nous nous disons que tel ou tel article peut effrayer les gens? À nous de convaincre les gens que cela est nécessaire et vrai. À quoi nous servirait-il d'avoir les meilleures solutions, si toujours nous les retenons pour nous-mêmes, de crainte d'effrayer quelques électeurs ici ou là? À quoi nous sert-il d'avoir le meilleur parti si nous n'osons pas, partout à travers le Québec, nous présenter tels que nous sommes, sans toujours cacher des idées ou des hommes dans les garde-robes?

Je veux parler de la solidarité que nous devons avoir envers tout le mouvement indépendantiste. Le Parti Québécois est le morceau le plus important de ce mouvement, mais nous ne sommes pas les seuls. Et combien trop de fois nous entendons « hors du parti, point de salut ». Or il existe, en-dehors des nous, des gens qui militent avec autant de sincérité, d'honnêteté que nous... et que nous dénonçons peut-être trop facilement, trop souvent. Pourtant, nous en profitons. Nous profitons de leur travail. Je n'en nomme qu'un, qui s'appelle Michel Chartrand; nous profitons du travail qu'il fait.

Nous profitons du travail qu'il fait, le mouvement indépendantiste profite du travail qu'il fait, et nous n'avons pas le droit, simplement parce qu'il sort de prison, ou que nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec ce qu'il dit ou la façon dont il le dit, de le dénoncer ou de dire « Michel Chartrand je l'aime bien, oui, mais... ». Ce « oui, mais » me rend malade, moi, et je pense qu'on en a assez.

Je suis obligé de terminer très rapidement, en vous disant que nous devons refuser de tenter de nous faire une image de respectabilité qui soit l'image traditionnelle des notables, des possédants, des riches et des bourgeois. La respectabilité, ça n'est pas une image, c'est ce à quoi on arrive, quand après des années, on se retrouve fidèles à ses objectifs du début, fidèles à ses principes du

début, et fidèles à ses rêves du début. C'est de cette respectabilité là que nous devons vivre, nous; voyez-vous, ce qui n'est pas respectable aujourd'hui peut l'être demain, aussi bien chez les hommes que pour les idées. Ho-Chi Minh n'était pas respectable, il l'est devenu; Castro n'était pas respectable, il l'est devenu; De Gaulle n'était pas respectable, il l'est devenu, parce qu'ils sont restés fidèles à leurs rêves de jeunesse et c'est ce que je voudrais que le Parti Québécois fasse : rester fidèle, aux rêves qui l'ont enfanté

Chapitre 3 : Critiques de la position de Wright

Ce chapitre a d'abord pour objectif de recenser les critiques adressées à Wright sur sa position stratégique. Une première partie adressera la vision réformiste (ou symbiotique) de Wright, suivie des critiques sur sa vision de la stratégie de rupture, puis sur sa stratégie globale (l'érosion, la combinaison de la stratégie interstitielle et symbiotique). En seconde partie, les résultats des entrevues seront comparés aux critiques afin de voir si la réalité du terrain concorde. Ce chapitre a pour objectif de répondre à la question suivante : *quelles sont les critiques théoriques et pratiques adressées à la posture stratégique d'Erik Olin Wright et quelle place ces auteurs réservent-ils à la stratégie de rupture?*

3.1 Critiques du réformisme de Wright⁸

Une première critique consiste à reprocher à Wright un certain passéisme et son optimisme quant à l'ouverture des pouvoirs en place en matière de réformes. Riley suggère que Wright reste prisonnier de la vision sociale-démocrate de l'après-guerre, où des réformes d'inspiration socialiste ont été mises en place. Il mentionne que la force et l'unité ouvrières jouaient un rôle central dans les revendications et la mise en place de ces réformes. Cette force et cette unité ne seraient plus présentes aujourd'hui et se sont désintégrées au cours des trente dernières années, mais Wright ne soulève pas cette question (Fourcade et *al.*, 2012). Alperovitz et Dubb formulent exactement la même critique que Riley à ce niveau. Ils affirment que les moments forts du réformisme du XXe siècle correspondent à des moments où les mouvements ouvriers étaient très puissants, alors qu'ils semblent à bout de souffle aujourd'hui (Williamson et *al.*, 2012). Tugal ajoute que les concessions accordées par la classe capitaliste s'inscrivaient également dans un contexte politico-historique bien particulier. L'ombre d'une révolution planait et l'influence soviétique était forte. Tugal montre par ailleurs à propos de la Suède, que Wright évoque à l'appui de ses thèses, que les propositions socialistes rencontrent une forte résistance de la part de la classe capitaliste dès lors qu'elles mettent en danger les fondements du pouvoir de cette dernière :

⁸ Plusieurs auteurs sont cités dans les critiques, mais deux mêmes sources reviennent régulièrement (Fourcade et *al* et Williamson et *al*). Il est intéressant de noter que ces deux publications rassemblent plusieurs auteurs qui formulent différentes critiques de celui-ci. Fourcade et *al* concerne une revue socio-économique alors que Williamson et *al* réfère à un symposium réunissant politologues, philosophes, économistes, sociologues et historiens. Wright participe d'ailleurs à ce symposium, celui-ci se conclut avec une réponse de Wright aux critiques émises.

« Beyond reminding us of the limits of the most social democratic case, the example gives a clue of how business and the ruling elite would fight all such reformist attempts till the last drop of their blood. So in this sense, a social democratic transition to socialism is not necessarily more viable than a revolutionary transition, unless we assume that pro-business sectors will for some reason be apathetic and lethargic enough to ignore a gradual evolution into a society where their interests would be ultimately subordinated—a highly unlikely scenario. » (Fourcade et *al.*, 2012).

Wright, dans ses écrits, reconnaît que la ligne du possible dans le réformisme est floue et qu'il est difficile de savoir si une proposition (une de ses utopies réelles) sera acceptée par les forces capitalistes. À cela, Riley répond que, bien que la ligne soit floue, il est certain que des attaques réformistes contre la propriété privée se situent de l'autre côté de cette ligne et seront donc rejetées. Riley mobilise également des exemples historiques pour mettre en évidence les limites des réformes socialistes dans un régime parlementaire (*biennio rosso*, *Spanish Second Republic*). Le problème, selon Riley, est que Wright ne dit rien de la condition nécessaire à la mise en place de ces initiatives réformistes, à savoir la destruction du pouvoir politique et économique de la classe capitaliste. Sans sa destruction ou son fort affaiblissement, il est impossible de les mettre en place (Fourcade et *al.*, 2012).

Sam Ginden critique toute initiative qui ignore le gouvernement ou l'État, car ceux-ci jouent un rôle essentiel pour la protection de la propriété privée et du pouvoir capitaliste (Price, 2017; Ginden, 2016). Price affirme que ceci est un point crucial à considérer pour élaborer des initiatives et des stratégies. Selon lui, il faut prendre en considération que l'État est contrôlé par les grandes entreprises et qu'il joue un rôle central dans le maintien de leur pouvoir. Pour Price, l'État est une institution capitaliste qui sert à coordonner les politiques nationales et internationales. Les débats ayant lieu au sein de l'État sont simplement des débats entre différentes factions de la classe capitaliste, qui partagent par ailleurs les mêmes intérêts fondamentaux. Pour Price, il en découle donc que c'est l'État qui laisse de la place aux interstices. Tant que les stratégies interstitielles ne remettent pas en cause le pouvoir dominant des grandes entreprises et qu'elles ne tentent pas de les remplacer, on leur permet d'exister. Price rappelle d'ailleurs que la coopérative Mondragon⁹, citée

⁹ Une des plus grandes coopératives au monde qui est critiquée par les auteurs cités (et d'autres) pour son virage capitaliste.

en exemple par Wright, s'est développée dans le contexte de l'Espagne fasciste. Selon lui, la classe capitaliste n'abandonnera jamais son luxe. Il s'appuie aussi sur plusieurs exemples historiques de répression capitaliste contre le socialisme et conclut qu'une révolution est nécessaire. Il envisage la révolution comme un mouvement de masse, indépendant et militant. Ce mouvement doit formuler des revendications fortes et être prêt à poser des actions de rupture (occuper des usines, des bureaux, etc.) pour obtenir gain de cause (Price, 2017).

En s'appuyant lui aussi sur l'exemple de Mondragon, Tugal souligne que les stratégies interstitielles qui prennent de l'ampleur ont tendance à agir comme une organisation capitaliste. Pour Tugal, la seule façon de préserver leur nature anticapitaliste serait de les inscrire dans un large réseau sociopolitique dont les initiatives interstitielles constitueraient le noyau central et qui serait soutenu par deux branches : l'une pour négocier avec l'État et la classe capitaliste (approche symbiotique), l'autre pour affronter ces pouvoirs (rupture), de manière à forcer la négociation. L'interstice doit donc s'inscrire dans une stratégie de rupture pour assurer sa position et lui donner un pouvoir de négociation. La position de Tugal rejoint ainsi celle de Price (Fourcade et *al.*, 2012). Maloy s'inscrit dans cette ligne de pensée en rappelant l'histoire du parti populiste américain, qui était initialement un mouvement interstitiel. Celui-ci a fini par rencontrer les limites imposées par le gouvernement et a alors décidé de se tourner vers une stratégie symbiotique pour tenter de changer les lois et les processus qui limitaient la stratégie interstitielle. Le parti populiste américain a fini par se faire absorber par le parti démocrate et disparaître. Maloy en tire la même leçon que Tugal et Price : la stratégie symbiotique devrait être poursuivie seulement en position de force, et cette position de force nécessite des capacités de rupture (Williamson et *al.*, 2012).

Une troisième critique importante est formulée par Manza. Il soutient que les exemples mobilisés par Wright à l'appui de sa thèse sont analysés de façon très superficielle. Cette critique est également soutenue par Borowiak. Ils affirment que Wright ne fait pas assez de liens entre ses différentes propositions d'utopies réelles et les exemples utilisés, c'est-à-dire qu'ils ne semblent pas s'emboîter ensemble pour créer un tout (Manza, 2012; Williamson et *al.*, 2012). Manza cite deux exemples utilisés par Wright pour développer sa critique : le cas du budget participatif de la ville de Porto Alegre et celui de la coopération bénévole sur Wikipedia. Selon lui, Wright ne fait en aucun cas la preuve que le budget participatif a participé à améliorer la situation de Porto Alegre. Il ne tient pas compte des critiques formulées par des experts concernant cette « utopie réelle ».

Comment sait-on que l'amélioration de la situation de la ville n'est pas le résultat de la fin du régime dictatorial et de l'arrivée d'un gouvernement de centre gauche? Comment sait-on que cette ville s'en sort mieux que d'autres villes? Concernant Wikipedia, Manza reproche à Wright de suggérer que l'on pourrait étendre ses principes de fonctionnement collaboratifs à l'ensemble des activités économiques d'une société. Les gens vont activement participer au développement de l'encyclopédie pour partager de l'information sur des thèmes qui les passionnent. On ne peut pas en attendre autant pour toutes les tâches nécessaires à la reproduction d'une société, comme celle des vidangeurs, par exemple (Manza, 2012).

3.2 Critiques du rejet de la rupture par Wright

Principalement deux critiques de la vision de la rupture proposée par Wright ont été identifiées. D'abord, Riley avance que, même si, comme le dit Wright, les révolutions du XXe siècle ont mené à des régimes autoritaires, c'est, historiquement, le seul modèle d'action qui a mené à l'émergence de sociétés post-capitalistes (Fourcade et *al*, 2012).¹⁰

Ensuite, plusieurs auteurs critiquent la vision trop restrictive de la rupture que formule Wright. Selon ce dernier, elle ne vise rien d'autre que le renversement de l'État. Or, ce type de stratégie peut tout à fait viser des objectifs intermédiaires et les atteindre. Selon Baschet, Wright serait victime de ce qu'il appelle « l'ombre d'Octobre »¹¹. En se référant principalement au coup d'État de Lénine en octobre 1917 et aux dérives totalitaires qui ont suivi, Wright s'empêche de considérer toutes les situations dans lesquelles la stratégie de rupture a permis des gains non négligeables. Baschet utilise plusieurs exemples historiques pour montrer qu'il est arrivé fréquemment que des interstices soient apparus à la suite de l'utilisation de la stratégie de rupture. Il cite notamment le mouvement zapatiste au Mexique et les zones à défendre (ZAD) en France. Dans ces cas de figure, la stratégie de rupture permet de créer un espace au sein duquel des interstices peuvent durer, mais également de défendre cet espace lorsqu'il est menacé par les autorités en place (Baschet, 2018). La stratégie symbiotique peut être alors utilisée de manière défensive pour stabiliser la situation et

¹⁰ Ici, j'ajoute une remarque sortant de la revue de littérature : sur cet argument de Riley, on peut tout de même soulever un doute. En effet, les régimes post-révolutions ont souvent eu tendance à se restructurer sous une forme capitaliste sur le moyen et long terme. Je laisse l'argument de Riley dans la revue de littérature puisque je souhaite faire une présentation exhaustive des critiques adressées à Wright.

¹¹ Concept développé par Dardot et Laval dans *L'ombre d'Octobre : La Révolution russe et le spectre des soviets*, 2017.

sécuriser les gains, avec le risque bien sûr de se faire « récupérer » par l'ordre en place (Baschet, 2018).

Herbert, Barlow, Smessaert et Bardi soutiennent aussi que la stratégie de rupture ne se réduit pas nécessairement à la prise du pouvoir étatique, contrairement à ce que Wright sous-entend. Certes, Wright précise qu'il est conscient que la rupture ne passe pas seulement par cette prise de pouvoir, ses réponses et critiques concernant cette stratégie semblent toujours se faire sous cet angle. Ainsi, juger de la pertinence de la rupture en ne se référant qu'aux échecs du XXe siècle empêche d'imaginer ce qu'elle pourrait être dans le futur (Bardi et *al.*, 2021).

3.3 Critique de la stratégie d'érosion

Williamson reproche par ailleurs à Wright de ne pas assez tenir compte de la situation politique actuelle. Les circonstances ne sont guère favorables à une remise en question du système en place : faiblesse de l'union des travailleurs (soulevée par Riley, Dubb et Alperovitz), hostilité, voire haine envers le socialisme et l'État, penchant important vers le corporatisme et le libre marché, perception de la constitution (qui défend la propriété privée) comme étant quasi divine, racisme, etc. Williamson avance que la critique de Wright s'apparente à ce qu'Aristote appellerait une critique externe, c'est-à-dire hors-sol, déconnecté de l'opinion et la réalité populaire. Plutôt que d'affirmer : « nous ne vivons pas à la hauteur de nos ambitions et de nos valeurs », il dit : « nous devons nous émanciper de la caractéristique fondamentale du pays; le capitalisme ». Il faut vouloir construire de nouvelles institutions, mais aussi tenir compte du fait que les traditions, les lois et la constitution en vigueur constituent des obstacles majeurs actuellement sur cette voie. Pour Williamson, les premiers pas pour les changements devraient se faire en s'appuyant sur des idées partagées dans la culture dominante ou par de nouvelles idées susceptibles de toucher une portion significative de la population (Williamson et *al.*, 2012).

Herbert, Barlow, Smessaert et Bardi soulèvent le fait que la situation écologique actuelle ne permet pas en outre d'attendre une érosion lente du capitalisme. Il y a urgence, ce que ne semble pas reconnaître vraiment Wright. Ils affirment également que la position non-violente est une position de personne privilégiée, vivant pour l'essentiel à l'abri des pires violences du capitalisme, que subit au même moment une grande partie de l'humanité, notamment dans le Sud global (Bardi et *al.*, 2021).

Borowiak reproche par ailleurs à Wright de trop mettre l'accent sur la stratégie, au risque de sous-estimer l'importance des formes spontanées d'organisation et de luttes. Cela réduit aussi la créativité et la réactivité nécessaire face à des situations inattendues, ce dont les humains sont tout à fait capables, pour le meilleur et pour le pire (Williamson et *al.*, 2012). Dardot et Laval, en s'appuyant sur le travail de Rosa Luxemburg, soulignent d'ailleurs les limites de la planification stratégique :

« C'est par la liberté politique – “la liberté c'est toujours au moins la liberté de celui qui pense autrement”, précise-t-elle – que le socialisme peut avancer. À l'inverse, la théorie de la dictature selon Lénine et Trotsky suppose que le Parti sait tout à l'avance et peut tout imposer. Or il n'y a pas de socialisme sans inventivité démocratique. Elle en conclut que la participation active des masses est une condition sine qua non pour que la révolution se développe : “La seule voie qui mène à une renaissance c'est l'école même de la vie publique, une démocratie très large, sans la moindre limitation, l'opinion publique.” Sans ces libertés, le “pouvoir des soviets” est une coquille vide, et même un leurre. En un mot, la révolution ne sera sauvée que par la liberté la plus large, c'est-à-dire la démocratie la plus radicale, la plus complète. » (Dardot et Laval, 2017, p.87)

Wright répond à Borowiak qu'au contraire, il reconnaît bel et bien dans *Utopies réelles* qu'il y aura des expérimentations et que des erreurs seront faites. Il mentionne explicitement qu'il n'y aura pas de « *blueprint* », de plan tout écrit pour atteindre l'objectif. C'était l'intérêt de la boussole socialiste: Wright juge impossible de prédire les développements futurs étant donné la complexité du système actuel, nous avons donc besoin d'un outil moral et politique pour nous guider dans la prise de décision. Il se défend d'avancer des stratégies rigides, et soutient qu'il propose plutôt des façons de mobiliser la collectivité pour saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent (Wright, 2012). Bien qu'il soit vrai qu'il ne propose pas de plan d'action et laisse place à des initiatives, en proposant une stratégie (l'érosion) et en écartant les stratégies de rupture, il crée tout de même un cadre dans lequel le champ de l'inventivité est balisé, la limitant par le fait même.

3.4 Quelle approche stratégique adopter?

Au terme de cette discussion des réflexions stratégiques de Wright, quelle position adopter en réponse à notre question de départ ? Les leçons que nous en retirons, inspirées aussi de notre enquête auprès de militants anticapitalistes au Québec, sont au nombre de trois.

Premièrement, il ne faut pas sous-estimer la puissance du pouvoir étatique et du pouvoir économique, d'autant qu'il y a collusion entre ces deux pouvoirs, puisque les humains qui les exercent appartiennent pour l'essentiel à la même classe. Cette collusion se traduit notamment par des lois qui vont continuellement protéger les intérêts industriels et limiter la puissance des interstices. La classe bourgeoise ne renoncera pas aisément à ses privilèges, quitte à utiliser tous les moyens, y compris illégaux, pour protéger sa position. En face, les victimes de ce système sont dispersées et ne forment pas un mouvement uni, capable de s'engager dans des négociations avec les pouvoirs en place avec quelque chance d'imposer leurs revendications. Le capitalisme semble en outre aujourd'hui sans rival, contrairement à ce que l'on a observé au XXe siècle. Par conséquent, une stratégie reposant sur une approche symbiotique ne semble guère prometteuse, contrairement à ce que laisse entendre Wright. .

Deuxièmement, à condition de ne pas les réduire à une tentative immédiate de renversement de l'État par la violence, les stratégies de rupture présentent des atouts indéniables. Elles semblent très utiles notamment pour créer ou défendre des initiatives interstitielles et pour appuyer des négociations menées dans une perspective symbiotique. Grâce à elles, l'interstice peut se consolider et s'élargir, au lieu de s'épuiser ou d'être assimilé par le système dominant. En retour, il peut fournir un milieu de vie et des moyens de lutte aux personnes qui s'investissent dans la rupture, en leur permettant de se consacrer de façon permanente à cette tâche. De même, la rupture peut aider une démarche symbiotique à passer du stade de la demande à celui de l'exigence. En appui aux deux autres stratégies identifiées par Wright, elle apparaît donc incontournable. C'est d'autant plus vrai dans le contexte actuel, marqué par l'urgence d'arrêter ou au moins ralentir la catastrophe écologique en cours. Les actes de rupture peuvent permettre de transformer une situation beaucoup plus rapidement qu'en pariant sur la symbiose ou la stratégie interstitielle.

Reste la question de savoir à quelles conditions une stratégie de rupture peut aboutir. L'histoire des révolutions et des révoltes montrent qu'il n'y a évidemment pas de « recette miracle » en la matière. Cependant, elle permet d'identifier les « ingrédients » nécessaires à une rupture qui dépasse le stade de la simple intention et atteint certains de ses objectifs au moins. C'est à ce travail que se sont attelés Charles Tilly et Sidney Tarrow, et dont ils ont rendu compte dans *Politique du conflit* (2015). Le prochain chapitre en présentera les grandes lignes.

Les anarchistes – Léo Ferré

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
La plupart espagnols, allez savoir pourquoi
Faut croire qu'en Espagne, on ne les comprend pas
Les anarchistes

Ils ont tout ramassé
Des beignes et des pavés
Ils ont gueulé si fort
Qu'ils peuvent gueuler encore
Ils ont le cœur devant
Et leurs rêves au mitan
Et puis l'âme toute rongée
Par des foutues idées

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
La plupart fils de rien ou bien fils de si peu
Qu'on ne les voit jamais que lorsqu'on a peur d'eux
Les anarchistes

Ils sont morts cent dix fois
Pour que dalle et pour quoi?
Avec l'amour au poing
Sur la table ou sur rien
Avec l'air entêté
Qui fait le sang versé
Ils ont frappé si fort
Qu'ils peuvent frapper encore

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
Et s'il faut commencer par les coups de pied au cul
Faudrait pas oublier que ça descend dans la rue
Les anarchistes

Ils ont un drapeau noir
En berne sur l'espoir
Et la mélancolie
Pour traîner dans la vie
Des couteaux pour trancher
Le pain de l'amitié
Et des armes rouillées
Pour ne pas oublier

Qui y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
Et qu'ils se tiennent bien bras dessus, bras dessous

Joyeux, et c'est pour ça qu'ils sont toujours debout
Les anarchistes

Chapitre 4 : La politique du conflit : comprendre une révolte

Qu'est-ce qui fait qu'une stratégie de rupture aboutit, ne serait-ce que temporairement et partiellement ? Peut-on identifier les conditions qui augmentent ses chances de réussite ? Retrouve-t-on d'un conflit à un autre certaines caractéristiques communes ? Y a-t-il une dynamique typique qui conduit au succès en matière de révolte ? Ce sont à ces questions essentielles pour notre recherche que se sont attaqués les sociologues Charles Tilly et Sydney Tarrow. Leurs réponses ont été rassemblées dans un ouvrage devenu rapidement un classique sur le sujet : *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution* (2015). Voyons en quoi elles consistent et peuvent nous être utiles.

4.1. Théoriser ce qui fait le succès d'une révolte

L'approche de la politique du conflit vise à comprendre les mécanismes et les processus qui se produisent à l'intérieur d'épisodes de conflits. L'accumulation d'épisodes finit par créer un **flux de conflit**, c'est-à-dire un enchaînement de conflits liés qui forment un fil continu. Ceci permet d'éclairer comment et pourquoi un conflit naît, se développe et se conclut. Tilly et Tarrow comparent cette nouvelle approche à la différence entre un ingénieur et un biologiste. Ainsi, plutôt que de commencer par un résultat, puis trouver une cause qui pourrait expliquer ce résultat (ingénieur), cette approche favorise de partir dès le début du flux de conflit pour comprendre comment on passe d'un état à un autre (biologiste). On cherche à trouver les acteurs.ices politiques impliqués, les identités construites, les interactions entre les différents acteurs.ices, etc. On pourra ainsi observer l'évolution des mécanismes favorisant (ou pas) la mobilisation pour comprendre comment une frustration individuelle peut devenir collective.

Par exemple, face au pillage d'une épicerie, la démarche de recherche adoptée et préconisée par Tilly et Tarrow ne consiste pas à tenter d'identifier la cause probable comme la pauvreté et la famine qui sévissent dans le quartier. Pour les deux sociologues, il faut débiter l'enquête au point de départ du conflit et poursuivre ensuite ce qu'ils nomment le « flux de conflits », c'est-à-dire l'évolution des événements qui mènent au pillage.

4.2 Les concepts de base de la politique du conflit

Pour qu'il y ait **politique du conflit**, trois éléments sont essentiels : un conflit quelconque, l'implication du domaine politique et l'action collective. **Le conflit** survient lorsqu'un acteur porte une revendication qui porte atteinte aux intérêts d'un autre acteur. **Le domaine politique**, pour Tilly et Tarrow est présent lorsqu'un acteur étatique, quel qu'il soit, est impliqué d'une quelconque façon dans le conflit (en lien avec un règlement, avec un acteur précis de l'État, avec l'État en tant que tel, etc.). **L'action collective** est quant à elle définie comme étant l'organisation des acteurs concernés autour d'intérêts ou de programmes communs (Tilly et Tarrow, 2015, p.21).

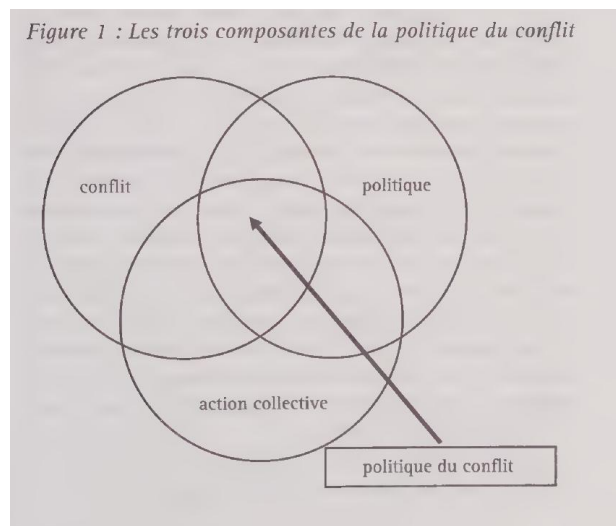


Figure 4.1, Tilly et Tarrow, p.25

Il y a donc présence d'acteurs politiques (action collective) qui émettent une revendication (conflit) qui implique l'État d'une certaine façon (politique). **Les revendications** se classent dans trois catégories : **identités** (revendiquer l'existence d'une catégorie de personne), de **statut** (revendiquer le fait d'appartenir à une catégorie reconnue et de demander ses droits) et **programmatique** (demander le changement dans la façon d'agir/de faire). Les acteurs se créent ensuite **une identité politique** qui sera le nom par lequel ils seront connus et les idées/valeurs partagées. Ce faisant, une **frontière** se crée entre le « nous » et le « eux » et quelques composantes de cette identité sont essentielles : l'existence de la frontière, les interactions entre les personnes composant le « nous », des interactions entre le « nous » et le « eux » et des interprétations partagées de cette frontière et ces relations. Ces acteurs politiques vont alors émettre des revendications au moyen de **représentations**. Elles sont définies comme étant des moyens ou des types d'actions utilisés pour faire entendre une revendication (manifestation, pétition, etc.). Finalement, les acteurs politiques

tirent les moyens de représentation d'un **répertoire** de représentations, qui est l'ensemble des pratiques que les gens et l'État sont relativement habitués de voir. Ce répertoire varie selon plusieurs facteurs qui seront détaillés plus tard.

Dans l'exemple du pillage de l'épicerie évoqué plus haut, l'*acteur politique* serait les citoyens du quartier qui se donnent comme *identité politique* d'être des « Affamés », opposés à des profiteurs. Ils portent une *revendication* demandant une législation pour démarchandiser la nourriture. On constate ici la présence des éléments de base pour que l'approche de la *politique du conflit* s'applique : un *conflit* entre citoyens.nes et propriétaires d'épicerie, l'implication du *domaine politique* par le biais d'une revendication légale, une *action collective* par l'énoncé d'une *revendication* et la construction d'une *identité politique*. On peut également observer que la *revendication* est de type *programmatique* : on demande de faire différemment. Le regroupement des Affamés pourraient alors, comme premier épisode du conflit, utiliser une *représentation* comme une manifestation devant l'épicerie de quartier. Ceci est une méthode de revendication assez courante dans le *répertoire* des moyens de pression au Québec (figure 4.2).

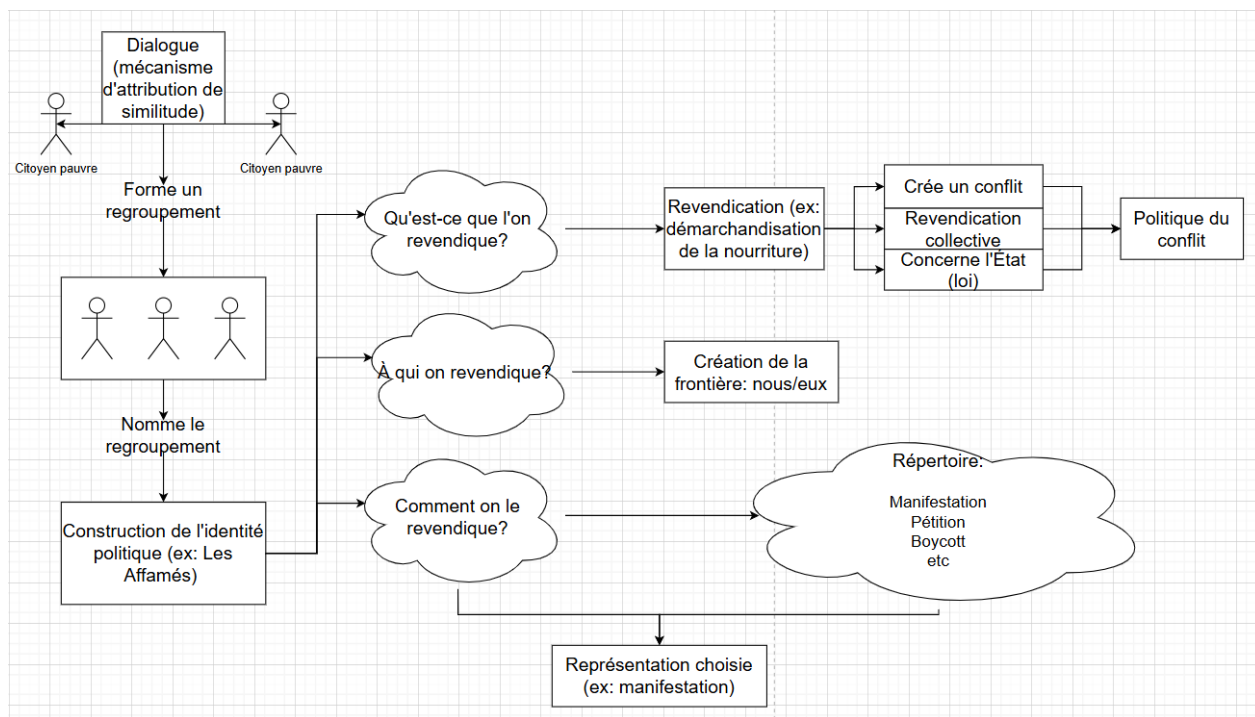


Figure 4.2, La création du conflit

Les concepts présentés jusqu'à présent offrent un portrait précis d'un épisode, c'est-à-dire d'un événement qui a lieu dans le flux de conflit. Cependant, l'essentiel de l'approche de la politique du

conflit se trouve dans l'analyse de la dynamique de ces épisodes. Pour ce faire, il faudra identifier et comprendre les mécanismes qui prennent place pendant les épisodes. Les auteurs définissent ainsi les **mécanismes** : « (...) une classe d'événements qui modifient de manière identique ou analogue, dans une grande diversité de situations, les relations entre certains ensembles d'éléments. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.59). Cette définition est volontairement large puisque ces mécanismes concernent toutes les interactions qui font progresser l'état du conflit. Ces mécanismes se combinent ensuite pour créer des **processus**, qui ne sont que le résultat d'un agencement de mécanismes dans un certain ordre. Deux des mécanismes les plus courants sont l'**intermédiation**; « (...) établissement d'un lien entre des sites jusque-là disjoints » (Tilly et Tarrow, 2015, p.62) et la **diffusion**; « (...) propagation d'un site à un autre d'une certaine forme de conflit, d'un thème ou d'une manière de l'interpréter ». En ce qui a trait aux processus, les plus importants sont la **mobilisation**; « (...) phénomène par lequel des gens qui n'élevaient pas de revendication conflictuelle se mettent, à un moment donné, à le faire. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.71), la **démobilisation**; « (...) des gens qui revendiquaient cessent de le faire. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.71) ou encore le **changement d'échelle**; « (...) augmentation ou diminution du nombre d'acteurs et/ou de la portée géographique d'une revendication coordonnée. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.354)

Plusieurs mécanismes et processus sont identifiés et définis par les auteurs, mais une présentation exhaustive ne semble pas nécessaire ici. Ils seront plutôt nommés et définis s'ils sont présents dans le cas analysé. Pour poursuivre notre exemple, il pourrait y avoir *intermédiation* entre le regroupement des Affamés et un organisme du quartier (un autre *acteur politique*) qui vise à lutter contre la pauvreté en s'attaquant à la pénurie de logement. Il pourrait y avoir *diffusion* lorsque l'organisme, au contact des Affamés, décide de réorienter sa lutte contre la pauvreté en s'attaquant elle aussi au milieu alimentaire. Cet enchaînement de mécanismes contribue au *processus de*

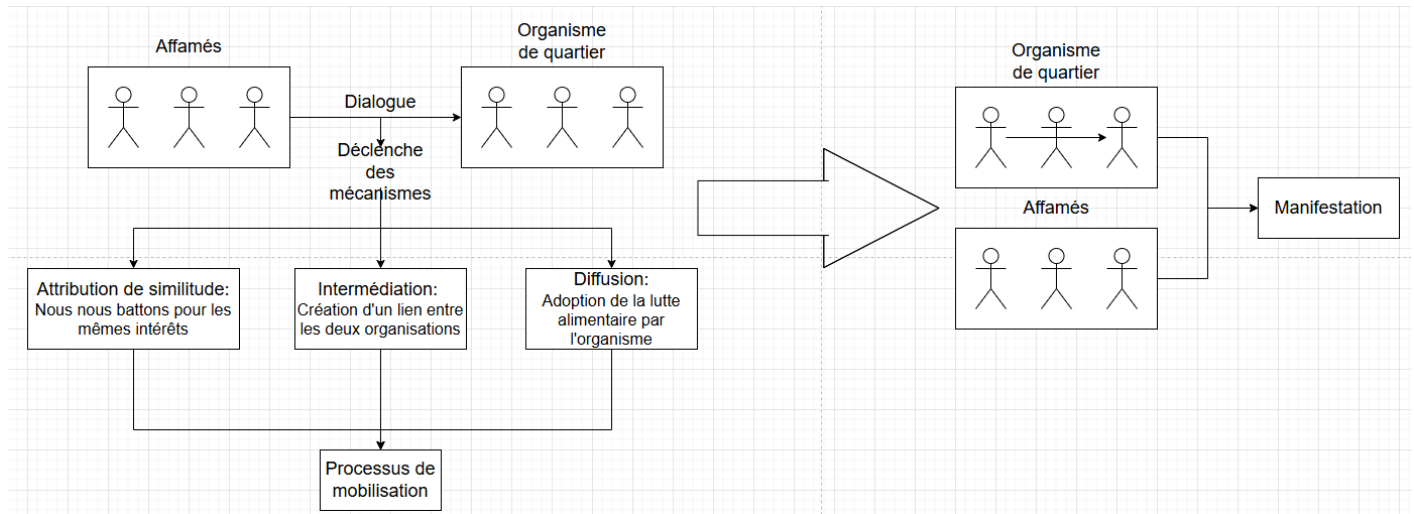


Figure 4.3, La mobilisation du quartier

Cet organisme pourrait par la suite lui-même faire de la *diffusion* avec des organismes d'autres quartiers avec lesquels il est en contact. Il pourrait alors, comme deuxième *épisode*, y avoir une action coordonnée impliquant le mécanisme d'*émulation* (imitation des représentations utilisées par des pionniers). Des manifestations pourraient être organisées devant les différentes épiceries de quartier de la municipalité. La lutte pour l'accessibilité alimentaire deviendrait une lutte de niveau municipal. On assiste ainsi à un *processus de changement d'échelle* (figure 4.4).

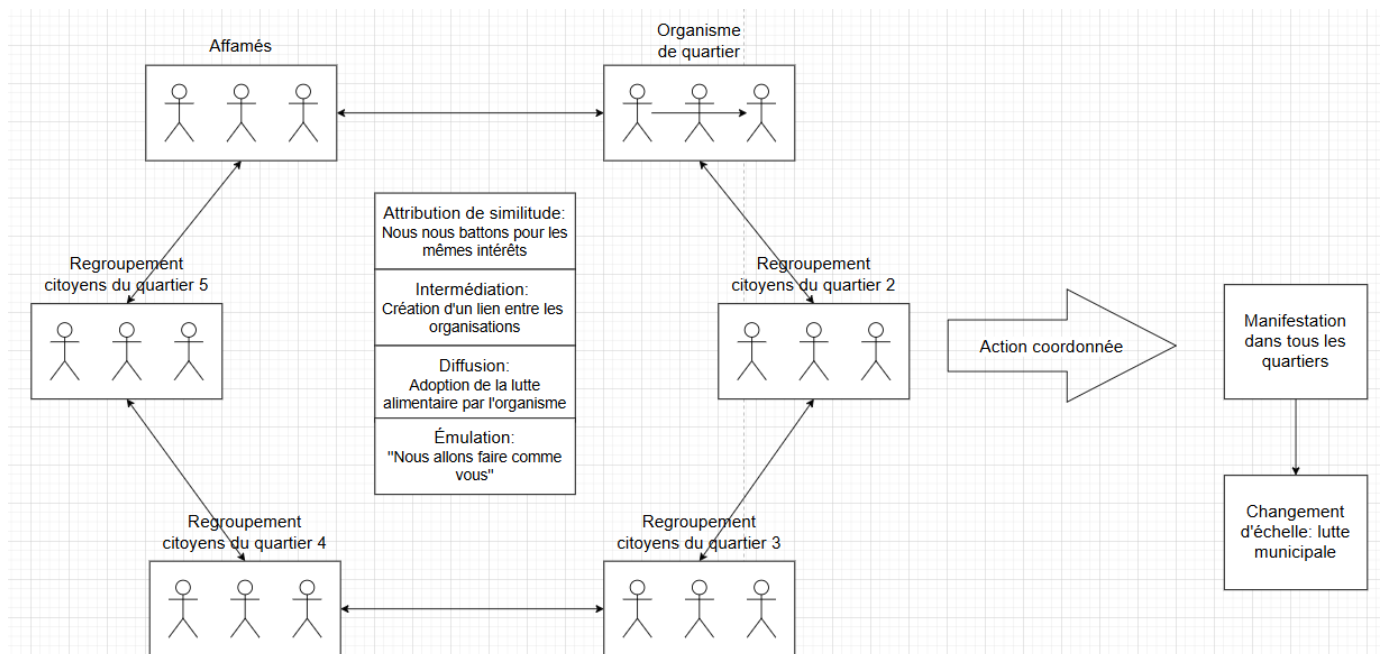


Figure 4.4, Le changement d'échelle

4.3 Les concepts macro de la politique du conflit

Une fois les bases mises en place, il faut tout de même considérer que ces conflits se produisent dans un contexte. C'est à ce moment que l'on commence à discuter de **régime**, c'est-à-dire du « (...) tissu des relations régulières entre l'État, les acteurs politiques établis, leurs rivaux et adversaires, et certains acteurs extérieurs, notamment les autres États. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.87) Les auteurs classent les régimes selon deux critères : **la capacité** (la force/stabilité de l'État) et **la démocratie** (les droits et libertés des personnes vivant sous l'autorité de l'État et les moyens disponibles pour se protéger de l'État). Cet État se dote d'institutions, ces institutions influencent l'État, elles se développent en parallèle. Elles lui permettent de mettre en pratique ses politiques et la population peut plus ou moins interagir avec elles (la police, les tribunaux, le conseil municipal, l'entreprise capitaliste, les syndicats, etc).

Cette combinaison entre régime et institutions crée ce que Tilly et Tarrow qualifient **de structure d'opportunité politique**, c'est-à-dire une structure qui facilite ou bloque l'action collective. Cette structure présente six propriétés : (1) la multiplicité des centres de pouvoir, (2) le degré d'ouverture à de nouveaux acteurs, (3) l'instabilité des alignements politiques du jour, (4) l'existence d'éventuels alliés de poids pour les contestataires, (5) la mesure dans laquelle le régime réprime ou facilite la revendication collective et (6) les changements importants dans les cinq domaines précédents. Cet agencement définit le *répertoire* de moyens de *représentation* mentionné plus haut, Ces *revendications* sont *prescrites*, *tolérées* ou *interdites*. On entend par **prescrit** ce qui est obligatoire ou communément accepté, par exemple une manifestation. Par **toléré**, on vise ce qui sort du cadre habituel ou légal, mais qui n'est pas suffisant pour exiger une répression de l'État. C'est ce qui est accepté dans une certaine mesure ou sous certaines conditions, comme un graffiti. Finalement, par **interdit**, on considère tout ce qui est inhabituel ou illégal comme le vol d'une banque ou du vandalisme.

Un conflit sera considéré comme étant **contenu** si les formes de *revendications* utilisées sont *prescrites* ou *tolérées* et où il peut parfois y avoir des débordements dans l'interdit, mais très rarement. À l'opposé, un conflit sera considéré comme **transgressif** si les formes utilisées sont *interdites* « (...) la transgression, c'est un défi lancé au régime, à ses institutions et à ses lois. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.112). Il est parfois possible, dans un *conflit transgressif*, de rendre *tolérées* des formes de *revendication* qui sont initialement *interdites*. Les innovations dans les formes de

représentation sont souvent interdites/inhabituelles comme c'était le cas des sit-in contre la ségrégation des années 1960.

Pour poursuivre notre exemple, il faut débiter par identifier le *régime* dans lequel la politique du conflit s'inscrit. Au Québec, le *régime* serait qualifié comme ayant une *capacité* et une *démocratie* forte (nous reviendrons sur cet aspect dans la section des limites). En effet, l'État québécois possède la capacité pour intervenir sur l'ensemble de son territoire dans la mesure qu'il le juge nécessaire. Les citoyens ont quant à eux accès à des plateformes pour s'exprimer, puis des institutions existent pour se protéger contre le pouvoir de l'État s'il en faisait un usage abusif. Pour ce qui est de la *structure d'opportunité* politique au début du conflit (puisqu'elle peut changer tout au long du conflit), on pourrait la décrire rapidement ainsi :

1. Plusieurs *centres de pouvoir* existent autant au niveau politique qu'organisationnel (dont des organisations spécifiques au domaine alimentaire). Le citoyen moyen a cependant peu de moyens pour accéder à ces institutions ou pour donner son avis sur le sujet.
2. N'importe qui peut démarrer une organisation avec des demandes au sujet alimentaire, mais le domaine est très réglementé et sous le contrôle d'associations ou de riches corporations, il y a donc une *difficulté d'accès* pour des acteurs externes.
3. La *stabilité politique* n'en est pas une où le renversement du régime est considéré comme possible ou que les désaccords sont suffisamment profonds (donc elle est plutôt forte). La logique marchande de l'alimentation n'est pas vraiment remise en question par la population. La pauvreté et les problèmes liés à l'alimentation sont connus, mais pas suffisamment bouleversants aux yeux de la population pour exiger un débat public et une mobilisation. Il y a plutôt un *statu quo*, ou presque.
4. Il existe une multitude d'organisations avec des positions politiques variées qui pourraient soutenir la lutte des Affamés. Par exemple, l'économie solidaire/sociale au Québec est reconnue en Amérique du Nord. Il existe par ailleurs des partis politiques comme Québec Solidaire qui pourrait apporter du soutien à la lutte. Il y a donc des alliés potentiels, mais si on parle d'alliés *de poids* comme l'entendent Tilly et Tallow, il n'y en a pas.

5. Le régime prescrit ou tolère une vaste diversité de moyens de représentation qui sont, en revanche, assez encadrés. Il est rare de voir une répression significative de la part de l'État lorsque des modes de *représentation* habituels du *répertoire* sont utilisés (toujours relativement à d'autres États).
6. Comme ceci est une photo de la structure d'opportunité au début du conflit des Affamés, aucun changement n'est à noter.

Une fois la photo de départ prise, il faut toujours revenir à cette structure et voir comment les mécanismes utilisés par les différents acteurs politiques affectent cette structure d'opportunité. Par exemple, si le mouvement commençait à se généraliser dans toutes les villes du Québec, on pourrait voir un parti politique décider d'en faire un argument de campagne. On verrait alors le *mécanisme de certification* se mettre en place, dans lequel une entité extérieure/importante reconnaît l'existence et la légitimité d'une organisation et des demandes. On observerait alors une *instabilité* grandissante au niveau politique et un *allié de poids* apparaître (les points 3 et 4 de la structure d'opportunité politique).

Pour poursuivre l'exemple et la mise en pratique de notre cadre d'analyse, on peut considérer que nos Affamés ont commencé par des *représentations* que l'on peut catégoriser comme *prescrites* ou *habituelles*, c'est-à-dire des manifestations, dans une dynamique de *conflit contenu*. Supposons qu'au cours de ces manifestations, certains groupes ou individus décident de faire de la « casse ». L'identification de la personne responsable étant impossible et l'événement étant plutôt rare, la police peut décider de *tolérer* cela dans un premier temps. Cependant, au cours des semaines suivantes et à la suite d'un *mécanisme d'émulation*¹², plusieurs personnes dans différentes manifestations commencent à faire de la casse. L'État ne peut plus *tolérer* cela, les conditions sont dépassées, il enclenche un *mécanisme de répression*. Le point cinq de la *structure d'opportunité politique* se modifie et l'État change ses modalités de répression. Il peut interdire les manifestations ou, de façon plus concrète, envoyer la police matraquer les manifestants.

Cette réaction de l'État peut alors causer un *mécanisme d'escalade et de radicalisation*, c'est-à-dire que les *acteurs politiques*, indignés devant la situation, décideront de répondre plus féroce-ment à la répression. Plutôt que de vandaliser, on assistera peut-être à des vols ou des attaques contre les

¹² L'imitation des *représentations* utilisées par des pionniers.

policiers. Ces deux *mécanismes* participent au *processus de mobilisation*. On pourrait également observer un *mécanisme de défection* du fait d'une répression trop forte, c'est-à-dire que certains acteurs politiques quitteront le mouvement par crainte de répression. Ceci participe au *processus de démobilisation*. Dans bien des cas, ce sera les deux qui arriveront simultanément (nous le verrons plus loin dans la section sur le mouvement social).

Il se pourrait donc, par le *mécanisme d'escalade* qui entraîne un *processus de radicalisation*, que les Affamés décident de piller l'épicerie du coin, entrant clairement dans un moyen de *représentation interdit* et le conflit deviendrait *transgressif*. Au cours de ces épisodes, plusieurs choses peuvent avoir changé dans la *structure d'opportunité politique* : nouveau type de répression, création d'une organisation par les propriétaires d'épicerie pour défendre leurs commerces, instabilité politique montante, défection de l'allié qui a donné la certification initiale, etc. Ces changements sont toujours à prendre en compte en parallèle de l'évolution du *flux de conflit* afin de comprendre les différents *mécanismes* adoptés et leurs impacts.

4.4 Les types de conflit

Tilly et Tarrow différencient deux types de conflit : le mouvement social et le conflit mortel.

Le mouvement social

Il est défini comme une « (...) campagne durable de *revendications*, qui fait usage de *représentations* répétées pour se faire connaître du plus large public et qui prend appui sur des organisations, des réseaux, des traditions et des solidarités. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.27) C'est le type de conflit le plus présent dans les régimes démocratiques, puisque les méthodes de représentation sont davantage contrôlées et respectées vu la stabilité de l'État. Le cas analysé dans le chapitre suivant s'inscrira dans ce type de conflit.

Tilly et Tarrow abordent le mouvement social selon deux dimensions : la *base* et la *campagne*. **La base** est l'ensemble des personnes ou organisations participant au mouvement ainsi que les moyens (financiers, culturels, traditionnels, etc.) dont ils disposent. **La campagne** est quant à elle la série d'actions et d'épisodes qui vont être mis en œuvre; c'est la *revendication* en marche. Il peut donc y avoir une *base* pour le mouvement social, mais aucune *campagne* puisqu'il n'y a pas d'action. Il peut aussi y avoir une *campagne* en cours, mais sans *base* assez forte pour la soutenir. La campagne

du mouvement social a quatre façons de s'exprimer ou de montrer sa force. Par la « **mise en scène de soi** » : en faisant une démonstration de sa dignité (un groupe de travailleurs marchant en habit ou avec les outils de travail), par **l'unité** (slogan, couleur, drapeau, etc), par **la masse** (le nombre de personnes impliquées) et **l'engagement** (le sacrifice de soi pour une cause, par exemple endurer la pluie pendant la manifestation). Les *mouvements sociaux* peuvent également avoir trois types d'impact : une *influence directe* sur la décision publique, un *changement sur les participants.es* et un *effet sur le conflit politique* plus globalement. **L'influence directe** sur la décision publique concerne spécifiquement le sujet sur lequel porte le *mouvement social* : dans le cas de nos Affamés, on pourrait concevoir, par exemple, une commission d'enquête mise en place pour établir comment démarchandiser le domaine alimentaire. Cependant, selon Tilly et Tarrow l'impact réel de cette *influence directe* est remis en question par beaucoup de chercheurs.euses. Ceci serait dû au fait que l'on observe souvent un recul sur les gains peu après la fin de la mobilisation¹³. Certains soutiennent même que les mouvements sociaux n'exercent carrément aucune influence sur la politique. À l'inverse, préviennent Tilly et Tarrow, la sphère politique, elle, a une influence importante sur le *mouvement social* avec lequel elle interagit. **Le changement intervenu sur les militants** peut se voir dans la création de liens entre militants, dans l'approfondissement des connaissances, dans la radicalisation, etc. Puis **l'effet sur la politique dans sa globalité** pourrait être observé dans une nouvelle méthode de mobilisation ou de répression qui a été développée pendant le *mouvement social*.

Finalement, à la fin de la mobilisation et du *mouvement social*, quatre possibilités s'offrent au mouvement : l'*institutionnalisation*, la *commercialisation*, l'*involution* et la *radicalisation*. Dans notre cas, l'**institutionnalisation** pourrait ressembler à la création d'un comité au sein du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. La **commercialisation** pourrait être la création d'une coopérative de quartier offrant de la nourriture au prix coûtant. L'**involution** pourrait être la création d'un réseau d'entraide où les personnes qui ont besoin de denrées alimentaires peuvent s'inscrire sur une liste et les personnes ayant des surplus ou des moyens peuvent les aider. La **radicalisation** pourrait être la création d'un groupe secret qui veut poursuivre la lutte et continuer à commettre des pillages ou autres actions du genre.

¹³ Ceci n'est pas étranger aux limites de la stratégie symbiotique qui ont été soulevées dans les chapitres précédents.

La fin des conflits et plus particulièrement des *mouvements sociaux* survient toujours à la suite d'un *processus de démobilisation*. Dans ce processus, on y retrouve plusieurs *mécanismes* qui peuvent engendrer des réactions différentes de la part des *acteurs politiques* qui participent au conflit, comme à la suite de la répression de l'État mentionnée plus haut. Par exemple, certains acteurs peuvent être outrés et décider de faire plus, alors que d'autres peuvent quitter par peur de réprimandes encore plus graves. Ces différents mécanismes finissent par créer des ruptures au sein du « nous » et diviser les forces, ce qui affaiblit voire éteint le mouvement.

Le conflit mortel

Lorsqu'ils parlent de conflit mortel, Tilly et Tarrow font référence à tout conflit qui implique plus de 25 morts. Ils y incluent les révolutions, les guerres civiles, les conflits ethniques ou religieux, etc. Ce type de conflit est davantage retrouvé dans les régimes à *faible démocratie* et *faible capacité* : « Si le conflit mortel ethnique ou religieux se trouve concentré dans les régimes non démocratiques à faible capacité, ce n'est donc pas parce que les différences ethniques et religieuses sont absentes des démocraties à forte capacité, mais parce que celles-ci savent réduire l'ampleur et le niveau d'armement des conflits de ce genre, les canaliser dans des formes essentiellement non violentes et réduire ainsi les dommages humains et matériels qui en résultent. Leur structure d'opportunité politique et leur répertoire dominant les poussent en direction des mouvements sociaux. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.243). On retrouve encore ici comment le *régime* et la *structure d'opportunité politique* influencent la forme du conflit et du répertoire.

Deux facteurs déterminants différencient le *conflit mortel* du *mouvement social* : les risques entrepris par les participants.es et le coût de l'entretien d'une force armée. Un *mouvement social* requiert des ressources, c'est certain, mais ce n'est pas comparable aux ressources nécessaires pour garder une force armée active (nourriture, campements, vêtements, armements, munitions, etc.). Au niveau des risques, alors qu'on parlait de *mise en scène de soi* et d'engagement dans le *mouvement social*, on parle davantage du don de sa vie – et de plusieurs autres vies – dans le *conflit mortel*.

On retrouve également deux fins alternatives supplémentaires pour les *conflits mortels* : la *cassure du régime* ou le *transfert de pouvoir* d'un acteur politique à un autre. Il est à noter qu'un *mouvement social* peut se transformer en *conflit mortel* selon les différents *mécanismes* qui s'enclenchent : « Dans ces régimes, la riposte démesurée des gouvernants menacés pousse souvent à des procédés

extrêmes des acteurs qui auraient préféré en rester au répertoire du mouvement social. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.319). Ainsi, si la répression de l'État est trop importante – tirs à balles réelles de la police sur les manifestants – par exemple, il est possible de voir des *mécanismes d'escalade* et de *radicalisation*, mais aussi un *mécanisme d'appropriation sociale* où « (...) des organisations ou réseaux non politiques entrent en campagne avec tout leur équipement organisationnel et institutionnel, se transformant ainsi en acteurs politiques. » (Tilly et Tarrow, 2015, p.354). Ceci engendrerait un *processus de changement d'échelle*. Des *épisodes* pourraient alors éclater un peu partout au Québec, engendrant un cycle de répression et de radicalisation menant vers *un conflit mortel*.

4.5 Que retenir

Pour réfléchir aux stratégies de sortie du capitalisme, le travail de Tilly et Tarrow est intéressant à plusieurs titres.

Tout d'abord, par son objet même, il rappelle l'omniprésence dans l'histoire occidentale moderne des stratégies de rupture et du conflit. Wright peut bien tenter de nous convaincre que la rupture n'est pas une bonne idée, qu'elle est inefficace. Il reste que ce type d'acte occupe une place centrale dans notre histoire et qu'il y a de bonne chance qu'il en soit encore ainsi à l'avenir. Par conséquent, plutôt que d'explorer les voies d'une transformation sociale sans conflit, comme le fait Wright, il semble beaucoup plus raisonnable et somme toute pragmatique de réfléchir aux conditions dans lesquelles le conflit peut donner des résultats intéressants, puisque conflits il y aura.

C'est cette réflexion que proposent Tilly et Tarrow en s'appuyant donc sur un travail empirique colossal concernant des révoltes passées. Leur enquête ne nous fournit pas les clés d'une stratégie de rupture réussie. Toutefois, elle identifie les éléments que l'on retrouve généralement dans ce type de conflit et les manières dont ils se combinent. Ce faisant, Tilly et Tarrow nous aident à comprendre ce qui fait qu'une stratégie de rupture va réussir ou échouer. Il s'agit pour nous du deuxième apport majeur de leur *Politique(s) du conflit*.

Enfin, les deux sociologues nous fournissent une démarche d'analyse des conflits. Celle-ci consiste en huit étapes : (1) identifier le *site* du conflit (acteurs politiques, identité, régime, etc.), (2) décrire les *conditions* sur le site du conflit (structure d'opportunité politique), (3) identifier et décrire le *flux de conflit*, (4) préciser le *résultat* qu'on souhaite expliquer par l'analyse du conflit, (5) découper

le *flux de conflit* en épisodes, (6) chercher les *mécanismes* qui sont à l'œuvre dans les épisodes, (7) identifier les *processus* que ces mécanismes composent, (8) comparer avec des situations similaires pour expliquer les résultats obtenus. Ce sont les étapes que nous suivrons dans le chapitre qui suit, à propos d'un conflit récent qui s'est produit au Québec et dont le dénouement met en évidence les apports de la stratégie de rupture.

Les Yankees – Richard Desjardins

La nuit dormait dans son verseau
Les chèvres buvaient au rio
Nous allions au hasard
Et nous vivions encore plus fort
Malgré le frette et les barbares

Nous savions qu'un jour ils viendraient
À grands coups d'axes, à coups de taxes
Nous traverser le corps de bord en bord
Nous les derniers humains de la terre

Le vieux Achille a dit:
"À soir c'est un peu trop tranquille
Amis, laissez-moi faire le guet
Allez! Dormez en paix!"

Ce n'est pas le bruit du tonnerre
Ni la rumeur de la rivière
Mais le galop
De milliers de chevaux en course
Dans l'œil du guetteur

Et tout ce monde sous la toile
Qui dort dans la profondeur:
"Réveillez-vous!
V'là les Yankees, v'là les Yankees
Easy come, Wisigoths
V'là les Gringos!

Ils débarquèrent la clairière
Et disposèrent leurs jouets de fer
L'un d'entre eux loadé de guns
S'avance et pogne
Le mégaphone

"Nous venons de la part du Big Control
Son laser vibre dans le pôle
Nous avons tout tout tout conquis
Jusqu'à la glace des galaxies

Le président m'a commandé
De pacifier le monde entier
Nous venons en amis, believe me

Maint'nant assez de discussion

Et signez-moi la reddition
Car bien avant la nuit
Nous regagnons la Virginie!"

Oh v'là les Yankees, v'là les Yankees
Easy come, Wisigoths
V'là les Gringos!

"Alors je compte jusqu'à trois
Et toutes vos filles pour nos soldats
Le grain, le chien et l'uranium
L'opium et le chant de l'ancien
Tout désormais nous appartient
Et pour que tous aient bien compris
Je compterai deux fois
Et pour les news d'la NBC:
Tell me my friend
Qui est le chef ici?
Et qu'il se lève!
Et le soleil se leva

Hey Gringo! Escucha me, Gringo!
Nous avons traversé des continents
Des océans sans fin
Sur des radeaux tressés de rêves
Et nous voici devant vivants, fils de soleil éblouissant
La vie dans le reflet d'un glaive

America, America
Ton dragon fou s'ennuie
Amène-le que je l'achève
Caligula, ses légionnaires
Ton président, ses millionnaires
Sont pendus au bout de nos lèvres

Gringo! t'auras rien de nous
De ma mémoire de titan
Mémoire de 'tit enfant:
Ça fait longtemps que je t'attends
Gringo! Va-t-en! Va-t-en
Allez Gringo! Que Dieu te blesse!

La nuit dormait dans son verseau
Les chèvres buvaient au rio
Nous allions au hasard
Et nous vivions encore plus fort
Malgré le frette et les barbares

Chapitre 5 : Des barrages pour faire rupture

Ce chapitre a pour objet d'étude la résistance autochtone au projet de loi 97, une loi visant une réforme majeure de la gestion des forêts au Québec. Cette loi est préparée discrètement par le gouvernement caquiste en 2024 et les processus de consultation se passent en secret. Les peuples autochtones dénoncent cette loi avant même qu'elle soit rendue publique, mais le gouvernement va de l'avant et présente le projet de loi en avril 2025. Dès son dépôt, des critiques sont émises par plusieurs acteurs et actrices du conflit. Des mémoires sont écrits, le projet est dénoncé des manifestations sont organisées, etc. Ce qui nous intéresse le plus de ce cas est une tactique utilisée par Premières Nations MAMO (PNM), une organisation créée pendant le conflit. Les membres construisent des tipis et bloquent des routes menant au site d'exploitation, empêchant ainsi les industries d'opérer. Finalement, le projet de loi est retiré en septembre 2025. On souhaite comprendre le rôle des blocages dans le conflit. Pour ce faire, le cadre d'analyse de la *politique du conflit* sera mobilisé. Nous tenterons de comprendre le déroulement des événements et *quelles circonstances favorisent l'utilisation de la rupture et le rôle quel rôle celle-ci peut jouer dans le succès d'un conflit*.

Une présentation du projet de loi et de ses critiques sera faite, suivi des étapes du cadre d'analyse de Tilly et Tarrow. Ce chapitre conclura sur une discussion au sujet de la place des stratégies de symbiose et de rupture dans ce conflit.

5.1 Éléments de contexte

Le projet de loi 97

Le projet de loi 97 est un projet développé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Il est dirigé par la ministre Maïté Blanchette-Vézina au cours des années 2024 et 2025 sous le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) dirigé par François Legault. Ce projet, comme son nom l'indique, a pour objectif général de « (...) moderniser le régime forestier » (Projet de loi n° 97, *Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*, 2024, p.1) sur le territoire du Québec. Ce projet de réforme était demandé depuis longtemps par toutes les parties prenantes touchées, de près ou de loin, par le milieu forestier (industries, écologistes, autochtones, etc.). Les tarifs douaniers imposés par les États-Unis ont précipité l'écriture de ce projet de loi. En effet, comme l'indique le site web de la CAQ, le secteur forestier représente une partie importante de l'économie du Québec. Avec les menaces de tarifs américains ainsi que les droits compensateurs

de 14,54% sur les exportations, une réforme était requise pour protéger le secteur forestier (Coalition Avenir Québec, 2025).

Le projet propose une approche en *triade*, c'est-à-dire de distinguer les zones de forêts exploitables sur le territoire québécois en trois catégories : prioritaire, multiusages et conservation. Avec cette réforme, au moins le tiers de ces forêts deviendrait des zones prioritaires pour l'extraction du bois. Cela impliquerait notamment que, dans ces zones, il ne serait plus possible, y compris pour une municipalité, de contester l'exploitation forestière ou d'engager des démarches de conservation. Les zones « multiusages » seraient exploitables par des industries forestières, mais de façon plus « modérée ». Il est important de noter qu'aucune spécification n'est donnée quant à ce que l'on entend par « modéré ». En revanche, toute exploitation serait exclue dans les zones dites de « conservation ». On vise également à alléger la réglementation pour simplifier l'exploitation des forêts privées et « (...) faciliter la vie des propriétaires de forêt privée » (Gouvernement du Québec, 27 mai 2025). On augmente également la planification forestière pour passer d'une planification de cinq ans à dix ans, ce qui implique une plus faible flexibilité en cours de route : le plan est fixé pour les dix prochaines années. Ce projet de loi prévoit aussi des mesures pour consulter les peuples autochtones pour construire un « (...) processus d'harmonisation des activités autochtones avec les activités d'aménagement forestier (...) » (Projet de loi n° 97, *Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*, 2024, p.3).

Il convient de souligner que le processus de consultation en amont du projet de loi a été mené de manière très secrète. La liste des personnes consultées n'a pas été dévoilée, ces personnes ont dû signer un accord de confidentialité d'une durée indéterminée, tout document reçu ou écrit au sujet de ce projet devait être détruit, etc. Cette méthode visait à faire passer le projet de loi le plus rapidement possible, avant la fin du mandat de la CAQ.

Ces pratiques sont considérées douteuses et peu communes par les organisations de protection des forêts et des territoires qui ont été consultées. Les représentants des Premières Nations ont refusé de signer l'entente, puisqu'ils doivent pouvoir partager l'information au sein des conseils pour pouvoir en discuter et prendre position avec leurs membres (Rémillard, 2024). Finalement, le ministère a accepté de faire une exception et les a consultés sans les obliger à signer l'entente de confidentialité. Le projet a été déposé (présenté au public) pour la première fois le 23 avril 2025.

Les critiques

Dès le dépôt, les critiques fusent de toute part et des mémoires ou documents de protestation sont écrits. Parmi ces protestataires, on compte la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), l'Association des parcs régionaux du Québec (Parq), Aventure Écotourisme Québec (AEQ), les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), les Premières Nations, quelques compagnies forestières et plusieurs autres organisations. Bref, pratiquement tous les utilisateurs des forêts, hormis l'industrie forestière, ont protesté. Le projet est en revanche soutenu par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le Conseil de l'Industrie Forestière du Québec (CIFQ), la Fédération des Producteurs Forestiers du Québec (FPFQ), la Fédération des chambres du commerce du Québec (FCCQ) et quelques entreprises forestières. Cependant, même les soutiens au projet réclament des ajustements de celui-ci.

Voici une courte liste des principales critiques des acteurs en jeu :

1. Centralisation des pouvoirs au ministère (FQM, 2025), (CSD, 2025)

Les municipalités et les syndicats (parmi d'autres acteurs) reprochent au gouvernement de centraliser et de retirer du pouvoir aux régions et autres intervenants. Le projet de loi le nomme clairement : « Le projet de loi modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de retirer le pouvoir des municipalités locales de régir la plantation et l'abattage d'arbres et de donner aux municipalités régionales de comté le pouvoir de prévoir des règlements pour encadrer l'aménagement de la forêt privée sur son territoire. » (Projet de loi n° 97, *Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*, 2024, p.4). Les critiques demandent l'inclusion des régions, des élus responsables de l'aménagement du territoire et de certains acteurs précis du milieu industriel. Le projet actuel prévoit que l'aménagement sera décidé par un aménagiste forestier régional, qui n'a aucune obligation de consultation ou de concertation.

2. Le pouvoir donné aux industries (FQM, 2025), (CSD, 2025), (RNCREQ, 2025), (FédéCP, 2025)

Redonner la majorité du contrôle sur les opérations forestières et l'aménagement des forêts publiques à l'industrie forestière reproduit une erreur récente de la gestion des forêts au Québec. L'industrie a déjà eu ce pouvoir, ce qui s'est traduit par une dégradation de l'état des forêts : peuplement de moins bonne qualité, récolte plus coûteuse, arbres plus petits en diamètre, etc. En

outre, la forme du projet de loi et la définition des zones prioritaires empêchent le ministère des Ressources naturelles et des Forêts d'intervenir.

3. Processus de consultation confidentiel en faveur de l'industrie (CSD, 2025),(RNCREQ, 2025), (Parq et AEQ, 2025), (FédéCP, 2025)

La consultation confidentielle a permis de « (...) museler les réactions des organisations participantes et de limiter leur capacité d'exercer un rôle critique ou à mobiliser leurs réseaux. » (CSD, 2025, p. 9). Ce processus a servi à solidifier les intérêts des industries forestières pour leur redonner des privilèges historiques et a nui au dialogue social. Plusieurs acteurs concernés par la forêt n'ont simplement pas été consultés et les zones prioritaires ont été exclues des processus de consultation.

4. Absence de mesures d'accompagnement des travailleurs et travailleuses pour la transition (CSD, 2025)

Le projet ne tient aucunement compte des impacts possibles de sa mise en action sur les emplois et conditions de travail des employés. Les syndicats ont fait plusieurs recommandations à ce sujet ces dernières années, comme la création d'un organe qui coordonnerait les efforts et accompagnerait les travailleurs et travailleuses affectées, mais rien de tel n'a été prévu par le gouvernement.

5. Absence de mesures spécifiques aux changements climatiques (RNCREQ, 2025)

Le projet de loi n'inclut aucune contrainte légale en lien avec les changements climatiques, alors que ce manquement est signalé et déploré depuis 2016. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs s'était doté d'un plan stratégique en 2022, mais aucune des mesures ne se retrouvent sous forme d'obligation dans le projet de loi. Ceci s'explique peut-être par le fait que la gestion forestière ait été transférée au ministère des Ressources Naturelles, il n'en reste pas moins que la critique demeure.

6. Recul du secteur récréotouristique des forêts du Québec (Parq et AEQ, 2025), (FédéCP, 2025)

Le projet de loi met en danger des dizaines d'années de gains réalisés par le milieu touristique et récréatif. Il promeut une vision extractiviste (bien que l'on pourrait argumenter que le tourisme est en soi une activité extractiviste) des forêts plutôt qu'un juste équilibre entre l'exploitation de la matière ligneuse et d'autres usages de la forêt. La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

anticipe quant à elle une dégradation des habitats fauniques et déplore un accès plus limité aux territoires.

7. Les Premières Nations une fois encore négligées

Bien que leurs représentants aient été consultés, les Premières Nations soutiennent que le gouvernement bafoue, une nouvelle fois, les droits ancestraux des peuples autochtones. Dans une lettre ouverte, vingt chefs de nation soulignent qu'en cédant totalement la planification à l'industrie forestière, les engagements gouvernementaux à l'égard des droits ancestraux des Premières Nations ne seront probablement pas respectés (Radio-Canada, 2024). La nation Crie rappelle que la prise en compte de leurs droits et intérêts est une obligation constitutionnelle, et non un choix ou une case à cocher par le biais d'une courte consultation (Cree Nation Government, 2025). Or, les Premières Nations affirment que le projet de loi ne contient rien au sujet de « (...) la sauvegarde de nos modes de vie. Rien pour stopper la dégradation de nos territoires ancestraux. On n'y retrouve aucune mention de l'aménagement écosystémique et du maintien des vieilles forêts, si précieuses pour notre biodiversité et le caribou forestier. » (Radio-Canada, 2024). C'est l'une des critiques de ces peuples : toutes les propositions et recommandations (ou presque) sont ignorées par le nouveau projet de loi. Il n'y a d'ailleurs eu aucune rétroaction de la part du ministère afin de boucler les consultations ou expliquer pourquoi une proposition n'a pas été retenue (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 2025). On reproche également les processus de plantation d'arbres pour régénérer les forêts : « On ne veut pas de forêts alignées comme des soldats. Ce n'est pas beau et quand ça commence à grandir, le sol devient noir. » (Bacon et Filliatrault, 2025). Les nations autochtones ne rejettent pas la collaboration ou une réforme du régime forestier. En réalité, elles souhaitent une réforme, comme l'affirme Lucien Wabanonik, le chef de la nation Anishnabe du Lac-Simon : « Nous voulons collaborer. Mais pas sur la base de votre projet de loi. (...) Nous rejetons votre projet de loi. On ne peut pas repartir sur une base déjà brisée. » (Staniforth, 2025).

Malgré toutes ces critiques, le gouvernement fait la sourde oreille et décide d'aller de l'avant, le conflit se concrétise et l'action collective se met en branle.

5.2 La politique du conflit appliquée au projet de loi 97

5.2.1 Le site du conflit

Les acteurs.ices

D'abord, il importe d'identifier les acteurs.ices les plus importants.es de ce conflit. On peut identifier quatre grands groupes d'acteurs : le gouvernement provincial, les peuples autochtones, la société civile et l'industrie forestière. Toutes les organisations mentionnées dans les critiques précédentes sont des acteurs.ices politiques qui prennent part au conflit. Certaines organisations y ont pris part ultérieurement, elles seront identifiées dans le « flux de conflit ».

L'identité politique

On doit maintenant déterminer l'*identité politique* des personnes qui avancent une revendication, c'est-à-dire la façon dont ils seront identifiés, le nom qu'ils se donnent ou des valeurs communes. Dans le cas du projet de loi 97, bien que plusieurs acteurs et actrices émettent des revendications, ce sont les actions et revendications des Premières Nations qui nous intéressent.

Au cours du conflit, deux grands acteurs autochtones émergent. D'une part, on trouve les conseils de bandes au sein de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL). D'autre part, il y a les Premières Nations Mamo (PNM) créé au début du conflit. PNM regroupe les Chefs.fes héréditaires et les gardiens.nes du territoire. Il est à noter que le terme Mamo signifie « ensemble » dans la langue Atikamekw et Innue (bien que PNM ne se limite pas qu'aux nations Atikamekw et Innue). Rappelons que les conseils de bande sont une institution coloniale, instaurée dans le cadre de la Loi sur les Indiens. Élus par leur communauté, les chefs de bande occupent des fonctions qui s'approchent de celles de maire, mais uniquement sur le territoire de leur réserve. Comme leur nom l'indique, les « chefs héréditaires » sont désignés par la tradition, telle qu'elle prévalait avant la colonisation. Leur autorité peut entrer en concurrence avec celle des chefs de bande. Elle s'étend sur l'ensemble des territoires ancestraux des nations concernées. C'est le cas également des « gardiens du territoire » regroupés dans PNM.

Les revendications des deux groupes sont relativement similaires, mais diffèrent sur plusieurs points. PNM n'a pas de personnalité juridique, mais souhaite s'en procurer une (Bacon et Filiatrault, 2025). Ses membres refusent que l'APNQL parle en leur nom, puisque les conseils de bande sont une création coloniale et n'ont d'autorité reconnue que sur les territoires des réserves. PNM souhaite défendre l'entièreté des territoires ancestraux, qui couvrent en fait l'ensemble du territoire de la province. Les conseils de bande n'apporteront d'ailleurs jamais de soutien clair à PNM et aux blocus qu'ils feront. Ils ne les condamneront pas, mais affirmeront à plusieurs reprises ne pas parler en leur nom et qu'ils ne peuvent rien garantir quant aux arrêts des blocus en cas

d'entente avec le gouvernement. La position de PNM sur la violence est plutôt floue. D'un côté, par l'intermédiaire de Dave Petiquay, Atikamekw, gardien du territoire et figure importante de PNM, il affirme ne pas vouloir y recourir : « On le sait, le dialogue est souvent plus puissant que les hommes. » (Bacon et Filiatrault, 2025). Cependant, les membres de PNM affirment aussi qu'ils sont prêts à tout pour se protéger eux et le territoire : « On est souverain. On n'a jamais été conquis. On n'a jamais cédé nos territoires. On n'a pas peur du gouvernement, peu importe ce qu'il veut prendre comme action. On va toutes les défier. » (Bacon et Filiatrault, 2025). L'APNQL ne prône pas d'actes de désobéissance civile et encore moins d'actes de violence, mais ne les condamne pas absolument. Les deux groupes ont cependant une position commune : ils n'en veulent pas aux forestiers, mais plutôt au gouvernement.

Revendications

Les revendications de l'APNQL sont les suivantes :

1. « Le respect de nos droits ancestraux et issus de traités, reconnus par la Constitution canadienne et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment en matière de gouvernance et de développement économique;
2. La mise en place d'une véritable cogestion des forêts, de gouvernement à gouvernement, et non une délégation administrative décidée unilatéralement par l'État;
3. Le retrait complet du zonage d'aménagement forestier prioritaire, incompatible avec nos droits et dénoncé par une majorité d'experts. » (Radio-Canada, 2025)

Quant aux membres de PNM, ils partagent ces trois revendications de l'APNQL, mais vont plus loin : ils souhaitent être reconnus légalement par les autorités (obtenir une légitimité légale) et participer, en leur nom, aux négociations avec le gouvernement. Pour eux, le projet de loi 97 est une aberration qui doit être abolie, mais ce n'est pas l'objet principal de la lutte : « L'objectif final du MAMO va bien au-delà du rejet du projet de loi 97 : à la suite d'une série de décisions importantes rendues par la Cour suprême, Pikutelekan espère voir les Premières Nations et les chefs traditionnels du MAMO reconnus légalement. » (Staniforth, 2025).

On peut donc en conclure que les revendications de l'APNQL sont de type « *statut* » (revendiquer le fait d'appartenir à une catégorie reconnue et de demander ses droits). En ce qui concerne les revendications de PNM, elles sont de type « *identité* » (revendiquer l'existence d'une catégorie de

personne). On voit également une frontière apparaître entre le « nous » des Premières Nations et le « eux » du gouvernement), mais aussi entre le « nous » de PNM et le « eux » de l'APNQL.

Régime

Il faut maintenant qualifier le *régime* dans lequel le conflit prend place. À titre de rappel, pour Tilly et Tarrow, celui-ci concerne les relations de l'État avec les autres acteurs et s'évalue selon deux critères : la *capacité* et le *niveau de démocratie*. La *capacité* est la force du pouvoir d'agir de l'État (sa capacité à faire respecter ses lois) et le *niveau de démocratie* concerne l'existence d'institutions permettant au peuple de s'exprimer et le protégeant de l'État.

Il faut d'abord noter que le régime canadien n'occupe que peu, voire aucune place dans ce conflit. En effet, la gestion des forêts est un domaine provincial, le gouvernement fédéral n'intervient donc pas dans ce conflit. Le niveau municipal est concerné, puisqu'il avait un rôle à jouer dans la gestion des forêts locales dans la loi précédente, mais ce droit est retiré avec le nouveau projet. Les municipalités ont également un niveau de pouvoir inférieur à celui du palier provincial. En effet, celui-ci définit les droits de celles-là. Elles font partie des acteurs dénonçant le projet de loi. Le niveau provincial est celui qui a l'autorité sur les forêts et qui conçoit le projet de loi, c'est donc celui sur lequel il importe de se pencher.

Le régime sous lequel se déroulent ces événements est celui du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Le gouvernement de la CAQ est de droite et arrive en fin d'un deuxième mandat majoritaire (octobre 2026). Il est, au courant des années 2024 et 2025, en chute libre dans les sondages (atteignant son plus faible résultat dans le sondage du 6 septembre 2025 à 11% (QC125, 2025)) après une série d'échecs coûteux (Northvolt, Lion Électrique, SAAQclic, etc.). Ceci explique sa volonté de passer une réforme rapide du régime forestier pour aller chercher une victoire politique. Le gouvernement de la CAQ multiplie les bâillons dans les dernières années de son mandat, mesure qu'il a utilisée huit fois en sept ans de règne (Assemblée nationale du Québec, 2025). Il est accusé d'autoritarisme et de défendre les intérêts du patronat par certaines oppositions. On pourrait donc catégoriser le régime québécois comme ayant une forte *capacité* et une *démocratie* relativement élevée, mais affecté par l'usage de bâillons et les processus de consultation secrets effectués par la CAQ.

Il est également important de noter les relations entretenues entre les différents paliers d'État au Canada et les Premières Nations au cours de l'histoire. Le récit des relations des Premières Nations avec les différents gouvernements ne sera pas retranscrit ici, cependant, il est important à considérer : les critiques des Premières Nations ne sont pas nouvelles et s'inscrivent dans une continuité historique. Leurs droits ont régulièrement été bafoués et plusieurs conflits liés à des revendications territoriales ont eu lieu dans l'histoire (crise d'Oka en 1990, les Wet'suwet'en en Colombie Britannique en 2020, etc.).

5.2.2 La structure d'opportunité du conflit

La *structure d'opportunité politique* est maintenant à définir. À titre de rappel, cette structure d'opportunité concerne le contexte dans lequel s'inscrit le conflit, en s'attardant sur cinq facettes précises. Cette section les passera une par une.

5.2.2.1 La multiplicité des centres de pouvoir

On cherche ici à comprendre si le pouvoir est concentré en un seul endroit ou s'il existe plusieurs centres de décisions indépendants. Dans notre cas, plusieurs acteurs possèdent de l'expertise et prennent position, mais en ce qui concerne le projet de loi, l'ensemble des décisions est pris par la même organisation : le gouvernement du Québec. C'est d'ailleurs un point auquel s'opposent les associations municipales : le projet de loi prévoit retirer le pouvoir des municipalités pour la gestion et la planification de l'exploitation de leur territoire pour transférer le rôle aux aménagistes forestiers régionaux.

5.2.2.2 Le degré d'ouverture à de nouveaux acteurs

Ici, on souhaite savoir si le régime est ouvert à entendre différents partis. Le gouvernement du Québec est relativement ouvert à la reconnaissance de nouveaux acteurs qui s'impliquent dans le conflit. Il en a consulté plusieurs en début de projet, puis les a consultés de nouveau pour écouter leur protestation, tout en incluant de nouvelles parties prenantes s'étant manifestées contre la loi. Cependant, et c'est le cœur du conflit concernant PNM, il s'obstine à ne pas reconnaître les chefs héréditaires et les gardiens du territoire. Il reconnaît seulement les conseils de bande, comme l'impose la Loi sur les Indiens. Cette fermeture à l'égard de PNM va conduire en partie à la mise en place des barrages dont nous parlerons plus loin. Il est également important de noter, en

lien avec le premier point, que c'est une ouverture à l'écoute, sans obligation, et non une cession de pouvoir ou une co-construction du projet avec ces différents acteurs.ices.

5.2.2.3 L'instabilité des alignements politiques du jour

Cet aspect cherche à clarifier si le régime et les relations ou alliances politiques sont stables. Les institutions du régime au Québec sont, en soi, très stables. Il n'y a aucun signe d'un effondrement, même partiel, en vue. Cependant, la stabilité du parti politique au pouvoir (la CAQ) est particulièrement faible : chute dans les sondages, utilisation de bâillons, renvois de certains députés, circonscriptions perdues lors d'élections partielles, etc. En ce qui a trait aux alliances et relations politique, il y a unanimité chez les parties prenantes autre que le gouvernement: le projet de loi 97 doit être revu. Pour certains (les organisations mentionnées en faveur du projet de loi dans la section critique) de façon mineure, cependant, pour la majorité des parties prenantes (celles mentionnées en défaveur dans la section critique et bien d'autres), le projet de loi doit être revu en profondeur, voire recommencé. Pour les Premières Nations, l'instabilité entre l'APNQL et PNM est constante, mais pas nouvelle. Elle a donc un rôle à jouer dans le conflit, mais on ne peut pas la considérer comme un élément nouveau qui pourrait venir brouiller les cartes, on a affaire à une « instabilité stable ».

5.2.2.4 L'existence d'éventuels alliés de poids

On vise ici à savoir s'il existe des alliés ou des partenaires qui possèdent une influence suffisamment importante pour augmenter les chances de succès de la mobilisation et des revendications. Plusieurs alliés (des dizaines) apportent leur soutien au mouvement autochtone : les organisations environnementales, des partis politiques, quelques industries forestières, des syndicats des regroupements citoyens, des municipalités, etc. Ils n'ont pas tous les mêmes critiques, cependant, ils ont un objectif global commun : le retrait ou la réforme du projet de loi. Aussi, ils déplorent tous le manque d'écoute et de consultation des peuples autochtones.

Le soutien aux blocages est une autre histoire : peu d'alliés se manifestent clairement en faveur, on peut y compter quelques regroupements citoyens et organisations environnementales. L'appui du parti politique Québec Solidaire est supposé par des militants, mais aucune source explicitant le soutien sur ce point n'a été trouvée. Cependant, un allié inattendu se manifeste : Marc-André Despins, porte-parole de la coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice, soutient PNM et arrête

ses activités. Celui-ci souhaite plus d'écoute et reconnaît la légitimité des demandes : « Ça devient difficile de régler un conflit quand on n'asait pas les bonnes personnes à la bonne table, affirme M. Despins, pour qui la coopérative est prise entre l'arbre et l'écorce. » Bacon et Filiatrault, 2025).

5.2.2.5 La répression face aux revendications

Le régime caquiste se fait assez discret sur la répression pendant ce conflit. Outre une injonction envoyée à Diane Blacksmith la menaçant d'une amende et de prison si elle continuait les blocages, aucune répression n'a été lancée. Les policiers se rendent sur les lieux des barrages, mais seulement pour s'assurer que les conflits entre Autochtones et travailleurs.euses ne dégénèrent pas. Par ailleurs, les manifestations en ville ne sont ni interdites ni réprimées par la police.

5.2.3 Le flux de conflit

Le *flux de conflit* présentera en détail les différents épisodes de celui-ci, du début du processus jusqu'au retrait du projet par le gouvernement. Les événements seront séparés par mois et présentés en rafale. L'analyse des *mécanismes* et *processus* sera faite au point 6.3.5. Les dates des événements n'étant pas toujours connues avec exactitude, un moment approximatif est donné lorsque c'est le cas.

Novembre 2024

- En automne 2024 : la consultation des parties prenantes avec le processus secret commence (aucune date précise n'a été trouvée). On peut assumer que le lancement de l'écriture du projet de loi a eu lieu dans les premiers mois de 2024, mais aucune date n'est donnée par le gouvernement.
- Dernière semaine de novembre : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts rencontre les nations autochtones pour discuter du projet de loi. (Rémillard, 2024)

Décembre 2024

- 11 décembre : vingt chefs.fes de bande, chefs.fes héréditaires et gardiens.nes du territoire font la publication d'une lettre ouverte à la ministre Blanchette Vézina affirmant : « Nous rejetons catégoriquement votre proposition et réclamons une réforme transparente, équitable et en respect avec nos droits ancestraux » (Radio-Canada, 2024).

- 18 décembre : les Nations Atikamekw et Anishnabe (sans précision sur le type de chefs.fes présents.es) se réunissent pour parler du projet de loi (Granger, 2024). Leurs représentants affirment qu'« [a]ucune activité forestière ne se réalisera sur les territoires respectifs des Atikamekw et des Anishnabe sans leur autorisation. De prochaines actions viendront sous peu. » (Communiqué des nations Atikamekw et Anishnabe, 2024).

Février 2025

- 24 février : le chef de la nation Anishnabe, Lucien Wabanonik, publie une lettre ouverte cosignée par le vice-chef du Conseil des Innus de Pessamit Jérôme Bacon St-Onge et demande au gouvernement de retarder le dépôt du projet de loi, réaffirmant leur découragement du fait de ne pas être écouté (Landry, 2025).

Mars 2025

- 14 mars : David Rémillard, journaliste chez Radio-Canada, rapporte que la tension monte entre plusieurs groupes autochtones et le gouvernement en lien avec le régime forestier. Lucien Wabanonik fait même référence à la crise d'Oka : « S'il ne veut pas d'un autre Oka, le gouvernement du Québec devra prendre les Premières Nations au sérieux, prévient Lucien Wabanonik, chef de la Nation Anishnabe du Lac-Simon » (Rémillard, 2025). Jérôme Bacon Saint-Onge affirme quant à lui que les Premières Nations ne souhaitent pas de conflits et préfèrent le dialogue, mais que si rien n'est fait, elles exprimeront autrement leur colère (Rémillard, 2025).

Avril 2025

- 11 avril 2025 : des membres innu, atikamekw et abénaquis forment le groupe Mamo-Mamu First Nations (PNM), c'est une alliance de chefs.fes héréditaires et gardiens.nes du territoire qui considèrent ne pas être représentés.es par les conseils de bande (Staniforth, 2025).
- Au courant du mois d'avril : PNM débute l'installation de tipis et pancartes sur les grandes routes menant aux forêts exploitées en opposition au projet de loi (Plamondon Lalancette, 2025).
- 24 avril : la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Québec (SNAP Québec), organisation ayant pour mission de créer et protéger des aires protégées, publie un

communiqué dans lequel elle affirme être préoccupée par la situation (SNAP Québec, 2025).

Mai 2025

- 1^{er} mai : Christian Messier, un expert cité par le projet de loi, déplore que le ministère ait mal utilisé son approche en triade (la division en zones prioritaires, multiusages et de conservation). Cette approche a fait ses preuves, mais dans certaines conditions que le projet de loi ne respecte pas en l'occurrence (Messier, 2025).
- Au courant du mois de mai : Diane Blacksmith, autochtone innue vivant sur le territoire Nitassinan, lance un appel à l'aide en *live* sur *Meta*. On la voit en larmes en demandant du soutien pour arrêter les compagnies forestières qui détruisent le territoire ancestral sur lequel sa famille a vécu pendant des années. En réponse, des Autochtones de partout répondent à l'appel en quelques jours : Atikamekw, Abénakis, Cris, Anishnabe, Innus et Mohawks (Picard, 2025).
- 19 mai : des lettres d'expulsion à 11 entreprises forestières sont envoyées par PNM. Ils exigent que tous les employés.es et contracteurs.antes quittent les lieux sur le champ et ce, jusqu'à nouvel ordre; les blocus commencent. Malheureusement, les informations sur les blocus initiaux ne sont pas claires : on ne sait pas où a lieu le premier ni à quelle date exacte il a eu lieu. Le transport du bois déjà coupé est permis afin de ne pas le gaspiller, mais on laisse entendre que ce n'est pas exclus de l'arrêter également (Bouchard et Lapointe, 2025).
- 20 mai : un sommet organisé par différentes centrales syndicales (noms non précisés) sur la forêt a lieu au Saguenay et réunit 180 personnes : chercheurs.euses, syndicats, Premières Nations, groupes environnementaux, pourvoiries, entreprises de sylvicultures, etc. Daniel Cloutier, directeur d'Unifor, résume l'objectif du sommet ainsi : « On est en train de faire la *job* que le gouvernement aurait dû faire et qu'il n'a pas faite, c'est-à-dire réunir l'ensemble des forces vives de la forêt pour qu'on puisse se parler » (Plamondon Lalancette, 2025). Ils se rassemblent pour construire des propositions afin d'amender le projet de loi. (Plamondon Lalancette, 2025)
- 21 mai : Québec Solidaire, par la voix du député Haroun Bouazzi, se positionne contre le projet de loi (Haroun Bouazzi, 2025).

- Après le 20 mai : Diane Blacksmith se fait remettre une injonction du procureur général l’avisant que si elle bloque un chemin, elle pourrait recevoir une amende allant jusqu’à 10 000\$ avec possibilité d’emprisonnement en cas de refus de payer. Cependant, elle refuse de lever le blocus : « Pour sauver le territoire, je suis prête à aller en prison. Je suis prête à aller en prison s’il le faut. » (Bacon et Filiatrault, 2025).
- 28 mai : des entrepreneurs forestiers font savoir qu’ils craignent les impacts économiques des blocus et du conflit sur leurs organisations, mais affirment aussi comprendre pourquoi les peuples autochtones ont mis en place ces barrages. Ils reconnaissent qu’ils ne peuvent rien faire et que c’est avec le gouvernement que cela doit se régler. Ils demandent à leurs employés de demeurer calme et de rebrousser chemin si nécessaire. (Tremblay, 2025).
- 29 mai : des experts.es du Centre d’Étude de la Forêt (CEF) adressent une lettre ouverte à la Ministre contre le projet. Iels y déplorent notamment que la réforme ne tient pas compte des avancées scientifiques dans le domaine forestier (La Presse, 2025).
- 30 mai 2025 : Dépôt d’un mémoire de Nature Québec, organisation travaillant à la conservation des milieux naturels. Ce mémoire se positionne contre le projet de loi 97 en proposant 25 recommandations de tout genre, de la protection de la biodiversité jusqu’au respect des droits autochtones (Nature Québec, 2025).

Juin 2025

- 1^{er} juin : PNM bloque le chemin des Passes-Dangereuses au nord du lac Saint-Jean (Gauthier, 2025). PNM affirme que le blocage durera aussi longtemps que nécessaire. Guy Paul, Innu de Mashteuiatsh, porte-parole de PNM et gardien du territoire affirme qu’on laisse passer « (...) les villégiateurs puis les planteurs d'arbres et les débroussailliers. » (Gauthier, 2025).
- 2 juin : des experts.es en foresterie exigent la révision du projet de loi et déplorent l’absence de dialogue social (Laverdière, 2025).
- 2 juin : la CAQ lance un appel au calme, alors que les actions de blocage se sont propagées à d’autres endroits au Québec. La ministre critique le fait que les travailleurs de l’industrie forestière et leurs familles sont affectés par les blocages (Radio-Canada, 2025).

- 2 juin : le Syndicat des Métallos du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui représente des employés.es affectés par le conflit réplique que la situation était prévisible depuis longtemps et que le seul coupable est le gouvernement. (Radio-Canada, 2025).
- 2 juin : des entrepreneurs.euses de l'industrie forestière dénoncent les barrages et demandent au gouvernement d'intervenir pour les lever (Radio-Canada, 2025).
- 3 juin : plusieurs groupes environnementaux et autochtones (dont l'APNQL) sont reçus à l'Assemblée nationale pour faire entendre leurs différentes revendications. La Fédération québécoise des municipalités soutient les manifestations contre le projet, mais demande la levée des blocages, puisqu'ils nuisent à l'économie locale.
- 4 juin 2025 : le Centre de droit en environnement du Québec dénonce le projet et demande le retrait de celui-ci. Il lui reproche principalement le transfert de pouvoir concernant le développement des zones exploitables aux industries (CQDE, 2025).
- 6 juin 2025 : la ministre annonce vouloir céder du terrain sur le projet de loi 97 (Staniforth, 2025). Elle ne précise toutefois pas sur quel aspect ou de quelle façon, elle ne fait que reconnaître que des changements seront à apporter.
- 9 juin : la SNAP Québec prend position et affirme que le projet de loi est complètement à revoir. La SNAP Québec rassemble les critiques des parties prenantes (centralisation du pouvoir, manque d'expertise scientifique, manque de consultation social et autochtone, etc.) pour appuyer son affirmation (Brisson, 2025).
- 9 juin 2025 : le premier ministre dit qu'il n'y aura pas de grands changements au projet de loi, seulement des ajustements, étouffant l'espoir de l'annonce faite par la ministre le 6 juin. (Staniforth, 2025).
- 9 juin : le conseil de bande de la nation Crie d'Eeyou Istchee rappelle que la Paix des Braves, qu'il a contribué à négocier, est juridiquement contraignante et que le projet 97 ne prévaut pas sur celle-ci. Il mentionne qu'il fait un examen détaillé du projet de loi et engage des discussions avec le gouvernement (Gouvernement de la Nation Crie, 2025).
- 13 juin : rassemblement de 300 travailleurs et travailleuses à La Tuque pour protester contre la fermeture d'usines du Groupe Rémabec, groupe travaillant dans l'industrie forestière. Ces personnes dénoncent les impacts de la fermeture de l'usine, elles craignent l'insécurité financière, la fermeture définitive de certaines entreprises et même un exode des familles. (Simard-Blouin, 2025)

- Fin juin : vacances de l'Assemblée nationale, mais le mouvement de protestation porté par tous les acteurs.ices nommés précédemment importe le débat en ville avec une manifestation au stade olympique de Montréal (Staniforth, 2025).

Juillet 2025

- 15 juillet : PNM bloque un chemin de fer au Lac-Saint-Jean (Leduc et Boudreault-Gauthier, 2025).
- 17 juillet : PNM bloque un chemin forestier de la compagnie Domtar à Dolbeau-Mistassini (Laverdière, 2025).
- 19 juillet : manifestation devant le parlement du Québec organisé par le Front de résistance autochtone populaire (FRAP) dont l'objectif est de rejoindre les personnes allochtones qui sont aussi touchées par le projet de loi (La Presse canadienne, 2025).
- 20 juillet : des travailleurs.euses du domaine forestier font barrage à des membres de PNM alors qu'ils s'en allaient bloquer la scierie Domtar à La Doré (Bourassa, 2025). Le maire de La Tuque plaide au gouvernement pour qu'il mette fin aux blocus, affirmant qu'un petit groupe d'individus sans reconnaissance officielle ne devrait pas pouvoir bloquer un grand pan de l'économie (Boutin et Boudreault-Gauthier, 2025).
- 21 juillet : PNM bloque l'accès aux installations de la scierie Domtar à Saint-Prime. Le syndicat Unifor qui représente les employés.es de Domtar demande à ses membres de rester calme et d'éviter la confrontation directe (Boutin et Boudreault-Gauthier, 2025). L'ex-chef du conseil de bande de la communauté innue de Mashteuiatsh critique la stratégie de PNM en affirmant que ceux-ci devraient préférer faire pression sur le gouvernement plutôt que sur les scieries. Il reconnaît toutefois la légitimité de PNM, puisqu'il estime qu'ils ont l'appui de la majorité des membres des Premières Nations (Boudreault-Gauthier, 2025).
- 22 juillet : dans une lettre ouverte, l'APNQL annonce se retirer complètement des négociations sur le projet de loi. Elle dénonce un manque de sérieux de la ministre dans son intention de négocier et déplore que le gouvernement refuse d'accepter d'inclure les Premières Nations dans le processus d'écriture du projet de loi. L'association met trois points non-négociables sur la table : le respect des droits ancestraux, la mise en place d'une cogestion des forêts et le retrait complet du zonage prioritaire qui est en contradiction avec les droits ancestraux (Lettre ouverte, 2025).

- 23 juillet : les travailleurs et travailleuses de Domtar continuent à faire un contre-blocage de PNM, mais soulignent que c'est au gouvernement de régler cette situation, pas aux citoyens.nes. Ils ne reconnaissent pas la légitimité du groupe Mamo, répétant qu'il ne s'agit que d'un petit groupe d'individus (Paradis, 2025).
- 28 juillet : un jeune homme autochtone se fait insulter en attendant sa commande au restaurant. Le Centre d'amitié autochtone constate une dégradation des relations entre les communautés (Beaudry, 2025).
- 30 juillet : Dave Petiquay, figure importante de PNM, gardien du territoire et Atikamekw reçoit des menaces de mort par le biais des réseaux sociaux (on ne précise pas sur lesquels) (Gendron, 2025).

Août 2025

- Au courant du mois d'août : l'organisation et la mobilisation autochtone se poursuivent via les réseaux sociaux, il est possible d'y retrouver plusieurs confrontations entre autochtones et allochtones (Granger, 2025). Il y a également une montée des tensions avec des confrontations directes entre autochtones et travailleurs qui tentent de passer les barrages (altercations verbales, tirailage, camion qui avance lentement sur des autochtones et les font tomber, etc.).
- 17 août : manifestation organisée par le Front de résistance écologique et de défense autochtone (FREDA) pour se faire entendre et signifier aux forestiers qu'ils n'agissent pas contre eux, mais bien pour protéger l'environnement et les droits autochtones (Doucet et Boulanger, 2025).
- 18 août : la direction de l'entreprise forestière du Groupe Rémabec lance un appel au premier ministre pour intervenir rapidement et recréer un dialogue vers une entente acceptée de tous et toutes. La ministre Blanchette Vézina défend toujours son projet de loi en affirmant qu'elle considère inacceptables les méthodes de revendication, qui sont une manière de prendre en otage la population (Doucet et Boulanger, 2025).
- 18 août : rencontre entre PNM, la députée caquiste de la région de Laviolette-Saint-Maurice et des entrepreneurs forestiers. La rencontre est positive et on observe une baisse des tensions. Un contre-blocage planifié n'a pas lieu. Le ministre des Relations avec les

Premières Nation souhaite continuer à discuter avec l'APNQL, mais refuse encore la discussion avec PNM (Bernier, 2025).

- 18 août : l'APNQL demande au gouvernement de relancer les discussions pour calmer la violence entre les autochtones et les allochtones observée dans les dernières semaines (en référence aux menaces de mort, les confrontations physiques sur les sites de barrage, le dénigrement des personnes autochtones en lieux publics, etc.) (Granger, 2025).
- 20 août : le ministère des Relations avec les Premières Nations et celui des Ressources naturelles et des Forêts acceptent de rentrer en discussion avec l'APNQL à nouveau. Le ministre Ian Lafrenière reconnaît que certaines familles autochtones n'avaient pas été assez entendues, en faisant référence à PNM à mots couverts (Mouton, 2025).

Septembre 2025

- 7 septembre : manifestation organisée par Mères au Front au Saguenay contre le projet de loi 97. Elles dénoncent le manque de considération écologique du projet et le peu d'écoute du gouvernement envers la société civile et les Premières Nations (Leduc, 2025).
- 10 septembre : la CAQ effectue un remaniement ministériel et la ministre Maité Blanchette Vézina perd son poste. Elle est remplacée par Jean-François Simard (Radio-Canada, 2025).
- 10 septembre : l'APNQL demande au premier ministre de profiter de l'occasion du remaniement ministériel pour retirer complètement le projet de loi et repartir de zéro. Francis Verreault-Paul, chef de l'APNQL, pense que c'est le seul moyen de calmer les tensions sur le terrain et de répondre aux attentes des Premières Nations. Il en profite pour réitérer les trois points non négociables mentionnés le 22 juillet (Josselin, 2025). Le Conseil de l'industrie forestière (CIFQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en profitent pour réclamer, quant à eux, des modifications majeures afin revoir la centralisation des pouvoirs et dénouer l'impasse (Boutin, 2025).
- 15 septembre : trois communautés Anishnabe en Abitibi-Témiscamingue organisent une manifestation sur le côté de grandes routes et reçoivent l'appui d'allochtones (Landry, 2025). Une manifestation est également organisée par quelques élus et la communauté de Mashteuiatsh où environ 150 personnes se présentent (Laverdière et Trahan, 2025).

- 16 septembre : des chefs.fes de Premières Nations, des syndicats, des organisations environnementales et des fédérations de Zecs et pourvoiries se réunissent pour s’opposer ensemble au projet de loi et demander son retrait (Radio-Canada, 2025).
- 24 septembre : le gouvernement retire complètement le projet de loi 97. Toutes les organisations qui s’étaient opposées à ce projet (FQM, syndicats, AQNPL, PNM, etc.) appuient cette décision. L’APNQL se dit soulagée, mais ne garantit pas la fin des blocages puisque ce sont des groupes indépendants qui en sont les meneurs (PNM). Francis Verreault-Paul affirme que l’APNQL est prête à travailler sur une nouvelle refonte du régime forestier d’ici la fin du mandat caquiste, mais réitère que ce ne sera pas possible si on garde le principe des zones prioritaires (Bolduc et Labbé, 2025). Le gouvernement affirme que la demande des Premières Nations d’être incluses dans le processus de création du projet de loi est raisonnable. PNM affirme simplement vouloir poursuivre l’exercice de sa souveraineté ancestrale et que leurs droits et responsabilités ne dépendent d’aucune loi (Girard et Saint-Gelais, 2025). Dave Petiquay, au nom de PNM, affirme que le problème n’est toujours pas résolu, car bien que ce projet de loi ait été retiré, le régime en place actuellement était également contesté (tout le monde s’entendait sur la nécessité d’une refonte de la gestion des forêts). Aussi, ils n’ont toujours pas obtenu leur revendication : être reconnu légalement par le gouvernement (Radio-Canada, 2025).

5.2.4 Interprétation

Le résultat que l’on souhaite comprendre est assez simple : le mouvement social suscité par ce projet de loi a abouti au retrait de celui-ci. On peut parler de victoire, au moins provisoire. Comment l’expliquer à présent ? Quel rôle a joué la rupture dans le déroulement des événements ?

Les épisodes

Pour l’analyse du *flux de conflit*, on doit d’abord aborder le *répertoire* utilisé et les types de *représentations* choisies. À titre de rappel, les *représentations* consistent au moyen utilisé pour faire entendre sa revendication (comme une manifestation) et le *répertoire* fait référence à l’ensemble des *représentations* auxquels la population locale (ici québécoise) est habituée (Tilly et Tarrow, 2015).

Les organisations non actives sur le terrain ont écrit des mémoires ou des documents dénonçant le projet. L’APNQL s’est positionnée contre le projet et a négocié avec le gouvernement en restant

dans un cadre légal. PNM, en revanche, a bloqué des chemins forestiers. L'utilisation des réseaux sociaux, d'abord pour lancer un appel à l'aide dans les communautés autochtones, ensuite pour informer sur le déroulement des événements, constitue une méthode classique de représentation. Ainsi, le répertoire n'a pas été étendu ou bousculé, même la pratique des blocus n'est pas nouvelle pour les Premières Nations.

Les *types de représentation* utilisés s'inscrivent tous dans le « *prescrit* » (ce qui est obligatoire ou accepté), sauf les blocus effectués par PNM, qui sont de l'ordre du « *toléré* » (inhabituel ou illégal, mais insuffisant pour faire de la répression dans les conditions actuelles). On classe ces actions dans le *toléré* plutôt que dans l'*interdit* ici, car il n'y a pas eu de répression. On peut formuler l'hypothèse que l'absence de répression vient du fait que ce soit une lutte autochtone. En effet, dans les dernières années, on constate une prudence (surtout lorsque le conflit est public) dans les relations avec autochtones. Pour la population, c'est interprété comme une représentation interdite où l'État devrait intervenir. Les multiples demandes des municipalités et travailleurs.euses affirmant l'inacceptabilité de laisser un groupe non reconnu bloquer des routes et perturber une industrie pendant un été complet le confirme. De tout cela, on peut considérer que le conflit, en général, était *contenu*, c'est-à-dire qu'il ne débordait pas des limites de l'acceptable pour l'État. Cependant, on peut également avancer que les actions de PNM tiraient le conflit vers le *transgressif*, puisque les blocus ont constitué une forme de défi lancé à l'État et à ses institutions, ils s'inscrivaient sur la limite entre la *représentation tolérée* et *interdite*.

Mécanismes et processus

Il faut maintenant se pencher sur les *mécanismes* et *processus*. À titre de rappel, un *mécanisme* est simplement un événement qui vient modifier une situation, des relations ou autre. En bref, un mécanisme concerne toutes interactions qui font progresser un conflit. Un *processus* est quant à lui le résultat d'une série de mécanismes : mobilisation, démobilisation, changement d'échelle, etc. (Tilly et Tarrow, 2015).

Avant de discuter des mécanismes et processus, il faut glisser un mot sur le contexte dans lequel s'inscrit ce conflit. La mobilisation ne partait pas de zéro : les regroupements (APNQL, les différents groupes de la société civile, les municipalités, etc.) avaient déjà des liens créés au préalable. Les municipalités étaient déjà regroupées sous la FQM, les pêcheurs et chasseurs par la FédéCP, etc. La même chose s'applique pour les groupes autochtones. L'APNQL regroupant les

conseils de bande existait, de même que des associations de gardiens.nes de territoire et de chefs.fes héréditaires. Du fait des conflits passés, la *frontière* entre le « nous » et le « eux » existait déjà aussi : les regroupements écologiques s'opposaient au gouvernement caquiste qui multipliait des mesures nuisibles à l'environnement, les groupes autochtones sont en lutte pour leurs droits ancestraux depuis des décennies, les conflits entre chefs.fes de bande et chefs.fes héréditaires/gardiens.nes du territoire étaient connus, etc. Le seul nouveau groupe qui est constitué à la suite du dépôt du projet de loi est PNM. À ce sujet, on pourrait d'ailleurs affirmer que le conflit entourant le projet de loi 97 est en réalité un épisode dans un conflit bien plus large, dont l'enjeu est la reconquête des droits ancestraux des Premières Nations. Ainsi, la *base* du mouvement social était déjà construite, mais en dormance : le projet de loi a donné un objet réveillant cette *base* et autour duquel une *campagne* pouvait s'organiser.

Le premier *mécanisme* que l'on peut observer dans le flux d'événement décrit est celui de l'*intermédiation*, c'est-à-dire la création de lien entre différents sites qui n'étaient pas encore liés. Cette intermédiation commence par la lettre ouverte adressée à la ministre Blanchette Vézina envoyée en décembre par une vingtaine de chefs.fes. Ce mécanisme se poursuit, également en décembre, avec une rencontre entre les différentes nations pour discuter du projet. Par ce mécanisme, les Premières Nations commencent à offrir un front commun sur l'enjeu du projet de loi, ceci amplifie la force de la revendication. Ensuite, du fait de l'absence d'écoute et de réponse de la part du gouvernement aux demandes répétées des Premières Nations, un *processus* de *radicalisation* au mois de mars est observé : les autochtones commencent à parler d'un nouvel Oka et des menaces selon lesquelles de nouvelles mesures seront prises sont lancées par ceux-ci. Cette *radicalisation* jumelée à l'*intermédiation* continue mène à la création du groupe Premières Nations Mamo (PNM). Ceci enclenche ou renforce le *mécanisme* d'*activation de frontière*, c'est-à-dire la distinction entre le « nous » et le « eux ». PNM commence alors un *mécanisme* d'*émulation*, qui est la reprise des moyens de pression déjà utilisés par d'autres groupes. Ils utilisent une méthode de *représentation* tirée du *répertoire* autochtone classique : la construction de tipis et le blocage des routes pour accéder aux terres exploitables par les entreprises forestières. Tous ces *mécanismes* participent au *processus* de *mobilisation*, qui conduit Diane Blacksmith à s'installer sur une terre en cours de destruction sur son territoire et à y réaliser un vidéo d'appel à l'aide au mois de mai. En voyant la mobilisation en cours, elle enclenche un mécanisme de *diffusion* (répandre l'objet d'une lutte). Son mari et elle étaient incapables de défendre seuls le territoire où iels vivaient, iels

avaient besoin que d'autres personnes adoptent cette lutte locale. Le *processus de mobilisation* étant bien avancé, l'appel provoque une réponse rapide : des membres de PNM et de différentes nations autochtones viennent rejoindre Diane dans sa région et érigent un blocus.

D'avril jusqu'en septembre, on observe des mécanismes *d'appropriation sociale* : des organisations de la société civile décident d'adopter ce combat avec les autochtones et utilisent leurs outils pour soutenir cette lutte. Que ce soit par la publication de mémoires, des rapports d'experts ou l'organisation de manifestations, ce *mécanisme d'appropriation sociale* déclenche d'autres mécanismes. On peut constater le *mécanisme d'attribution de similitudes*, c'est-à-dire un acteur qui en reconnaît un autre comme étant de la même « catégorie » que lui et souhaite un dénouement relativement similaire. On observera également (par l'intermédiaire de Québec Solidaire, par exemple) le *mécanisme de certification*, à savoir un acteur extérieur important qui reconnaît la légitimité d'un autre acteur. Tout ceci participe au *processus de mobilisation* et mène au sommet du 20 mai réunissant 180 personnes et organisations pour discuter du projet de loi.

La menace de *répression* adressée à Diane Blacksmith aurait pu enclencher un *processus de démobilisation*, ce ne fut cependant pas le cas. Il semble que la *mobilisation* était déjà trop forte, Diane affirme être prête à aller en prison pour protéger son territoire. On observe ici une forme d'expression de la *campagne du mouvement social* : Diane fait preuve d'*engagement*, elle est prête à une forme de sacrifice pour la cause. L'engagement affiché par Diane stimule davantage la mobilisation. En juin, on observe une intensification du *mécanisme de diffusion* et un *processus de changement d'échelle* : les barrages apparaissent dans d'autres régions, tandis que l'*intermédiation* se poursuit via l'organisation de manifestations dans les centres urbains, qui dureront jusqu'à la fin du conflit.

Cependant, les organisations qui soutiennent les revendications des Premières Nations ne soutiennent que l'APNQL, très rarement PNM. En ajoutant à cela le refus du gouvernement de dialoguer avec PNM, on aurait pu assister à un *mécanisme de polarisation ou de concurrence* entre les forces autochtones, c'est-à-dire la création d'une lutte interne entre les différents groupes mobilisés. Ceci aurait pu mener à une *démobilisation*, partielle ou totale. Toutefois, comme nous l'avons suggéré plus haut à propos de la structure d'opportunité politique, cette opposition entre l'APNQL et PNM est une « instabilité stable ». Elle ne vient donc perturber ni la mobilisation de l'APNQL, ni celle du PNM.

En juillet, l'APNQL coupe la discussion avec le gouvernement et la *diffusion* du conflit se poursuit. Davantage de sites, dont des chemins de fer, sont bloqués. Ceci commence à créer de la colère dans la population allochtone, plus particulièrement chez les travailleurs.euses de l'industrie forestière qui perdent leur gagne-pain et craignent pour leur sécurité financière. On assiste donc à l'émergence d'un autre acteur politique, peu organisé et défini, mais avec une revendication claire : la levée des blocus. On observe alors un *processus d'escalade* (une montée en intensité) du conflit vers la fin du mois de juillet et au courant du mois d'août : des confrontations physiques ont lieu entre les membres de PNM et les travailleurs.euses. Avec la reprise des discussions entre l'APNQL et le gouvernement en fin août pour calmer le jeu, PNM fait un premier gain : le ministre des Relations avec les Premières Nations admet qu'il faudrait écouter davantage les personnes qui n'ont pas été entendues, en faisant indirectement référence aux membres de PNM.

En septembre, en plus des mauvais résultats aux sondages de la CAQ depuis quelque temps, la pression de toutes les parties du conflit (autant les travailleurs.euses que les autochtones) fait culminer l'instabilité au sein du gouvernement provincial. On observe ici un changement dans la *structure d'opportunité politique* : l'instabilité du régime est à son comble. Le premier ministre effectue un remaniement ministériel. La ministre Blanchette Vézina perd son poste. C'est un *mécanisme de défection* qui s'enclenche, ce qui signifie que des parties prenantes commencent à fuir le conflit. Cette *défection* chez l'opposant renforce la *mobilisation* des Premières Nations, qui organisent davantage de manifestations pour pousser leur avantage dans ce conflit.

Finalement, le gouvernement retire son projet de loi. L'APNQL remporte la partie, au moins provisoirement. Cependant, PNM n'obtient que partiellement gain de cause. Les revendications de ses membres en termes de reconnaissance n'ont pas abouti. On assiste alors à un *mécanisme de démobilisation* à la suite d'une *défection* d'une partie de la communauté mobilisée. En effet, les parties allochtones opposées au projet de loi étant satisfaites, elles se retirent. L'APNQL se retire également, en appelant à la fin des barrages. Le PNM se retrouve alors seul avec quelques regroupements citoyens. Il y a également un *mécanisme de polarisation* qui s'intensifie à ce moment-là entre le PNM et l'APNQL. Les différences entre les deux acteurs deviennent évidentes et l'objet de conflits. Les premiers décident de continuer la mobilisation et les blocus, comme le confirme leur communiqué du 25 septembre 2025.

Synthèse

Quelques éléments sont à retenir de cette série d'événements et certains mécanismes clés sont à noter. D'abord, la stratégie de rupture, qui se manifeste par les blocus de PNM, n'a pas été la première action utilisée par les autochtones ou les groupes s'opposant au projet. Préalablement, on utilise des *mécanismes d'intermédiation* afin de créer des liens et offrir un front commun fort, suivi de revendications répétées. Ces demandes répétées et ignorées contribuent, d'une part, au *processus de radicalisation* rendant envisageable l'usage de blocus, mais aussi à la légitimation des actes commis : les communautés autochtones ont tenté de dialoguer, elles ont été ignorées, elles n'ont pas d'autre choix que de passer à un autre moyen. Les autochtones le mentionnent d'ailleurs dès mars 2025 et avertissent la population et le gouvernement : s'il n'y a pas de dialogue et d'écoute, il faudra utiliser d'autres moyens. On en comprend donc que la stratégie de rupture est une étape dans l'escalade du conflit, ce n'est pas l'étape initiale et elle ne se fait pas seule ou par quelques personnes, un réseau et des liens sont créés afin de solidifier et coordonner les actions. Pour favoriser l'acceptabilité sociale de l'action de rupture, les acteurs.ices peuvent même commencer à y faire référence avant sa mise en pratique.

Ensuite, on comprend que les blocus (la rupture) jouent un rôle essentiel dans le *mécanisme de diffusion* : un pan de l'économie est en danger, l'action attire les projecteurs et la couverture médiatique devient continue. Ce *mécanisme de diffusion* participe évidemment au mécanisme d'*appropriation sociale* : les allochtones comprennent qu'un enjeu important est en cours et sont forcés de se positionner. Aussi, les autochtones constatent qu'une *campagne* est en cours et qu'ils peuvent la rejoindre. Cette diffusion entraîne une vague importante de sympathie de la société civile et même de quelques industries forestières. Ceci favorise, à son tour, le *processus de mobilisation*. Les entrevues nous avaient déjà appris que la stratégie de rupture permettait d'attirer l'attention sur un enjeu, mais on comprend ici comment ce *mécanisme de diffusion* peut, s'il est bien effectué, entraîner une importante appropriation sociale et participer au processus de mobilisation. Ainsi, non seulement on peut attirer l'attention, mais on peut aussi pousser les gens à l'action. C'est ce qui sera observé avec la mobilisation importante à la suite de l'appel à l'aide de Diane Blacksmith et le mécanisme d'émulation qui s'en suit : les barrages commencent à apparaître dans plusieurs endroits au Québec.

Un autre élément important à noter est l'impact du *processus d'escalade* sur la *structure d'opportunité*. Bien que l'escalade ait lieu entre deux parties externes au gouvernement, ceci

participe à amplifier l'instabilité politique de la CAQ, qui avait déjà de la difficulté à ce niveau. Le blocus oblige la réouverture du dialogue, un peu de terrain est concédé par le gouvernement à PNM sans vraiment l'assumer et, finalement, le conflit amène à faire perdre son poste à la ministre. Bien sûr, le remaniement ministériel a plusieurs autres causes, mais certains.es ministres ont gardé leur poste, ce n'est pas le cas de Maïté Blanchette Vézina : la pression était suffisante pour que le gouvernement décide de changer sa ministre. On peut poser l'hypothèse que ceci annonce l'arrivée d'un autre ministre qui n'aura pas la même approche vis-à-vis le projet de loi, sans quoi on aurait gardé la ministre précédente. Ce changement est donc un gain important et mène, quelques jours plus tard, au retrait dudit projet de loi. Ainsi, la stratégie de rupture, même si elle n'est pas directement actionnée contre le gouvernement, peut avoir des impacts importants sur celui-ci.

Finalement, une dernière chose est à retenir : il s'agit du *processus de démobilisation* après l'annonce du recul du gouvernement. On comprend que la majorité des parties prenantes ont obtenu gain de cause, excepté PNM. Ceci engendre un *mécanisme de défection* : il n'y a plus de *campagne* autour de laquelle se mobiliser, la *base* quitte le *mouvement social*. Ceci est dû au fait que PNM n'a pas réussi à créer un *mécanisme de diffusion* et d'*appropriation sociale* adressant spécifiquement l'enjeu dont ils souhaitaient parler : la reconnaissance des chefs.ves héréditaires et gardiens.ves du territoire. Ceci peut être une leçon pour des mobilisations du futur et une question qu'il aurait peut-être fallu se poser en amont : comment éviter la démobilisation et centrer l'attention médiatique autour de cet enjeu et comment rallier la société civile à cette question? Quelques pistes peuvent être données en utilisant les mécanismes et processus décrits par Tilly et Tarrow : on aurait pu tenter d'aller chercher une *certification* d'un organisme international comme le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) ou encore *diffuser* la lutte auprès d'entités similaires, comme les zapatistes pour, à la fois, obtenir leur soutien officiel, mais aussi des conseils. Bref, ce cas nous apprend à penser plusieurs étapes en avance, jusqu'aux possibilités post-mobilisation.

5.3 Que retenir en termes de stratégie de lutte?

Ce conflit s'est donc soldé par une victoire des opposants au projet de loi 97. D'abord, il faut identifier quelle stratégie principale était utilisée par les différents.es acteurs.ices. Étape plutôt simple et rapide : tous les acteurs.ices ont utilisé la stratégie symbiotique, sauf PNM qui a pratiqué la rupture. Certes, il n'y a pas eu d'actes de violence contre des objets et encore moins contre des

personnes. De même, il n'a jamais été question pour PNM de prendre le pouvoir au Québec. Néanmoins, ces barrages relèvent bien d'une logique de rupture, au sens de Wright. Rappelons que, pour le sociologue, une stratégie de rupture consiste à rentrer en confrontation directe, généralement sous forme de révolution ou de désobéissance civile. Dans ce conflit, la rupture prend encore un rôle de résistance, on empêche quelque chose, ici les activités de l'industrie forestière.

Ce cas permet de revenir sur l'un des grands atouts de la stratégie de rupture identifiés précédemment: la capacité à attirer l'attention du public. Les articles de presse portant sur ce conflit parlent davantage des blocus de PNM et de leurs conséquences, que des négociations menées en chambre par l'APNQL avec le gouvernement. L'usage de cette stratégie fait bouger les choses et force le dialogue. De plus, puisque l'initiative des barrages a perduré dans le temps et entraîné des conséquences économiques importantes, les médias ont été contraints de s'intéresser au conflit de manière approfondie. On évite ainsi la couverture médiatique négative, comme dans le cas du coup d'éclat du Collectif Antigone posant une banderole au sommet du pont Jacques-Cartier en automne 2024. Il a fallu parler des raisons fondamentales du conflit et pas seulement du moyen stratégique utilisé et de ses conséquences. Ainsi, les revendications se sont fait entendre largement, ce qui a exercé une pression sur l'acteur gouvernemental et a participé à la mobilisation.

Ce cas illustre un autre atout des stratégies de rupture. Elles peuvent s'avérer très rapidement efficaces. La réponse à l'appel à l'aide de Diane Blacksmith a été immédiate. En une journée, des dizaines de personnes étaient sur les lieux et les activités forestières étaient arrêtées. Cette forte mobilisation explique sans doute le fait que la menace des autorités contre Diane Blacksmith n'ait jamais été mise à exécution. De plus, tout au long de l'été, les coupes ont effectivement été arrêtées. C'est ce qui a forcé le gouvernement à reprendre les négociations et finalement à retirer le projet de loi : « C'est toujours dans les situations de crise que le gouvernement bouge. Ça devenait insoutenable, il y avait des confrontations sur le point d'éclater sur le territoire. » dit Constant Awashish, grand chef de la nation Atikamekw (Mouton, 2025).

On constate également l'inefficacité de la stratégie de symbiose. Malgré les consultations, aucune des revendications de ces peuples n'est considérée dans le projet de loi. Ensuite, les protestations officielles de l'APNQL n'y changent rien. Le projet va tout de même de l'avant. Malgré la grogne, le gouvernement persiste et signe, le 9 juin, en affirmant que seuls quelques ajustements mineurs seraient apportés, sans plus. L'APNQL décide de claquer la porte aux négociations le 22 juillet, car

elle constate le manque de sérieux et d'écoute du gouvernement, ce qui constitue une amorce de rupture. Le dialogue n'est relancé par le gouvernement qu'à la fin août pour calmer les tensions créées par les blocus.

On a là un exemple dans lequel la stratégie de symbiose devient pertinente, parce qu'un rapport de force favorable a été créé par une stratégie de rupture. Le ministre des Relations avec les Premières Nations entrouvre la porte indirectement à l'écoute du groupe qui était jusqu'alors exclu des négociations. Mais surtout, le projet de loi est retiré, ce qui ne serait probablement jamais arrivé, en tout cas pas aussi rapidement, sans l'établissement des barrages illégaux.

Il est tout à fait légitime de se demander si le dénouement aurait été le même sans la mobilisation de PNM. Est-ce que l'on se serait contenté d'écrire des mémoires pour dénoncer le projet? Est-ce que l'APNQL n'aurait que négocié *ad vitam aeternam* jusqu'à ce que le projet de loi se mette en branle, pour ensuite s'avouer vaincu? Autour de quoi les mobilisations auraient-elles eu lieu? Est-ce que l'industrie forestière aurait pu continuer à ravager les forêts en attendant le nouveau projet de loi ou une réforme de celui-ci?

Bref, le rôle de la stratégie de rupture dans ce conflit semble avoir été à la fois central et très positif, dans la perspective des opposants à l'ordre en place évidemment. Dès lors, la critique que formule Wright contre la rupture nous semble devoir être beaucoup plus nuancée.

Tshinanu - Samian, Kashtin

Faudra dire à nos enfants que le monde leur appartient
Qu'on peut croire en l'impossible et qu'on n'est pas les plus à plaindre
Pourtant, on vient d'ici et on nous traite en étrangers
Par contre, on est la preuve que les choses peuvent changer

Les paroles de cette chanson veulent changer la face du monde
Veulent donner de la fierté, veulent nous sortir de l'ombre
Je suis peut-être trop optimiste, mais je suis vivant, donc j'y crois
La plume au bout des doigts, j'écris une page de l'histoire
On est forts ensemble, c'est pour ça qu'on se rassemble
On est des frères dans l'esprit, c'est ce qui fait qu'on se ressemble
C'est ensemble qu'on vaincra, c'est ensemble qu'on leur dira
Que sur les terres du Canada, on est encore là!

On est forts et fiers, on rassemble les Nations
C'est la voix du peuple, le chant de la détermination
C'est le cri de la victoire, c'est le cri de la liberté!
C'est le cœur des guerriers, c'est la voix des oubliés

On n'est pas les victimes mais une autre génération
Celle qui a le pouvoir de nous offrir un horizon
De rattraper le temps perdu, de rendre hommage aux aînés
De les rassurer en leur disant qu'on ne va pas abandonner
ça sera long... et les épreuves seront tenaces
Faudra du cœur, du courage, de la force et de l'audace
En l'honneur de leur mémoire on marchera sur leurs traces
La tête haute comme des braves, parce qu'ici, c'est notre place
Sans oublier qu'on est l'espoir de demain
Qu'on a le pouvoir de réparer, de rebâtir le monde de nos mains
Et quoi qu'il advienne, on reste ensemble, solides
Car peu se souviennent qu'on est ce qui reste du génocide!

Faudra dire à nos enfants que le monde leur appartient
Qu'on peut croire en l'impossible et qu'on n'est pas les plus à plaindre
Pourtant, on vient d'ici et on nous traite en étrangers
Par contre, on est la preuve que les choses peuvent changer
Alors, on chante sur les pas du Makusham
Avec l'odeur de la sauge pour purifier nos âmes
Il est temps qu'on se lève, qu'on prenne position
Qu'on nourrisse nos rêves d'espoirs et d'ambitions!

Conclusion

Il est temps à présent de rassembler l'ensemble des éléments que nous avons récoltés au cours de cette recherche, en réponse à notre question de départ : *quelles stratégies envisager pour construire un Québec post-croissance?* Pour ce faire, nous procéderons en quatre étapes : un rappel de la position de Wright, une critique finale de la stratégie symbiotique, une réhabilitation de la rupture, et finalement, l'esquisse d'une nouvelle posture stratégique. Puis, nous terminerons par une réflexion sur les apports et limites de ce travail, ainsi que sur des prolongements possibles de celui-ci.

Rappel de la position stratégique d'Erik Olin Wright

En guise de réponse à la question de savoir comment sorti du capitalisme, Wright préconise une stratégie d'érosion, combinant les stratégies interstitielle et symbiotique. Cette position a pour ambition la mise en place d'initiatives interstitielles pour subvertir les pouvoirs économiques et étatiques afin de les rediriger entre les mains du pouvoir social. Cependant, Wright est conscient des limites rencontrées lors de la mise en place d'interstices : les lois bloquent systématiquement leur développement. Ces initiatives ne sont donc pas suffisantes pour transformer un système. Il propose par conséquent d'utiliser une stratégie de symbiose pour investir les institutions existantes, afin de changer ces lois. La rupture est, quant à elle, peu voire pas du tout préconisée. Wright lui reconnaît une certaine pertinence, à l'intérieur même d'une institution, lorsque celle-ci est rendue désuète ou dysfonctionnelle à la suite de la mise en place des différentes utopies réelles. Il lui accorde également un rôle plus formel : lorsque le pouvoir social domine et est plus puissant que les pouvoirs étatiques et économiques, la rupture servirait à officialiser la transition en achevant de détruire les institutions du capitalisme.

Sur les limites de la symbiose

Quelques forces de cette stratégie sont à nommer. D'abord, elle permet d'accéder à du financement afin de mettre en place des initiatives d'ampleur relativement importantes s'inscrivant dans la légalité. Elle facilite également l'accès à différentes institutions étatiques (écoles, CPE, etc.) afin d'éduquer un public cible. Elle permet aussi d'apporter une aide immédiate aux gens dans le besoin qui ne peuvent pas attendre une révolution. Les personnes agissant en symbiose jouissent en outre

généralement d'une légitimité aux yeux du grand public, il leur est donc possible de faire passer des messages subversifs ou d'orienter le débat public.

Cependant, ces avantages ont leurs inconvénients. Les acteurs jouant le jeu de la symbiose doivent souvent accepter de céder du pouvoir à des acteurs externes, qui peuvent effectuer ainsi une surveillance de l'organisation. Ils doivent également passer une partie importante de leur temps et consacrer des ressources précieuses à traverser un labyrinthe bureaucratique pour, par exemple, soumettre des rapports d'évaluation d'impact. Les personnes impliquées dans ces organisations sont également à risque de corruption ou de compromis inacceptables afin de conserver une légitimité ou pour faire avancer un projet. Les gains, déjà très difficiles à remporter et souvent de faible ampleur, sont toujours sous la menace d'un revirement du gouvernement.

Non seulement cette stratégie requiert des sacrifices incapacitants, mais, comme le prouve le cas analysé précédemment, à l'instar de bien d'autres situations historiques, au Québec comme ailleurs dans le monde, la symbiose est souvent peu efficace. Les autorités n'ont qu'un devoir de consultation, qui devient rapidement une formalité plutôt qu'un réel processus d'écoute et de cocréation. Puis, en cas de désaccord, les moyens d'action sont limités : manifestation, pétitions, rédaction de mémoires ou documents dénonçant le projet, etc. Dans tous les cas, ces moyens n'exercent que peu de pression sur l'autorité en place et n'aboutissent généralement pas à un gain. Lorsqu'on y parvient tout de même, le risque demeure que le gouvernement change et que ce lent travail de fourmi soit réduit à néant. L'actualité canadienne nous en offre ces temps-ci un exemple frappant avec le recul du gouvernement Carney sur les questions écologiques : retrait de la taxe carbone, retrait du plafond sur les émissions de GES pour les pétrolières, construction d'un nouveau pipeline, etc. Les gains remportés sur le plan écologique, en pratiquant essentiellement la stratégie symbiotique depuis des années se sont évaporés. Tout est à recommencer (Crête, 2025).

Les acteurs politiques qui défendent l'ordre en place disposent par ailleurs de moyens (financiers et autres) beaucoup plus importants. Leur pouvoir leur permet de contrôler l'information et de recourir parfois impunément à des actions illégales. Ils ont également un pouvoir d'influence bien plus important que les organisations sociales par le biais du lobbyisme.

Bref, comme mentionné par les lecteurs critiques de Wright et les personnes que nous avons interviewées, la symbiose n'est une stratégie vraiment pertinente qu'en situation de force (forte mobilisation, menace réelle, etc.). On ne doit cependant pas s'attendre à une transformation

majeure du système en utilisant cette stratégie. On utilise la symbiose pour mettre un pansement sur une fracture ouverte, c'est une solution temporaire à un problème qui demande des solutions radicales (en son sens premier, à la racine). Sinon, elle aboutit la plupart du temps aux compromis, à la désillusion, et à l'éparpillement des forces.

L'apport incontournable de la rupture

La critique centrale adressée à la position de Wright sur la rupture porte sur sa vision étroite de celle-ci : il construit sa critique autour d'une conception la limitant au renversement de l'État, à la recherche du *grand soir*. Certes, il en donne initialement une définition plus large et plus ouverte, mais sa critique de la rupture tend à la réduire à une tentative de renversement violent de l'ordre en place. Or, ce n'est pas ainsi qu'elle est pratiquée aujourd'hui, généralement. Elle sert principalement à résister à des projets, comme on l'a vu avec les exemples évoqués par Yvon et Berger ou dans le cas du projet de loi 97. Cependant, elle peut aussi être utilisée pour remporter un gain qui ne soit pas la prise du pouvoir étatique. Cette façon d'utiliser la rupture au Québec est plus rare et de moins grande envergure selon les observations de ce mémoire. Le seul exemple que nous avons évoqué est celui du Bâtiment 7. Cependant, des exemples internationaux (les Zapatistes au Mexique, le Mouvement des sans terres au Brésil ou encore les Zones à défendre en France) qui ont été discutés en entrevues ou dans la revue de littérature prouvent que la stratégie de rupture a un potentiel émancipateur qui peut prendre une échelle beaucoup plus importante. Quoi qu'il en soit, la rupture dépasse largement le cadre du *grand soir*, ce dont la critique formulée par Wright ne rend pas bien compte.

Cependant, dans son livre *Stratégies anticapitalistes pour le XXI^e siècle* publié plus récemment, Wright précise sa réflexion en déclinant l'action stratégique en cinq sous-catégories (écraser, démanteler, apprivoiser, résister et échapper), qu'il replace dans la typologie étudiée dans ce mémoire. La sous-catégorie qui nous intéresse ici est : *résister*. Pour la définir brièvement, elle consiste à s'opposer au capitalisme, éventuellement en transgressant des lois, mais sans intention de prise de pouvoir. L'objectif est de gêner le bon fonctionnement du système. Wright associe ce genre d'action à la stratégie interstitielle, en lui donnant un angle essentiellement défensif. Ceci lui permet de continuer de rejeter la stratégie de rupture. Cependant, deux problèmes surgissent.

D'abord, certaines formes de résistance relèvent clairement de la rupture, tandis que d'autres peuvent être menées dans le cadre d'une stratégie symbiotique. En effet, toutes ces actions sont des

actes de résistance : la signature d'une pétition, un écovillage qui ment à un inspecteur de la ville, la prise des armes pour renverser un État, etc. Elles s'inscrivent sur un spectre qui n'est pas tranché (figure 5.1). En associant exclusivement la résistance à la stratégie interstitielle, Wright évacue toute confrontation directe (qui relève de la rupture), mais qui ne vise pas un coup d'État : il coupe tout un pan du spectre. Il laisse ainsi place à des ambiguïtés, une zone obscure où des formes de résistance sont oubliées et où la désobéissance civile, tout comme la confrontation directe, ne trouvent pas de place claire.

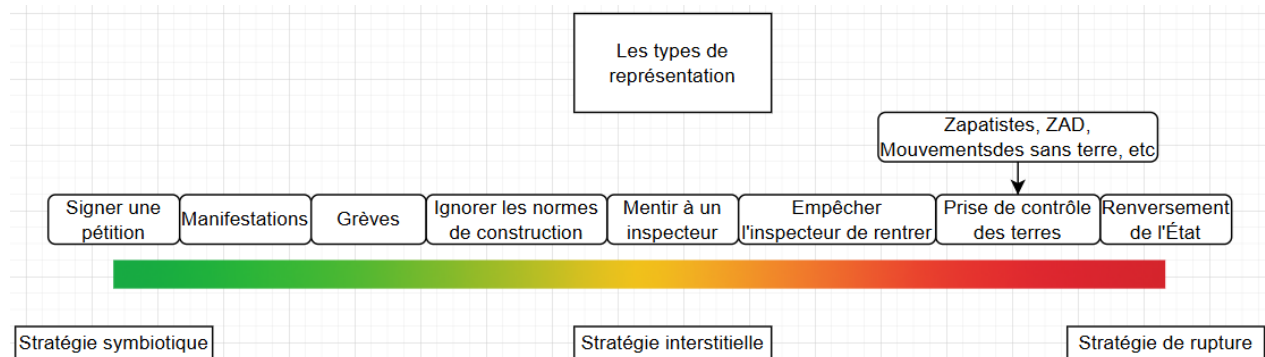


Figure 5.1, Spectre des formes de résistance

Ensuite, comme le nom de la stratégie de résistance l'indique, elle ne considère que la dimension contestataire, l'aspect créateur est complètement mis de côté. Comme la typologie des *formes de résistance* limite l'analyse à la défense sans considérer les gains potentiels, on y préférera le lexique de la politique du conflit en utilisant les *types de représentation*, c'est-à-dire les formes choisies par les acteurs.ices pour porter leurs revendications.

Il faut ainsi dissocier les types de représentation (les tactiques) des stratégies : on peut utiliser des tactiques symbiotiques dans une stratégie interstitielle (IP1, IP2 et l'écovillage qui s'impliquent dans les institutions municipales) ou des tactiques de rupture dans une stratégie symbiotique (bloquer les chemins des industries forestières pour acquérir une reconnaissance légale). Il importe donc de distinguer les tactiques des stratégies. Les stratégies correspondent à l'approche globale dans laquelle l'organisation s'inscrit, alors que les tactiques sont les actions concrètes effectuées et se classent sous ces trois stratégies.

S'il est indéniable que la création d'organisations visant le renversement de l'État n'est pas d'actualité dans le contexte québécois, il n'en reste pas moins que le *répertoire* (l'ensemble des *types de représentation*) propre à la stratégie de rupture est toujours pertinent. En fait, les exemples

fournis par les entrevues, le cas analysé et l'histoire nous démontrent même que ces tactiques sont nécessaires au succès des autres stratégies. Elles peuvent enclencher *des mécanismes de diffusion, de certification et d'appropriation sociale* qui contribuent activement au *processus de mobilisation*. Dès lors que la rupture est définie de la sorte, la plupart des craintes exprimées par Wright concernant cette stratégie apparaissent très exagérées. En effet, qui dit rupture, ne dit pas forcément « creux transitionnel », ni « dérives autoritaires » visant à empêcher la contre-révolution.

Par ailleurs, Wright affirme que les actions relevant de la rupture sont issues de la frustration et de la colère, qui ne sont pas des sources de motivation suffisantes ou pertinentes selon lui. En effet, il voit la colère comme favorisant des actions plus expressives et directes, qui ne conçoivent pas d'alternatives et augmentent ainsi les possibilités de dérives autoritaires. Pourtant, il est difficilement contestable que la colère est une force motrice de l'action collective. C'est du moins ce qu'affirme la recherche de Wlodarczyk et *al.* qui rassemble les résultats de plusieurs études :

« After having neglected the importance of emotions in protest movements for many years, extant models of collective action (Stürmer & Simon, 2009; Thomas, McGarty, & Mavor, 2009a; van Stekelenburg, Klandermans, & van Dijk, 2011; van Zomeren, Leach, & Spears, 2012; van Zomeren, Spears, Fischer, & Leach, 2004) have begun to incorporate group-based emotions. Particularly anger has been identified as separate but complementary pathway to collective action.» (Wlodarczyk et *al.*, 2017).

On l'a vu au chapitre précédent : la lutte contre le projet de loi 97 a été remporté grâce aux tactiques de rupture de PNM, clairement inspirées par la colère de ne pas être entendu par le gouvernement. La mobilisation autour de Diane Blacksmith naît de la colère du groupe face à l'impuissance de celle-ci. « One of the ways to counter apathy is through anger which grows out of a perception of the illegitimacy of the status quo and the discrepancy between the actual and the desired situation. » (Wlodarczyk et *al.*, 2017).

Est-ce que cela veut dire qu'il faut voir rouge et ne plus penser stratégiquement ou que toute action issue de frustration est nécessairement bonne? Absolument pas. Elle ne doit pas se transformer en haine aveugle. Cependant, cette colère, une fois partagée, peut créer du lien entre les individus qui réalisent qu'ils ont un problème commun et participer à identifier la source de ce problème. Ceci permet de légitimer cette colère qui peut ensuite servir de force motrice pour organiser l'action autour de l'espoir : « Furthermore, social movement scholars emphasize the coexistence of positive

emotions and anger in real-life collective actions. Castells (2012) claims that the movements which spread across the Arab countries, Europe and the USA in 2011 were triggered by emotions of outrage and hope. » (Włodarczyk et *al.*, 2017). Autrement dit, la colère peut être rationalisée et redirigée. Chose certaine : une stratégie ou des actions issues de la colère ne devraient pas être automatiquement disqualifiées simplement parce qu'elles trouvent leur origine dans cette émotion. En fait, on pourrait poser comme hypothèse que les revendications proviennent rarement d'un autre sentiment : on ne revendique pas quelque chose lorsque l'on ne ressent pas, au minimum, une frustration.

Un autre argument à faire valoir en faveur des stratégies de rupture dans une perspective de post-croissance concerne le temps dont nous disposons pour agir. Dans sa réflexion sur la stratégie de sortie du capitalisme, Wright ne considère pas la situation écologique. Comment envisager une approche de transition socio-économique sur plusieurs centaines d'années dans le contexte actuel? L'approche de Wright équivaut à décider de se lancer dans la construction d'anti-missiles alors qu'un missile ennemi fonce sur nous. Il est bien trop tard. Autrement dit, il y a urgence d'agir sur le plan écologique. L'un des atouts potentiels de la rupture, c'est la possibilité de modifier une situation rapidement. Évidemment, une telle rapidité n'est pas garantie. Mais, s'il faut aller vite, seule la rupture peut le permettre. En outre, la patience que recommande Wright est une vertu qu'il est plus facile de cultiver quand on occupe une position sociale privilégiée dans ce monde.

Finalement, j'ajoute un élément mentionné par Wright qu'aucune des critiques ne soulèvent. Les marxistes révolutionnaires pensent que les forces capitalistes vont résister par tous les moyens aux changements menaçant sérieusement leur pouvoir. Wright répond simplement que, s'ils ont raison et que cet argument est vrai, alors ni le socialisme, ni la démocratie ne sont possibles, sans plus d'explication, comme une défaite acceptée (Wright, 2010). On devine qu'il en arrive à cette conclusion parce qu'il refuse la stratégie de rupture. Si l'on ne rejette pas cette dernière et que l'on considère de la combiner aux deux autres, il devient possible d'imaginer un dénouement différent vis-à-vis la résistance capitaliste.

Proposition d'une nouvelle posture

Cette section s'inscrit volontairement dans une approche normative et propositionnelle. À la suite des différents apprentissages effectués au courant du travail de recherche, il me semblait pertinent d'exposer les conclusions stratégiques auxquelles je suis arrivé. Cette section est une prise de

position assumée et ne découle pas d'une conclusion analytique supplémentaire. Je n'ai pas la prétention de poser une solution miracle, mais plutôt d'apporter une contribution aux réflexions stratégiques.

En cohérence avec une posture décroissanciste où l'on souhaite relocaliser les centres de pouvoir, la stratégie interstitielle me semble devoir rester au cœur de la vision stratégique. Son objectif premier, si elle souhaite être révolutionnaire, devrait être de mettre en place les conditions favorisant l'usage des initiatives de rupture qui permettront sa propre évolution pour atteindre une phase critique. Elle devrait se développer conjointement avec d'autres initiatives interstitielles locales pour développer différentes formes d'autonomie, fournir des lieux de rassemblement/lieux de vie, développer des liens et soutenir la communauté locale, etc. Une série d'initiatives interstitielles non investies politiquement, éparpillées sur le territoire et n'impliquant aucune forme de rupture sérieuse me paraît perdre en puissance et insuffisante pour la transformation requise.

Le rôle de la rupture et de la symbiose serait d'appuyer les initiatives interstitielles pour favoriser leur développement le plus rapidement possible. Les tactiques de rupture ne sont pas obligées d'être associées à une initiative interstitielle particulière. Elles pourraient être utilisées pour réaliser un gain permanent et universel : obtenir un permis spécial ou une exception pour l'organisation qui pose l'action ne me semble pas suffisant si l'on souhaite faire avancer une cause commune. On peut ensuite négocier avec les instances étatiques, mais on utilise des techniques de rupture pour forcer la discussion et donner des leviers de négociation. On peut d'ailleurs utiliser la lenteur bureaucratique de l'État contre celui-ci avec la stratégie de symbiose. Pendant ce temps, les initiatives interstitielles continuent de se développer. Que ce soit en contestant une loi, une amende, un avis de démolition, en repoussant des dates de parutions, etc., les moyens sont multiples pour retarder les conséquences. Lorsque les initiatives interstitielles parviennent à atteindre une taille importante, les tactiques de rupture peuvent commencer à jouer un rôle défensif pour conserver l'intégrité du lieu contre les forces capitalistes qui ne manqueront pas de mettre des bâtons dans les roues.

Bien sûr, pour appliquer ce type de stratégie, une organisation interstitielle de cinq ou six personnes rencontrera des difficultés que l'on pourrait supposer insurmontables. Elle ne se développera pas suffisamment rapidement, ne sera pas en mesure de conquérir une indépendance réelle vis-à-vis du système capitaliste, aura peu de force pour mettre en place des tactiques de rupture, puis négocier,

et aura beaucoup trop à perdre. C'est pourquoi il me semble essentiel que les différentes organisations interstitielles se rassemblent à l'intérieur d'une région (ou créer plusieurs noyaux de plusieurs organisations dans différentes régions, selon le nombre) pour construire ensemble une autonomie réelle et une force collective. L'objectif n'est plus de s'insérer dans différents interstices et tenter d'y survivre, mais de se rassembler, s'organiser et exercer une pression collective graduelle. On peut l'imaginer ainsi : on insère un fendoir dans un interstice pour lui donner le coup de marteau nécessaire.

Cependant, deux choses sont à garder en tête. D'abord, ce changement doit se faire avec la communauté de la région locale et non à ses dépens ou malgré elle. On devrait viser à inspirer et montrer les possibles. On doit inviter les gens à se joindre, on doit mobiliser. Comme le dit le Che dans son journal au Congo : « Notre expérience doit être transmise aux combattants d'une façon ou d'une autre; le désir d'enseigner doit être primordial, mais pas de façon pédante, en regardant de haut ceux qui ne savent pas, mais en mêlant de la chaleur humaine à notre enseignement. (...) Je leur ai expliqué que l'Armée Populaire devrait être une armée pratiquant l'autosubsistance, en communion permanente avec le peuple; elle ne pouvait pas se comporter en parasite, mais, au contraire, être le miroir où les paysans devaient se regarder. » (Che Guevara, 2022, p.124-134). La situation du Che était différente, il parlait d'une armée, envisageait une prise de pouvoir, mais l'essence du message reste la même : on le fait avec et pour le peuple, pas contre ou malgré lui, et le révolutionnaire (ou l'initiative interstitielle dans sa globalité) doit servir de modèle, de point d'appui.

Ensuite, en cohérence avec le premier point, il faut toujours garder en tête ce que Wright appelle les conséquences non intentionnelles. Qu'advient-il de toutes les personnes vulnérables (malades, personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap..., etc.) en contexte de rupture? Et qu'en est-il du soutien populaire, considérant la manipulation de l'information telle qu'on la connaît? Les tactiques de rupture ont un fort potentiel, mais il faut aussi être prudent. Les risques qu'elles représentent sont à la mesure de leur potentiel. Non seulement il faut être prudent, mais il y a également toutes sortes de conditions de succès à considérer (moyens financiers, connaissances sur le sujet abordé, mobilisation de la communauté locale, etc.). Ainsi, la rupture permet de grandes choses, mais elle doit être utilisée avec intelligence et considération pour le bien-être commun. Ici,

les valeurs et l'idéal portés par la décroissance peuvent servir de base pour guider les actions de rupture, autant dans leurs objectifs que dans la façon de faire.

Les apports de la recherche

Les apports de ce travail nous paraissent être au nombre de quatre. Premièrement, nous présentons une synthèse des réflexions de Wright sur les questions de stratégie de sortie du capitalisme et surtout des critiques dont ces travaux ont fait l'objet. Compte tenu de l'importance du travail de Wright aujourd'hui, cette discussion devrait être utile à quiconque s'intéresse aux moyens d'en finir avec le capitalisme.

Deuxièmement, notre enquête auprès des militants anticapitalistes au Québec permet d'illustrer de manière concrète les thèses de Wright et de donner un aperçu des stratégies de sortie du capitalisme qui sont pratiquées sur le sol québécois. Ce travail devrait donc pouvoir être utile aux personnes qui s'intéressent aux mouvements sociaux au Québec ou, plus largement, aux pratiques effectives dans les milieux anticapitalistes occidentaux

Troisièmement, nous documentons de manière relativement précise un conflit récent ayant éclaté sur le sol québécois et nous en proposons une analyse originale, s'appuyant sur une autre œuvre théorique majeure : Politique(s) du conflit, de Charles Tilly et Sydney Tarrow. Nous offrons ainsi une étude de cas qui pourra être analysée par d'autres chercheurs s'appuyant sur d'autres cadres théoriques. Mais, nous offrons aussi un exemple d'analyse inspirée du travail de Tilly et Tarrow, qui pourra être utile à celles et ceux qui veulent se familiariser avec ce cadre théorique.

Quatrièmement, cette étude prétend nourrir les réflexions amorcées par Wright concernant les stratégies de sortie du capitalisme, en produisant une série d'arguments qui viennent questionner l'efficacité de la stratégie symbiotique et réhabiliter la stratégie de rupture, tout en esquisant finalement les contours d'une nouvelle position stratégique.

Les limites de la recherche

Cette recherche présente plusieurs limites. En premier lieu, force est d'admettre que les réflexions auxquelles nous nous sommes intéressés ne sont pas nouvelles et que bien des choses ont été écrites au cours des deux derniers siècles sur la question des stratégies de sortie du capitalisme. Compte tenu du temps et des moyens dont nous disposions, notre question de recherche était sans doute

trop vaste pour espérer contribuer de manière vraiment significative à ces discussions autour du fameux dilemme réforme ou révolution.

La difficulté d'accéder à des données empiriques sur les stratégies de rupture ainsi que l'échantillon restreint de personnes interrogées dans le cadre de notre enquête constituent une autre limite de ce travail. Il aurait été intéressant de discuter avec une plus grande quantité de personnes, impliquées dans des domaines d'action plus variées. Il aurait été possible alors d'explorer les liens potentiels entre les trajectoires et positions sociales des militants et leurs préférences en matière de stratégies et de tactiques.

Une troisième limite concerne l'analyse du conflit suscité par le projet de loi 97. Pour que cette analyse soit plus fructueuse il aurait été préférable de procéder par comparaisons avec d'autres cas similaires. C'est sans doute de cette manière que le cadre d'analyse de Tilly et Tarrow est le plus utile. Une comparaison avec un cas de rupture ayant échoué aurait été particulièrement intéressante. Par exemple, nous aurions pu travailler sur le conflit impliquant les Wet'suwet'en et le projet de gazoduc en 2020.

Toujours en lien avec l'analyse de ce conflit, deux limites importantes sont à noter. D'abord, je suis une personne allochtone et je n'ai pas eu l'opportunité de discuter avec des personnes autochtones à ce sujet. Ensuite, plusieurs sources ont été consultées, mais il était impossible dans le cadre d'un mémoire d'éplucher l'entièreté des archives journalistiques de la dernière année sur ce conflit. La source principale d'information utilisée pour relater le flux de conflit est Radio-Canada. Afin de palier à ces limites, nous avons consulté les site web, pages de réseaux sociaux et communiqués autochtones directement plutôt que de se limiter à ce que les journaux rapportaient.

Enfin, nous avons développé des arguments en faveur de la stratégie de rupture. Mais, il reste que cette stratégie peut conduire aux pires horreurs. Il aurait donc été nécessaire de tenter d'identifier les précautions à prendre pour limiter les risques de dérives inhérents à ce type de stratégie. En plus des dilemmes moraux que cela soulève, c'est le succès même de l'initiative qui est en jeu.

Des pistes pour la suite

Outre les possibilités déjà mentionnées dans la section précédente, un premier prolongement possible de ce travail consisterait à se pencher sur l'élaboration d'un plan d'action concret à l'échelle du Québec. Sans proposer un cadre rigide empêchant l'innovation et limitant l'adaptation,

il serait tout de même possible d'identifier une série d'actions et d'initiatives susceptibles de mener à un monde post-croissance, ainsi que les principales conditions du succès. Ce plan pourrait être construit, entre autres, en collaboration avec différents milieux militants anticapitalistes.

Une deuxième possibilité serait l'étude de la réaction typique de l'État en situation de conflit. Pour ce faire, on pourrait analyser un corpus constitué de les livres et documents utilisés par les différents corps en charge de protéger l'ordre en place pour former leurs membres. Avec une telle connaissance, il serait beaucoup plus facile de préparer des actions. Cette étude pourrait également se pencher sur d'autres conflits qui ont eu lieu au Québec ou au Canada.

Une troisième voie de recherche, réservée de préférence à une personne autochtone, serait de se pencher sur le potentiel de la stratégie de rupture pour l'émancipation des peuples autochtones et sur les possibilités de collaboration avec les forces progressistes allochtones. Non seulement on retrouverait la force du nombre dans cette union, mais je crois qu'on y retrouverait également les conditions essentielles pour que la révolution désirée soit fondamentalement décoloniale. Une révolution menée par l'une ou l'autre des parties ne me semble pas rassembler les conditions favorables à celle-ci.

Finalement, bien que je propose plusieurs pistes de recherche pour continuer le travail théorique, je crois profondément que celui-ci n'est plus à faire, ou du moins n'apportera pas ce dont nous avons actuellement besoin. Non pas que la recherche ne serve à rien. Mais, la critique du capitalisme est solide, l'impasse de la croissance économique est claire, la situation écologique est bien identifiée et l'urgence est évidente. Par conséquent, l'heure est à l'action avant tout.

Peuple manifestant – Damien Saez

J'ai lu ton tweet mon camarade, suppôt des multinationales
Putain mon vieux t'es mal tombé, tu m'en veux pas j'vais pas tweeter
C'est bien tenté, bien essayé, avec tes potes collaborant
Oui d'essayer de faire passer, pour des fous les indépendants
Je suis du peuple travailleur, j'suis pas du showbiz à quatre pattes
Avec moi les fils du labeur, ceux qui font pousser des tomates
Ceux qui en ont marre de s'faire baiser par les rois de l'intermédiaire
Par tous ces gens-là qui ne créent sûr autour d'eux que la misère
Merci bien mon monsieur, mais non merci toi mon bon maître
Fais attention les miséreux un jour pourraient couper des têtes

(...)

Moi je resterai poing levé du peuple des indépendants
Moi j'y peux rien si je suis né du peuple des manifestants
Faut boycotter collaborant, puis faut protéger nos cultures
Puisqu'ils viennent violer nos champs, piétiner nos littératures
Puisque mon cœur est compagnon de ces gens-là le poing levé
Toujours en moi l'insoumission contre les maîtres des progrès
Je resterai le paysan sur l'établi et sur le papier
Contre les macros du pognon, contre les rois des enculés

La société t'es pas contente quand on te traite de vieille salope
Tu trouves vulgaire les mots d'en bas, attends va y j'm'allume une clope
J'vais t'raconter un peu d'ici la gueule que t'as pour la misère
Tous les quotidiens du cercueil à la fin du mois qui galère :
Agriculteurs prêts au suicide, instituteurs en dépression
Toujours pour nourrir les avides du grand culte consommation
Educ' spé les mains dans la suie pour t'éviter les rébellions
Faudrait pas trop que les ordures remontent trop au nez du pognon

(...)

Ben ouais la Grèce, Société, tu sais le berceau des cultures
Le pays d'où viennent tes musées puis d'où vient ta littérature
Non toi tu préfères la saigner pour enrichir sur les bancaires
Non toi tu paries sur des dettes pour mieux saigner les ouvrières
Non sont mieux avec leurs Iphone pour les éduquer à la thune
Les progénitures des misères de ceux qui n'feront jamais fortune
Ça licencie des ouvriers, ça fait des peuples de chômeurs
Qu'est-ce que t'en dis, toi paysan ? Qu'est-ce que t'en dis, toi travailleur ?

Ça prend sa comme puis ça vous chie sur tous les champs de nos cultures
Sûr y a du média pour vous dire qu'on n'est pas sous la dictature
Démocratie enfantée ouais du fascisme consommant
Puisqu'ici il n'est de sacré oui que la couleur de l'argent
Puis tu crois qu'y'aurait politique pour protéger les populaires ?
Non ils préfèrent faire des tweets pour divertir la ménagère
Pour eux la culture c'est sucer les p'tites ricaines stars de ciné
C'est pas pour le prix des tomates, c'est pas pour le cœur ouvrier
Dessinateurs assassinés, des salles de concert en charnier
Puis t'as qu'à voir un peu les feux d'artifices au 14 juillet
Mais ça va t'envoyer des bombes ouais pour flinguer l'ami syrien
Quand y a du pétrole faut qu'ça tombe sur des pays pauvres, des gamins
Et continuent les attentats et continue la propagande
Pour les soap opéra du soir, puisque le peuple en redemande

(...)

Du Brexit ou bien des ricains l'humanisme à l'Anglo-Saxonne
Ceux qui bombardent des pays pour vous vendre des téléphones
Ouais mais le peuple il est content, ouais d'avoir vendu ses enfants
Contre un peu de calme au diner et puis les singes aiment bien cliquer.
Peuple d'écolières d'écoliers, putains qu'on a laissé violées
Oui par des peuples d'enculés, sûr de la Silicon Valley
Ceux qui censurent les paires de seins pour mettre des guerres en direct
Ben ouais mon vieux chez les mondains ça fait du blé quand tu t'connectes
Mais toi t'es pas collaborant, oh non ouais toi t'es révolté
Quand le printemps viendra mon frère, on sait pour qui t'iras voter

(...)

Des millions par milliers, allez applaudir les DJ
Des millions pour aller voter toujours pour les mêmes enculés
Des millions pour gagner sa place, pourritures dans les charniers
Des millions pour aller prêcher, des millions pour aller prier
Des millions dans des stades, oui pour voir un ballon rouler
Des millions, c'est mort camarades, y a que les millions qui font rêver
Des millions de pauvres, des millions de pauvres, des millions de pauvres
Des millions de pauvres, des millions de pauvres, des millions de pauvres

Bibliographie

Abraham, Y.-M. (2015). *La décroissance soutenable comme sortie du capitalisme*. Revue Possibles, 39(2), 138–152. <https://doi.org/10.62212/revuepossibles.v39i2.291>

Abraham, Y.-M. (2024). *La décroissance soutenable comme politique de sobriété*. Lien social et Politiques, (93), 22–42. <https://doi.org/10.7202/1115786ar>

Armony, V., Hassaoui, M., & Mulone, M. (2019). *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées*. Service de police de la Ville de Montréal. Récupéré le 1er août 2025, https://spvm.qc.ca/upload/Rapport_Armony-Hassaoui-Mulone.pdf

Assemblée nationale du Québec. (2025, 23 avril). *Projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier* [PDF]. Récupéré le 25 novembre 2025 de . <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-97-43-1.html>

Assemblée nationale du Québec. (2025, 24 octobre). *Point de presse de Mme Ruba Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition* [Transcription]. Récupéré le 27 novembre 2025 de <https://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-101455.html>

Association des parcs régionaux du Québec & Aventure Écotourisme Québec. (2025). *Modernisation du régime forestier : PARQ et AEQ sont préoccupées par le projet de loi 97*. Récupéré le 25 novembre 2025 de [Modernisation du régime forestier : Parq et AEQ sont préoccupées par le projet de loi 97 | Association des parcs régionaux du Québec \(Parq\)](https://www.parcsregionaux.qc.ca/actualites/modernisation-du-regime-forestier-parq-et-aeq-sont-preoccupees-par-le-projet-de-loi-97)

Bacon, Sushan et Filliatrault, Simon (25 juin 2025). *Réforme de la foresterie au Québec : les Premières Nations* [Récit numérique]. Ici Radio-Canada. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/13273/reforme-foresterie-quebec-autochtones>

Banques alimentaires du Québec. (2024, 28 octobre). *Bilan-Faim Québec 2024* [Rapport PDF]. Récupéré le 1er août 2025, sur https://www.cdcal.org/wp-content/uploads/2024/10/Bilan-Faim_2024.pdf

Bardi, C., Smessaert, J., Herbert, J., & Barlow, N. (2021). *Degrowth strategies: thinking with and beyond Erik Olin Wright*. Web publication/site, Degrowth. <https://www.degrowth.info/en/blog/degrowth-strategies-thinking-with-and-beyond-erik-olin-wright>

Baschet, J. (2018). *Quels espaces libérés pour sortir du capitalisme ? À propos d'Utopies réelles d'Erik Olin Wright*. EcoRev' 46(1), 87-102. <https://doi.org/10.3917/ecorev.046.0087>.

Beaud, M. (2018). *L'indiscernable début du capitalisme*. Revue internationale de philosophie, (3), 279-295.

Beaudry, Francis (28 juillet 2025). *Montée de l'intolérance contre les Autochtones à La Tuque*, Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2182103/montee-intolerance-autochtone-haute-mauricie>

- Bellaredj, F. (2024). *L'entreprise de demain existe déjà... et elle est coopérative*. Annales des Mines - Réalités industrielles, Novembre 2024(4), 89-91. <https://doi-org.proxy2.hec.ca/10.3917/rindu1.244.0089>.
- Bennholdt-Thomsen, V. (2016). *A subsistence perspective for the transition to a new civilization: An ecofeminist contribution to degrowth*. Canadian Woman Studies, 31(1-2), 154–160. <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/view/37523>
- Bernier, Sophie (18 août 2025). *Une semaine critique sur les barrages forestiers en Haute-Mauricie*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2186387/barrage-forestier-haute-mauricie-mamo>
- Blackwater, Bill (2014). *Why capitalist economies need to grow*. Green Hous think tank. Récupéré le 28 mai 2025 de https://www.greenhousethinktank.org/static/2014/why_capitalist_economies_need_to_grow_-_for_green_house_Oct2014.pdf
- Bolduc, Pierre-Alexandre et Labbé, Jérôme (2025, 25 septembre). *Régime forestier : Québec abandonne sa réforme controversée*. Radio-Canada. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2195050/regime-forestier-quebec-abandon-reforme-projet-loi-97>
- Bonneuil, C., & Fressoz, J. B. (2013). *L'événement Anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*. Média Diffusion.
- Bookchin, M. (1995). *Communalism: The democratic dimension of anarchism*. The Anarchist Library. <https://theanarchistlibrary.org/library/murray-bookchin-communalism-the-democratic-dimension-of-anarchism>
- Bouchard, Claude et Lapointe, Émile (21 mai 2025) *Des chefs héréditaires et des gardiens du territoire veulent expulser des forestières*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2166611/groupe-autochtone-blocage-chemin-lac?depuisRecherche=true>
- Boudreault-Gauthier, Julien (21 juillet 2025). *Blocage aux installations de Domtar : Gilbert Dominique critique la stratégie de Mamo*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180899/revendications-premieres-nations-blocage-lac-st-jean>
- Bourassa, Marie-Michelle (2025, 20 juillet). *Des travailleurs forestiers bloquent le chemin au groupe Première Nation Mamo*. Radio-Canada. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180696/blocage-autochtone-domtar-scierie-lac-saint-jean>
- Bourgault, P. (1971). *Sécurité, solidarité et respectabilité* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=ztO6LzHbvHI>

Boutin, Vicky et Boudreault-Gauthier, Julien (21 juillet 2025). *Un autre geste d'éclat du groupe Première Nation Mamo*, cette fois à Saint-Prime. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180741/blocage-usine-foret-manifestation-autochtone>

Boutin, Vicky (22 juillet 2025). *L'APNQL claque la porte et se retire des discussions sur le projet de loi 97*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180954/autochtones-regime-forestier-foret-gouvernement?depuisRecherche=true>

Boutin, Vicky (9 septembre 2025). *L'industrie et la FQM critiquent à leur tour la réforme du régime forestier*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2191098/reforme-projet-loi-foret-cifq>

Bowles, P. (2023). *Capitalism*. Routledge.

Brisson, Annie-Claude (9 juin 2025). *Le projet de loi 97 est complètement à revoir, selon SNAP Québec*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2170734/reforme-regime-forestier-caq-nature-parc?depuisRecherche=true>

Center for Science Education (2009), *The Stratosphere*, récupéré le 1^{er} mai 2025 de <https://scied.ucar.edu/learning-zone/atmosphere/stratosphere>

Centrale des syndicats démocratiques. (2025, juin 3). *Mémoire de la CSD sur le projet de loi 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.csd.qc.ca/wp-content/uploads/2025/06/Memoire-CSD-PL-97.pdf>

Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (2023), *Climat : que nous dit la science?* récupéré le 1^{er} mai 2025 de [https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/comprendre/enjeux/que-nous-dit-la-science#:~:text=d%C3%A9but%202030%20%3A%20%2B2%20%C2%B0C,de%20%2B3%20%C2%B0C\).](https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/comprendre/enjeux/que-nous-dit-la-science#:~:text=d%C3%A9but%202030%20%3A%20%2B2%20%C2%B0C,de%20%2B3%20%C2%B0C).)

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). (2025, 4 juin). *An Act mainly to modernize the forest regime: The CQDE calls on Québec to withdraw Bill 97 and review its approach*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://cqde.org/en/news/biodiversity-and-conservation/act-forest-regime/>

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (Eds.). (2022). *World inequality report 2022*. Harvard University Press.

Chapleau, A. M. (2025, 19 juin). *Projet de loi 97 expliqué*. Mères au front. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.meresaufont.org/billets-de-blogue/projet-de-loi-97>

Che Guevara, Ernesto (2022). *Voyage à motocyclette*. Au diable Vauvert, collection les poches du diable, 234p.

Che Guevara, Ernesto (2022). *Journal du Congo : souvenirs de la guerre révolutionnaire*. Au diable Vauvert, collection les poches du diable, 374p.

Coalition Avenir Québec. (23 avril 2025). *Dépôt du projet de loi visant à réformer le régime forestier*. CoalitionAvenirQuebec.org. Récupéré le 18 décembre 2025 de <https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2025/04/23/depot-du-projet-de-loi-visant-a-reformer-le-regime-forestier>

Corneau, Maxime (5 avril 2025), *La face sombre des centres de données*, Radio Canada, Récupéré le 1er mai 2025 <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/12404/centres-donnees-energie-decouverte>

Côté, Véronique (2014). *La vie habitable – Poésie en tant que combustible et désobéissances nécessaires*. Les Éditions Atelier 10, Montréal.

Cree Nation Government. (9 juin 2025). *Cree Nation Government affirms Paix des Braves prevails over Bill 97* [Communiqué]. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.cngov.ca/fr/cree-nation-government-affirms-paix-des-braves-prevails-over-bill-97/>

Crête, Mylène (14 novembre 2025). *La nouvelle approche de Mark Carney dérange*. Radio-Canada. Récupéré le 1^{er} décembre 2025 de <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2025-11-14/environnement/la-nouvelle-approche-de-mark-carney-derange.php>

Dardot, P., & Laval, C. (2017). *L'ombre d'Octobre: la Révolution russe et le spectre des soviets*. Lux Éditeur.

Deneault, A. (2024). *Quid des partis politiques en biorégion ?* Amnis, (4). Récupéré le 1^{er} août 2025, sur <http://journals.openedition.org/amnis/9300>

Desjardins, R. (1992). *Les Yankees* [Chanson]. Sur Les derniers humain

Di Méo, G. (2024). *Chapitre 5. Richesse, pauvreté, inégalités : esquisse d'une géographie sociale du monde*. Dans J. Charvet et M. Sivignon Géographie humaine - 5e éd. : Mondialisation, inégalités sociales et enjeux environnementaux (5^e éd., p. 171-241). Armand Colin. <https://doi-org.proxy2.hec.ca/10.3917/arco.charv.2024.01.0171>.

Doucet, Éliane et Boulanger, Charles-Antoine (18 août 2025). *Régime forestier : encore beaucoup de tensions en Haute-Mauricie*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2186265/blocus-foret-autochtone-reforme-foresterie>

Durand Folco, J Martineau, J (2023). *Le capital algorithmique; accumulation, pouvoir et résistance à l'ère de l'intelligence artificielle*, Écosociété

Eid, P. (2012). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un "testing" mené dans le Grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. Récupéré le 1er août 2025, https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf

Falardeau, P. (1993). *Le temps des bouffons* [Court-métrage] Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=GyFI-Jftdws>

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. (2025). *Modernisation du régime forestier : Projet de loi n° 97*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://fedecp.com/la-federation/grands-dossiers/projet-de-loi-no-97-sur-la-modernisation-du-regime-forestier/>

Fédération québécoise des municipalités. (29 mai 2025). *Mémoire de la FQM – Projet de loi 97 visant principalement à moderniser le régime forestier*. Récupéré le 25 novembre 2025 de https://fqm.ca/wp-content/uploads/2025/06/me_regime_forestier_2025.pdf

Ferré, L. (1969). *Les anarchistes* [Chanson]. Sur L'Été 68. Barclay Records

Findlay, H. S., Feely, R. A., Jiang, L. Q., Pelletier, G., & Bednaršek, N. (2025). Ocean acidification: another planetary boundary crossed. *Global Change Biology*, 31(6), e70238. Récupéré le 14 décembre 2025 de <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gcb.70238>

Fonds mondial pour la nature (2023), *Le trou de la couche d'ozone se résorbe!*, , récupéré le 1^{er} mai 2025 de <https://www.wwf.fr/vous-informer/effet-panda/le-trou-de-la-couche-dozone-se-resorbe>

Fonds Mondial pour la Nature,(2024), *Living Planet Report 2024 – A System in Peril*. Fonds Mondial pour la Nature, Gland, Switzerland.

Fourcade, M., Riley, D., Tugal, Cihan., Wright, E.O. (2012). On Erik Olin Wright, *Envisioning Real Utopias*, London and New York, NY, Verso, 2010, *Socio-Economic Review*, Volume 10, Issue 2, April 2012, Pages 369–402, <https://doi.org/10.1093/ser/mwr032>

Gagnon, J., & Courtois, V. (2022). *Gardiens et gardiennes de la terre : de la conservation à la conversation : entrevue avec Valérie Courtois, Ilnu de la communauté de Mashteuiatsh et directrice de l'Initiative de leadership autochtone*. *Revue d'études autochtones*, 52(3), 97–103. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.erudit.org/fr/revues/reauto/2022-v52-n3-reauto09246/1110702ar.pdf>

Gauthier, Myriam (1^{er} juin 2025). *Le groupe Première Nation Mamo bloque le chemin des Passes-Dangereuses*, Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2169132/chute-des-passes-bois-gardiens?depuisRecherche=true>

Gendron, Valérie (30 juillet 2025). *Blocus forestier : un gardien du territoire menacé de mort*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2182508/blocus-forestier-haute-mauricie-menaces>

Georgescu-Roegen, N. (1995). *La décroissance*. *Entropie-Écologie-Économie*, 47, récupéré le 27 juillet 2025 de http://lemartsiduvendredi.fr/wp-content/uploads/2018/08/la_decroissance.pdf

Gerbet, T et Savoie, D (2025), *Amazon fait une croix sur le Québec et supprime près de 2000 emplois*, Radio Canada, récupéré le 28 mai 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2134596/amazon-entrepots-quebec-arret-activites-syndicat>

Gill, L. (2007). *Right There with You' Coca-Cola, Labor Restructuring and Political Violence in Colombia*. *Critique of Anthropology*, 27(3), 235-260.

Ginden, Sam (2016). *Chasing Utopia*. Jacobin magazine.

Girard, Pascal et Saint-Gelais, Roby (25 septembre 2025). *Unifor croit possible qu'un nouveau régime forestier soit déposé au printemps*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2195120/projet-loi-97-maite-blanchette-vezina?depuisRecherche=true>

Global Footprint Network. (2025). *Earth Overshoot Day 2025: July 24*. Récupéré le 1er août 2025, sur <https://overshoot.footprintnetwork.org/newsroom/press-release-june-2025-english/>

Goodwin, K., Li, M., & Wiedmann, T. (2024). *Beyond greenhouse gases—Comprehensive planetary boundary footprints to measure environmental impact*. Sustainable Production and Consumption, 52, 29-44. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352550924002951?via%3Dihub>

Gouvernement du Canada (2024). *L'accès à l'eau dans les pays en développement*. Récupéré le 7 mai 2025 de https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/environnemental_protection-protection_environnement/water-eau.aspx?lang=fra

Gouvernement du Québec. (2025, mai 27). *Présentation du projet de loi visant principalement à moderniser le régime forestier pour un régime qui répond aux besoins des communautés forestières*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/presentation-du-projet-de-loi-visant-principalement-a-moderniser-le-regime-forestier-pour-un-regime-qui-repond-aux-besoins-des-communautes-forestieres-62373>

Granger, Philippe (15 août 2025). *Projet de loi 97 : la mobilisation autochtone s'organise sur les réseaux sociaux*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2185615/reseaux-sociaux-pl-loi-97-autochtone>

Granger, Philippe (18 août 2025). *Projet de loi 97 : l'APNQL demande à Québec de mettre fin à l'« impasse »*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2186367/apnql-appel-dialogue-pl-97-regime-forestier>

Guindon, Martin (2025, 25 septembre). *L'abandon du PL 97 est salué, mais le régime forestier reste à parfaire*. ICI Radio Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2195189/projet-loi--foret-abandon>

Harounbouazzi (21 mai 2025). Publication de type Reel, Instagram. Récupéré le 27 novembre de <https://www.instagram.com/reel/DJ7Tfn6zICQ/>

Harris, N., & Delanty, G. (2023). *What is capitalism? Toward a working definition*. Social Science Information, 62(3), 323-344. <https://doi.org/10.1177/05390184231203878> (Original work published 2023)

Harvey, D. (2004). *Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation*. Actuel Marx, 35(1), 71-90. <https://doi.org/10.3917/amx.035.0071>.

Hertel, T.W. (2025), *Economic Analysis of Global and Local Policies for Respecting Planetary Boundaries*. Agricultural Economics e70008. <https://doi-org.proxy2.hec.ca/10.1111/agec.70008>

Hitchman, J. H. (1967). *The Platt Amendment Revisited: A Bibliographical Survey*. The Americas, 23(4), 389–400. Récupéré le 23 août de <https://www.jstor.org/stable/pdf/980494.pdf>

IMT DDRSE. (2023, 12 avril). *Apprendre à respecter les limites planétaires – conférence et débat avec Natacha Gondran*. IMT DDRSE. <https://ddrse.wp.imt.fr/2023/04/12/apprendre-a-respecter-les-limites-planetaires-conference-et-debat-avec-natacha-gondran/>

Illich, Ivan (1970). *Pour en finir avec la religion de l'école*. Dans Esprit, no 12, décembre 1970

Illich, Ivan (1973). *La convivialité* (trad. française de *Tools for Conviviality*, D. Robert, Trad.). Paris : Éditions du Seuil.

Illich, I. (1973). *Tools for conviviality*. New York, NY: Harper & Row.

INRS. (2023). *À compétences égales, salaire inégal : inégalités salariales selon le sexe*. INRS.

Institut de la statistique du Québec. (2024, 1er juin). *Temps consacré aux activités domestiques selon le sexe*. Statistique Québec. Consulté le 1er août 2025, <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/conciliation/emploi-du-temps>

Institut national de santé publique du Québec. (2024, 24 septembre). *Statistiques sur la violence sexuelle* [Page web]. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/statistiques>

Institut national de santé publique du Québec. (2025, 22 juillet). *Conséquences de la violence sexuelle* [Page web]. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/consequences>

Josselin, Marie-Laure (2025, 9 septembre). *Régime forestier : l'APNQL demande le retrait complet du projet de loi 97*. Radio-Canada. Récupéré le 19 octobre de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2191162/foresterie-autochtone-loi-retrait-apnql>

Kallis, G., Hickel, J., O'Neill, D. W., Jackson, T., Victor, P. A., Raworth, K., Schor, J. B., Steinberger, J. K., & Ürge-Vorsatz, D. (2025). *Bien-être humain et limites planétaires [Rapport PDF]*. Démocratie sociale écologique. Récupéré le 1er août 2025, sur https://democratie-sociale-ecologique.fr/wp-content/uploads/2025/03/bien-etre-humain-et-limites-planetaires_fr.pdf

Kemarau, R. A., Sakawi, Z., Eboy, O. V., Suab, S. A., Ibrahim, M. F., binti Rosli, N. N., & Nor, N. N. F. M. (2024). *Planetary boundaries transgressions: A review on the implications to public health*. Environmental Research, 119668. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013935124015731?casa_token=oTYDUuBCzEYAAAAA:97rNSVkfWdF4GqWVAenRknFRGIAAbXNi21bUNpR1fNqPJ5ZSKd1NQ8qNyCzy5tkqq4G6KWNVM_Y

Kiros, Hana (14 juillet 2025), *The Trump Administration Is About to Incinerate 500 Tons of Emergency Food*, The Atlantic, récupéré le 27 juillet 2025 de <https://www.theatlantic.com/health/archive/2025/07/usaid-emergency-food-incinerate-trump/683532/>

Lacelle, Frédéric et Pagé, Julia (2025). *Une nuit au cœur des blocages forestiers autochtones*. Radio-Canada. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/info/rad/reportage/608/foret-forestiers-autochtones-tension>

Lakowski-Laguerre, O. (2006). *Introduction à Schumpeter*. L'Économie politique, (1), 82-98

Landry, Marc-André (24 février 2025), *Le chef de Lac-Simon veut que Québec retarde la réforme du régime forestier*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2143195/reforme-foret-autochtones-lac-simon>

Landry, Marc-andré (2025, 15 septembre) *Trois communautés autochtones manifestent contre la réforme du régime forestier*. Radio-Canada. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2192587/regime-forestier-manifestations-autochtones-abitibi>

La Presse canadienne (19 juillet 2025). *Manifestation de militants autochtones à Québec contre le projet de loi 97*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180578/projet-loi-97-manifestation-autochtone?depuisRecherche=true>

Latouche, S. (2023). *Communs, bien commun et décroissance*. Revue du MAUSS, 61(1), 155-166. <https://doi-org.proxy2.hec.ca/10.3917/rdm1.061.0155>.

Laverdière, Raphaëlle (2 juin 2025). « *Ça augure mal pour l'avenir* » : des experts exigent la révision de la réforme forestière. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2169303/lettre-devoir-sylviculture-loi-97-recolte?depuisRecherche=true>

Laverdière, Raphaëlle (17 juillet 2025). *Des membres de Première Nation Mamo bloquent la route de Domtar à Dolbeau-Mistassini*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2180131/blocage-camions-regime-forestier-97>

Laverdière, Raphaëlle et Trahan, Laurence (15 septembre 2025). *Mobilisation contre le projet de loi 97 à Mashteuiatsh*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2192641/mobilisation-mashteuiatsh-projet-97?depuisRecherche=true>

Lecavalier, Charles (2025, 20 mai). *Un « ordre d'expulsion » envoyé par une alliance autochtone*. La Presse. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://www.lapresse.ca/actualites/2025-05-20/industrie-forestiere/un-ordre-d-expulsion-envoye-par-une-alliance-autochtone.php>

Leduc, Anissa et Boudreault-Gauthier, Julien (15 juillet 2025). *Des membres des Premières Nations bloquent un chemin de fer au Lac-Saint-Jean*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2179458/blocage-ferroviaire-premiere-nation-mamo>

Leduc, Anissa (7 septembre 2025). *Un die-in contre le projet de loi 97 à Saguenay*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2190820/manifestation-regime-forestier-autochtone-organismes?depuisRecherche=true>

Lettre ouverte de l'APNQL (22 juillet 2025). *[Lettre ouverte] PL97 : les Premières Nations dans l'obligation de quitter les discussions*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de

<https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2180957/lettre-ouverte-premieres-nations-table-pl97>

Lieberman, Bruce (2021), *1.5 or 2 degrees Celsius of additional global warming: does it make a difference?*, Yale Climate Connections, récupéré le 7 mai 2025 de

<https://yaleclimateconnections.org/2021/08/1-5-or-2-degrees-celsius-of-additional-global-warming-does-it-make-a-difference/>

Liou, Joanne (2022), *Qu'est-ce que l'acidification des océans?*, Agence internationale de l'énergie atomique, récupéré le 7 mai 2025 de <https://www.iaea.org/fr/newscenter/news/quest-ce-que-lacidification-des-oceans#:~:text=Il%20est%20maintenant%20de%208,8%20environ%20d'ici%202100.>

Manza, J. (2012). *The Antinomies of Real Utopias*. Contemporary Sociology, 41(2), 166-170. <https://doi-org./10.1177/0094306112438189d> (Original work published 2012)

Meadows, D., Meadows, D., Randers, J., & Behrens Iii, W. W. (2012). *Les limites à la croissance*. Rue de l'échiquier, Paris, 1, récupéré le 27 juillet 2025 de <https://collectif88pourcent.fr/wp-content/uploads/2022/01/PDF-limitescroissance-Meadows-30-ans-apres.pdf>

Messier, Christian. (1^{er} mai 2025). *La “triade”: une bonne idée, mal reçue par plusieurs*. La Presse. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-05-01/reforme-du-regime-forestier/la-triade-une-bonne-idee-mal-recue-par-plusieurs.php>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023, 14 septembre). *État de la situation de l'itinérance au Québec : dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible (11 octobre 2022)*. Gouvernement du Québec. Récupéré le 1er août 2025, <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/etat-de-la-situation-de-litinerance-au-quebec-devoilement-du-rapport-sur-le-denombrement-des-personnes-en-situation-ditinerance-visible-50525>

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2025, 11 mars). *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe – Taux de victimisation d'infractions sexuelles, Québec, 2012–2021* [Page Web]. Gouvernement du Québec.

Mouton, Amélie (21 août 2025). *Projet de loi 97 : devant la tension et la pression, Québec relance des discussions*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2186910/projet-de-loi-97-gouvernement-conflit-forestier-atikamekw?depuisRecherche=true>

Nature Québec. (2025, mai 30). *Mémoire de Nature Québec concernant le projet de loi n° 97 – Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://naturequebec.org/publications-nature-quebec/memoire-de-nature-quebec-concernant-le-projet-de-loi-n-97-loi-visant-principalement-a-moderniser-le-regime-forestier/>

Observatoire québécois des inégalités. (2024). *Les inégalités de patrimoine au Québec*. Récupéré le 1er août 2025, sur <https://observatoiredesinegalites.com/les-inegalites-de-patrimoine-au-quebec>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023). *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. Récupéré le 7 mai 2025 de <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/cbd3de98-332f-40c7-96c4-d76b26ca81a8/content/cc3017fr.html>

O'Rourke, L. A. (2018). *Covert Regime Change: America's Secret Cold War*. Cornell University Press.

Oxfam International (2025), *La richesse des milliardaires a bondi de 2 000 milliards de dollars en 2024, soit trois fois plus vite que l'année précédente, tandis que le nombre de personnes en situation de pauvreté n'a presque pas évolué depuis 1990*, Oxfam International, récupéré le 12 mai 2025 de <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-richeesse-des-milliardaires-bondi-de-2-000-milliards-de-dollars-en-2024-soit#:~:text=D'apr%C3%A8s%20les%20calculs%20d,6%20%25%20de%20liens%20de%20convivence>.

Paradis, Catherine (27 avril 2025), *Mashteuiatsh déçue de la proposition de régime forestier*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2160560/amenagement-foret-autochtones>

Paradis, Mélissa (23 juillet 2025). *Projet de loi 97 : le contre-blocage par des travailleurs se poursuit à La Doré*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2181316/usine-la-dore-mamo-autochtones-?depuisRecherche=true>

Parrique, T. (2022). *Ralentir ou périr: l'économie de la décroissance*. Seuil.

Parrique, T. (2023, 25 avril). *La décroissance est incompatible avec le capitalisme*. Interview sur Reporterre. Reporterre. Récupéré à l'adresse <https://reporterre.net/Timothee-Parrique-La-decroissance-est-incompatible-avec-le-capitalisme>

Picards, I. (25 mai 2025). *Les larmes de Diane*. La Presse. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://www.lapresse.ca/contexte/chroniques/2025-05-25/terrains/les-larmes-de-diane.php>

Pikutelekan, André (28 septembre 2025). Publication Meta. Récupéré le 27 novembre 2025 <https://www.facebook.com/APikutelekan>

Plamondon Lalancette, Priscilla (20 mai 2025), *Un sommet sur la forêt sur fond de menaces de blocage autochtone*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2166217/reforme-regime-forestier-contestations>

Première Nation des Innus d'Essipit & Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh). (2025). *Réforme du régime forestier : atteinte frontale aux droits et titres ancestraux* [Communiqué]. Récupéré le 25 novembre 2025 de [Réforme du régime forestier | Atteinte frontale aux droits et](#)

titres ancestraux : les Premières Nations d'Essipit et de Mashteuiatsh consternées par l'absence de consultation avant le dépôt du projet de loi no 97 - Mashteuiatsh

Price, W. (2017, Winter). *A new vision or a new reformism? Anarcho - Syndicalist Review* 8-9,14-15. Retrieved from

<https://login.proxy2.hec.ca/login?url=https://www.proquest.com/magazines/new-vision-reformism/docview/1858084714/se-2>

Producteurs et productrices acéricoles du Québec. (2025). *Projet de loi no 97 visant principalement à moderniser le régime forestier : les producteurs de sirop d'érable veulent éviter un déséquilibre en faveur de l'industrie forestière*. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/projet-de-loi-no-97-visant-principalement-a-moderniser-le-regime-forestier-les-producteurs-de-sirop-d-erable-veulent-eviter-un-desequilibre-en-faveur-de-l-industrie-forestiere-830031373.html>

Qc125. (s.d.). *Sondages* [Page web]. Récupéré le 27 novembre 2025 de <https://qc125.com/sondages.htm>

Radio Canada. (s. d.). [Lettre ouverte 11 décembre 2024] *Régime forestier : droits autochtones*. Espaces autochtones. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2126172/lettre-ouverte-regime-forestier-droits-autochtones>

Radio Canada (9 janvier 2023), *La couche d'ozone se reconstitue, mais pourrait être menacée par la géo-ingénierie*, récupéré le 1^{er} mai 2025 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1946937/couche-ozone-retablissement-menace-geo-ingenierie>

Radio-Canada (2 juin 2025). *Blocages forestiers autochtones : la CAQ lance un nouvel appel au calme*. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2169255/foret-coupe-chemins-groupes-autochtones>

Radio-Canada (10 septembre 2025). *Remaniement ministériel de François Legault : les faits saillants*. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/info/en-direct/1012973/remaniement-conseil-ministres-quebec-legault>

Radio Canada. (2025, 22 septembre) *Régime forestier : front commun contre le projet de loi 97*. Espaces autochtones. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2194272/declaration-communes-apnql-syndicats-pl97-autochtones>

Radio-Canada, (25 septembre 2025). *Retrait du projet de loi 97 : optimisme prudent des Premières Nations*. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2195237/reforme-regime-forestier-apnql-cna-autochtones?depuisRecherche=true>

Rémillard, David. (2024, 29 novembre). *Nouveau régime forestier : le secret et l'empressement de Québec dérangent*. ICI Radio Canada Nouvelles. Récupéré le 19 octobre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2122821/consultations-confidentielles-regime-forestier-quebec>

Rémillard, D. (6 décembre 2024) *Les Premières Nations se dressent contre le nouveau régime forestier du Québec*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2124739/autochtones-rejet-regime-forestier-quebec>

Rémillard, D. (14 mars 2025). *Québec risque « un autre Oka » avec le régime forestier*. Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2146116/premieres-nations-foret-quebec-gouvernement>

Réseau des conseils régionaux de l'environnement du Québec. (2025, mai 12). *Mémoire du RNCREQ – Projet de loi 97 : loi visant principalement à moderniser le régime forestier* [Mémoire]. Récupéré le 25 novembre 2025 de https://rncreq.org/wp-content/uploads/2025/06/2025-05-12_Memoire_RNCREQ_PL97-regime-forestier-VF2.pdf

Richardson, K., Steffen, W., Lucht, W., Bendtsen, J., Cornell, S. E., Donges, J. F., ... & Rockström, J. (2023). *Earth beyond six of nine planetary boundaries*. Science advances, 9(37), eadh2458. <https://www.science.org/doi/full/10.1126/sciadv.adh2458>

Riverside, Cliff (2023). *Researchers study the global decline of insect populations*. Spectrum News. Récupéré le 12 mai 2025 de <https://spectrumnews1.com/ca/southern-california/environment/2023/07/13/researchers-study-the-global-decline-of-insect-populations->

Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin III, F. S., Lambin, E., ... & Foley, J. (2009). *Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity*. Ecology and society, 14(2) https://www.jstor.org/stable/26268316?casa_token=km17vOTQ9bUAAAAA%3ANFkIBhqovEm64ujieL6IFa5XEm56k4-KNI-MZlOicjdylAJNA2mjLwXsjaTzBgS0suaQi6-6X921d9GhUgMQIvbpqUvPhX8zRlkVN1g8EDgX8xmkk2YIOw&seq=1

Saez, Damian (2016). *Peuple manifestant (chanson)*. Sur le Manifeste – Lulu

Salin, M. (2020). *La «courbe de Kuznets environnementale» et le «découplage»: deux concepts du débat sur la croissance verte*. Regards croisés sur l'économie, 26(1), 145-152.

Samian & Kashtin. (2010). *Tshinanu* [Chanson]. Sur Face à la musique. Disques 7ième Ciel.

Sartre, J.-P. (1946). *L'existentialisme est un humanisme*, Éditions Nagel. Récupéré le 7 septembre de [https://www.psychanalyse.com/pdf/L%20EXISTENTIALISME%20EST%20UN%20HUMANISME%20-%20JEAN-PAUL%20SARTRE%201970%20\(14%20Pages%20-%20106%20Ko\).pdf](https://www.psychanalyse.com/pdf/L%20EXISTENTIALISME%20EST%20UN%20HUMANISME%20-%20JEAN-PAUL%20SARTRE%201970%20(14%20Pages%20-%20106%20Ko).pdf)

Shield, Alexandre (2024), *Le retour de Trump à la tête des États-Unis menace-t-il le climat de la planète*, Le Devoir, récupéré le 12 mai 2025 de <https://www.ledevoir.com/environnement/823136/retour-trump-tete-etats-unis-menace-il-climat-planete>

Simard-Blouin, Amélie (14 juin 2025). Plus de 300 manifestants dénoncent l'arrêt de l'industrie forestière à La Tuque. Radio-Canada. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2172118/industrie-forestiere-tuque-manifestation-remabec>

Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec). (2025, 24 avril). *Projet de loi 97 (réforme du régime forestier) : des reculs inacceptables face à la gestion de nos forêts publiques* [Communiqué de presse]. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://snapquebec.org/projet-de-loi-97-reforme-du-regime-forestier-des-reculs-inacceptables-face-a-la-gestion-de-nos-forets-publiques/>

Staniforth, J. (2025, 10 juillet). *L'opposition au projet de loi 97 sur la foresterie prend de l'ampleur*. APTN Nouvelles. Récupéré le 25 novembre 2025 de <https://www.aptnnews.ca/reportages/lopposition-au-projet-de-loi-97-sur-la-foresterie-prend-de-lampleur/>

Staniforth, Jesse (22 août 2025). *Projet de loi 97 : Ministres, Premières Nations reprennent les négociations alors que les tensions montent*. APTN News. Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://www.aptnnews.ca/reportages/projet-de-loi-97-ministres-premieres-nations-reprennent-les-negociations-alors-que-les-tensions-montent/>

Texas Water Mission, 2023. *The global water crisis is everywhere and is not going away: how will we cope?* Récupéré le 7 mai 2025 de https://www.texaswatermission.org/blog/the-global-water-crisis-is-everywhere-and-is-not-going-away-how-will-we-cope?gad_source=1&gad_campaignid=20340491718&gbraid=0AAAAApX_Uq_1sw9erOBVAYuXW04Hu4icZ&gclid=CjwKCAjwiczABhBZEiwAEbTPGIvwvsGfARhWZDchFyJvJ5P3KLQ5WPM2x1dbP3G7hHnAzf5555Dl4BoCJEsQAvD_BwE

Tilly, C., Tarrow, S., Traduit de l'anglais (États-Unis) par Bouyssou, R. (2015). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. (2e éd.). Presses de Sciences Po.

Thakur, J. S., & Paika, R. (2024). *Ecological crisis due to chemical toxicity: Addressing soil health for better human health*. Journal of Environmental Science and Public Health, 8(3), 133-142.

The Conference Board of Canada. (2025). *L'écart salarial selon l'origine ethnique*. Récupéré le 1er août 2025, sur <https://www.conferenceboard.ca/hcp/racial-gap-fr.aspx>

The Last Internationale. (2013). *Workers of the World Unite!* [Chanson]. © 2013 The Last Internationale.

Hadas Their (2020), « *Where do profits come from?* », *A People's Guide to Capitalism. An Introduction to Marxist Economics*, Chicago, Haymarket Books, 2020, p. 55-77. [Chapitre de livre]

Tremblay, Frédéric (28 mai 2025), *Des entrepreneurs craignent les conséquences du blocage forestier*, Radio-Canada, Récupéré le 26 novembre 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2168109/blocus-forestier-autochtone-97?depuisRecherche=true>

UNICEF *Travail infantile et exploitation des enfants*. Récupéré le 7 mai 2025 de <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/exploitation-des-enfants/>

Van Zomeren, M., Spears, R., Fischer, A. H., & Leach, C. W. (2004). *Put your money where your mouth is! Explaining collective action tendencies through group-based anger and group efficacy*, *Journal of Personality and Social Psychology*, 87(5), 649–664. Récupéré le 24 novembre de <https://doi.org/10.1037/0022-3514.87.5.649>

Vaughn, K. (2019, 25 janvier). *UW–Madison mourns renowned sociologist Erik Olin Wright*. University of Wisconsin–Madison News. <https://news.wisc.edu/uw-madison-mourns-renowned-sociologist-erik-olin-wright/>

Vernet, Camille (2024, 9 janvier). *Changements climatiques : le seuil de 1,5 °C est dépassé*, Radio Canada, récupéré le 1^{er} mai 2025 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2131505/2024-annee-plus-chaude-copernicus-rechauffement-climat-modal#:~:text=Le%20seuil%20de%201%2C5%20%C2%B0C%20est%20symbolique%2C%20car,temp%C3%A9ratures%20moyennes%20sur%2020%20ans.>

Wiedmann, T. O., Schandl, H., Lenzen, M., Moran, D., Suh, S., West, J., & Kanemoto, K. (2015). *The material footprint of nations*. *Proceedings of the national academy of sciences*, 112(20), 6271–6276.

Williamson, T., Borowiak, C., Kaswan, M. J., Maloy, J. S., Alperovitz, G., Dubb, S., & Wright, E. O. (2012). *Engaging Emancipatory Social Science and Social Theory: A Symposium on Erik Olin Wright's Envisioning Real Utopias*. *New Political Science*, 34(3), e358–e404. <https://doi.org/10.1080/07393148.2012.721507>

Wlodarczyk, A., Basabe, N., Páez, D., & Zumeta, L. (2017). *Hope and anger as mediators between collective action frames and participation in collective mobilization: The case of 15-M*. *Journal of Social and Political Psychology*, 5(1), 200–223. Récupéré le 9 décembre 2020 de <https://journals.psychopen.eu/index.php/jspp/article/view/4983>

World Health Organization (2025). *Health inequities are shortening lives by decades*. Récupéré le 7 mai 2025 de <https://www.who.int/news/item/06-05-2025-health-inequities-are-shortening-lives-by-decades>

World Health Organization (2025). *Universal Health coverage*. Récupéré le 12 mai 2025 de [https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))

Wright, Erik Olin (2013). *Transforming capitalism through real utopias*. *American Sociological Review*, 78(1), 1–25. doi:<https://doi.org/10.1177/0003122412468882>

Wright, Erik Olin (2017), *Utopie réelles*, Paris, Éditions La Découverte

Wright, Erik Olin (2020), *Stratégies anticapitalistes pour le XXI^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte

Annexe 1 – Guide d’entretien

Thème 1 Objectifs de l’organisation

1. Quelles sont les principaux objectifs et activités de l’organisation?
 - 1.1. Quelles sont les valeurs et la mission
 - 1.2. Quel est le genre d’actions entreprises? Des exemples?
 - 1.3. Quelles sont les conditions pour considérer que la mission de l’entreprise soit accomplie?

Thème 2 : La ou les stratégies de l’organisation

1. Comment cherchez-vous à atteindre les objectifs de l’organisation
2. Que pensez-vous des stratégies utilisant des actes illégaux?
 - 2.1.1. Pourquoi?
 - 2.1.1.1. Quelles en sont les limites et les forces?
3. Que pensez-vous des stratégies cherchant à développer des initiatives concrètes et préfiguratives à l’extérieur du système?
 - 3.1.1. Pourquoi?
 - 3.1.1.1. Quelles en sont les limites et les forces?
4. Que pensez vous des stratégies cherchant à transformer le système de l’intérieur?
 - 4.1.1. Pourquoi?
 - 4.1.1.1. Quelles en sont les limites et les forces?
5. Quel type de débat entourant ces stratégies y a-t-il dans l’organisation?
 - 5.1. Est-ce qu’il y a des tensions à ce sujet? Lesquelles et pourquoi?

Thèmes 3 : Apports et limites des stratégies

1. Quels sont les apports et limites de la stratégie de votre organisation?
 - 1.1. Avez-vous des exemples dans des actions concrètes?
 - 1.2. Quels moyens utilisez-vous pour contourner ces limites?
 - 1.3. Comment profitez-vous des apports?
2. Est-ce que vous voyez une stratégie possible dont nous n’aurions pas discuté?

Thème 4 : La position personnelle et le profil sociodémographique

1. Quel est ton point de vue personnel sur ces stratégies?
2. Peux-tu me parler de toi

Question de conclusion :

Est-ce qu’il y a des choses que nous n’avons pas abordées et que tu jugerais pertinentes à ajouter dans le contexte de cette recherche?

